CLUB FRANÇAIS DES EPAGNEULS DE MÜNSTER ET DU LANGHAAR

LES CHAMPIONS DE RACE 2017

BULLETIN 1er SEMESTRE 2018

DERBY DES JEUNES 2017
Finale des TAN

Samedi 18 novembre ,

chasse de Dame - 18 - à Saint Eloy de Gy

Jury : Magali Boulanger et Lionel Reisser

Les trois premiers finalistes

photos : Janis Riga

CLUB FRANÇAIS DES EPAGNEULS DE MÜNSTER ET DU LANGHAAR

www.cfeml.com

SOMMAIRE

VOTRE RUBRIQUE

BICP d'AIRION nous voilà !	5
Ma chienne : Maïra du Clos de Murcy	6
Mon chien de Chasse en concours de travail	7
L'angiostrongylose pulmonaire canine	8
A propos du CRIANT	10
Transporter votre chien en véhicule	13

OBJECTIF ELEVAGE

Les Champions homologués en 2016	42
Les Lauréats de la Régularité	43
Résultats des Expositions	45
Maladies congénitales	48
Tests ADN	50
Pubs Etalons	51
Lecture des dysplasies	52
Demandes de cotations	53

OBJECTIF CHASSE

Le règlement du Champion de Race	15
Les Champions homologués en 2017	16
Les Trialers	19
Résultats des Epreuves de Travail	20
Le Derby des jeunes	31
Recherche au sang	33
Finale St Hubert	34
Open et coupe de France	36
L'arrêt	40
Le KLM-I	41

LA VIE DU CLUB

Calendrier des expositions	54
Calendriers des épreuves de travail	55
Les Délégués Régionaux	57
Le Comité : qui fait quoi ?	58

Dépôt Légal :
avril 2018
N° ISSN : 2268-2074

Siège social :
Wacourt -80150 Machiel

Directeur de publication :
Elisabeth Descamps

Comité de rédaction :
Agnès de France
Janis Riga

Réalisation :
PASSION CHIEN
9 rue des Juifs
67440 Schwenheim
Tél. : 03 88 70 14 54

Imprimé par :
UNI-IMPRESSIONS
6 rue de l'Electricité
67118 Geispolsheim

en couverture :
les Champions de Race 2017
IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS PMM à M. Housset (photo : Audrey Ribes)
MOKA DU BASQUE
PMF à M. ALFARO Gratien (photo Nicolas Collet)

Prochaine parution septembre 2018
Vos articles ainsi que vos photos sont à envoyer au plus tard le 1er août 2018
au directeur de la publication

EDITORIAL

Comme les années précédentes, 2017 a connu une nouvelle progression du nombre des naissances chez les petits épagneuls de Münster, ce qui s'est traduit au niveau des concours par un nombre record de chiens engagés lors de notre exposition nationale d'élevage : plus de 200, alors que le nombre de chiens engagés dans les épreuves de travail ne fait que stagner.
Plus qu'une éventuelle dérive vers un cheptel scindé entre lignées dites « beauté » et d'autres « travail », comme on peut l'observer dans d'autres races, ceci démontre que les petits épagneuls sont de plus en plus connus et appréciés par le public des chasseurs, mais que leurs propriétaires ne sont pas suffisamment informés et motivés pour juger nécessaire de qualifier leurs chiens dans les tests et épreuves de travail. En effet, nombre d'éleveurs occasionnels ou propriétaires se disent non intéressés par les concours, mais pourtant recherchent des chiens de race qui chassent bien.

Cette attitude de « consommateur » représente un risque certain vers les dérives quantitatives qui ont pu être observées dans nombre d'autres races lorsqu'elles se sont retrouvées « à la mode », avec notamment un nivellement par le bas, tant en beauté qu'en travail, par la production de nombreux chiots de qualité médiocre sans contrôles niveau santé, issus de parents tout juste confirmés et sans aucune garantie côté chasse. Une autre dérive observée dans ces cas-là et qui représente aussi un danger réel pour le cheptel est l'utilisation à outrance d'un ou deux mâles reproducteurs, eux parfaitement qualifiés mais ne convenant pas forcément à toutes les femelles : cette pratique déjà observée depuis quelques années chez les petits épagneuls de Münster, qui aboutit à une concentration de gènes pas toujours favorables, est de nature à laisser émerger à grande échelle nombre de défauts corporels, ainsi que comportementaux.

Que faire face à cette menace que nous connaissons pour la qualité du cheptel ?

Améliorer le niveau de compétence de tous, éleveurs comme propriétaires, et pour cela se mettre au travail d'une façon désintéressée, en mettant de côté les querelles de clocher égocentriques des uns et des autres dont l'origine première est la « championnite », affection qui atteint nombre de responsables et de passionnés cynophiles, organisés en clans concurrents et jaloux les uns des autres, et qui est favorisée par un mode de sélection basé plus sur l'élitisme que sur la sélection de masse, alors que ce dernier est le seul qui permet de maintenir un cheptel de qualité.
L'année 2018 est une année d'élection pour le CFEML : celui-ci a besoin d'un comité dynamique, compétent et travailleur, ainsi que des membres actifs, prêts à agir directement pour le club, en proposant leur aide dans la gestion ou sur le terrain ou en se portant volontaire pour animer ou co-animer une délégation régionale ce pour inciter les propriétaires d'épagneuls allemands à adhérer au club, à faire confirmer leur chien et participer aux épreuves de sélection et aussi pour améliorer le niveau de compétence en matière d'élevage des éleveurs et producteurs occasionnels.

Malheureusement, le constat que l'on peut faire est que l'augmentation du cheptel de nos chiens, n'est pas proportionnel à celui des personnes prêtes à participer activement au travail du comité et des délégations. Pire : certains se permettent de dénigrer l'action du club en particulier sur les réseaux sociaux, sans proposer leur aide.

Comme le résume le proverbe « aide-toi et le ciel t'aidera », j'invite donc toutes les personnes non satisfaites de telle ou telle action du club ou porteuse d'idées constructives à se faire connaître et proposer une solution et son aide pratique pour la mettre en œuvre, voire se présenter aux élections, plutôt que de lancer des critiques sans fondement.

Je souhaite aussi une participation plus active des propriétaires et éleveurs de nos races à cheptel plus confidentiel : les grands épagneuls allemands et les langhaars, afin de promouvoir ces deux races particulièrement attachantes, mais fragiles en raison des faibles effectifs que nous connaissons.

Malgré tout, nous nous devons de féliciter les chiens et propriétaires qui se sont distingués en 2017 : en chasse, les petits épagneuls de Münster, IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS et MOKA DU BASQUE obtiennent le titre de Champion de Race 2017, en compétition avec, pour les mâles : JAZON DES ETOILES DE WOODCOCK, et les femelles : JOLIE HERZI DU MAS DE L'ORACLE, alors que c'est HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL, déjà détentrice du titre en 2016, qui obtient le meilleur score des femelles en seulement 9 classements !

DARKOS, POKER VOM WOLFSBAU et MAIRA DU CLOS DE MURCY et elle, à moins de 2 ans d'âge, obtiennent le titre de Champion des Fields sur gibier tiré et JAZON, JOLIE HERZI et LIVER DE LA VALLEE DE LA PY celui de Trialer.

Au niveau international, IZAK DE LATIREMONT et FRITZ DE LA NOIRE HAIE obtiennent le titre de Champion international de Travail en Epreuve de chasse, et IRON VOM HEXENKUPPEN en Field Trial, tandis que ARGI DE DONEZTEBE homologue le titre de Champion international de travail et de beauté, démontrant que dans nos races, le respect du standard n'est pas incompatible avec l'excellence en travail.

Une seule ombre au tableau : l'absence d'homologation de titre de travail en 2017 pour les Grands Epagneuls et les Langhaars : gageons qu'ils sauront se rattraper en 2018.

Côté expositions, les nouveaux Lauréats pour la conformité au standard 2017 sont pour les petits épagneuls de Münster : LIVER DE LA VALLEE DE LA PY et LOCK'TITE DE L'ECHO DES MONTAINES, pour les grands épagneuls de Münster : GHYLLBECK TORVUS et BERTRADIS VON GERMANIA et pour les Langhaars MURPHY VOM HUNDEGELAUT en notant que depuis 2017, seuls les chiens indemnes de dysplasie de la hanche (A ou B) et titulaire au moins d'un TAN peuvent prétendre obtenir le titre de Lauréat.

Félicitons aussi les petits épagneuls de Münster HEIDI VOM KINDERBACH, pour l'obtention de son titre de Champion de France de conformité au standard, HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL pour celui de Champion des expositions nationales ainsi que DALTON VOM HEXENKUPPEN pour celui de Champion de France vétéran. Le titre de Champion international de beauté est attribué en 2017 à HERMINE DES GRANDES VOIVRES, HEIDI VOM KINDERBACH, GACHETTE DE WACOURT, JOLIE HERZI DU MAS DE L'ORACLE et HORUS DE LA FORET DES SEIGNEURS, celui de Champion international des expositions à la grande épagneule de Münster HIKA DU LYS DES ALPES.

Un grand bravo à tous ces chiens, à leurs propriétaires et aussi leurs entraîneurs : ils font honneur à nos races et montrent l'exemple à suivre pour les jeunes chiens arrivant à l'âge de la compétition.

Elisabeth Descamps

Le 23 septembre BICP d'AIRION nous voilà !

Après une proposition de participation au BICP de Airion par Janis et Pascale Riga-Boucher, éleveurs passionnés et investis du Clos des Renards et donc producteurs de mon pur bonheur ORSON, j'accepte le défi tout en sachant que je suis tout à fait novice en la matière et pour Orson il s'agit aussi d'une première fois ! Je n'ai pas du tout l'esprit compétiteur, mon acceptation tient plus du plaisir et de mon souhait de gratifier les éleveurs de mon chien. Après informations prises auprès de Janis, je prends conscience qu'un minimum d'entrainement et de sérieux dans l'obéissance, le rapport, l'arrêt s'impose donc pour Orson. Après quelques petits entrainements en prairie, sur pigeons, le travail commence à bien payer mais pas assez à mon goût pour prétendre à un résultat minimum. C'est alors que rendez-vous est donc pris avec une main experte et qui connait bien Orson et sa façon de réagir, cette personne n'est d'autre que Janis Riga qui après une séance de deux heures nous montrera nos lacunes, enfin surtout celles du maître car c'est souvent à cause d'une mauvaise attitude de ce dernier que le chien faute, nous mettons les conseils reçus en pratique la semaine suivante et super ça marche !!

Arrive le jour du BICP (lendemain d'une belle soirée pleine de rencontres et de bonne humeur passée avec d'autres candidats du Clos des Renards et quelques autres tout aussi sympas, venus de loin et donc arrivés la veille tout comme nous). Débout 07h00 et présentation des chiens à 07h45 au contrôle vétérinaire et secrétariat, 08h15 le rond pour la bienvenue et les directives à suivre pour la journée, bizarre la pression monte… pour un qui y allait pour le plaisir !!! Au fur et à mesure que passent les candidats me précédent…le stress s'installe un peu et c'est là que l'on se laisse emporter par le jeu de la satisfaction de voir son chien réussir là où il y a peu de temps, rien n'était bien au point !

Le bonheur ce jour-là ce fut sa quête dynamique mais surtout l'arrêt tenu (que j'ai appuyé de la voix peur qu'il bourre…manque de confiance mais je préférais perdre un peu de points mais réussir mon BICP) avec un coulé et un super rapport du faisan tiré même si la sagesse à l'envol est encore à travailler, comme il était « beau » mon Orson ! Cet instant, à lui tout seul, vaut toutes les récompenses, c'était un juste retour du travail accompli lors de nos petits entrainements des semaines précédentes avec les moyens du bord ! Pour moi, la journée était réussie bien avant de connaitre les notes obtenues. Quant au travail à l'eau, il nous a joué ça sans difficulté.
Alors le plaisir des concours je dis oui, une pression oui aussi, mais une bonne pression, celle qui vous donne ce qui faut pour… et qui retombe ensuite par les félicitations et les encouragements de tous les concurrents qui vous regardent et apprécient votre travail. Elle retombe aussi si malheureusement la réussite n'est pas au rendez-vous mais qu'importe, quand on s'enrichit humainement entre passionnés, ça n'a pas de prix toutes ces rencontres et moments de plaisir partagés.

Cette épreuve est accessible au simple particulier chasseur capable de donner un minimum d'éducation de base à son chien, cela est d'ailleurs bien utile ensuite à la chasse donc le temps passé n'est pas perdu. Il suffit de s'informer auprès des bonnes personnes, de lire le règlement mais qui parfois fait un peu peur ou des détails mal compris, vaut mieux aussi se le faire expliquer et ne pas avoir peur de poser des questions. Il faut peu de moyens pour travailler son chien. Pour ma part, ma femme filmait les petits entrainements d'Orson et je les envoyais à Janis qui me guidait dans la poursuite du travail.

Jamais quand nous avons été cherché Orson nous aurions imaginé participer à cette épreuve, je suis un simple chasseur qui n'y connaissait pas grand-chose, on a commencé par le TAN et pire encore nous avons aussi participé à quelques expos de beauté et à la Nationale d'Elevage 2017 (2ème excellent en classe ouverte), nous avons aussi fait faire la radio de dépistage dysplasie, le tout « coachés » par les naisseurs de notre chien. Merci à Janis et Pascale de nous avoir embarqués dans cette merveilleuse aventure canine et humaine !

Jean-Pierre Tiereliers

Ma chienne : Maïra du Clos de Murcy

Née un 14 février 2016, cette chienne d'amitié est rentrée dans ma vie avec un objectif, celui de faire connaître l'affixe de mes meilleurs amis. Les quelques sorties sur le terrain nous permettaient d'observer des aptitudes naturelles malgré sa jeunesse. Il fallait attendre le résultat officiel de la dysplasie pour pouvoir envisager peut-être une carrière travail et exposition. A 13 mois le soulagement: elle revient A. Les choses sérieuses peuvent commencer !!!!

Mai 2017 je la confie au dresseur pour un débourrage, qui me demande de la revoir fin juillet. Visiblement des choses intéressantes détectées par le professionnel qu'il est. Avant une éventuelle préparation gibier tiré Maïra se voit attribuer en exposition beauté son premier CACIB à l'étranger alors qu'elle a 16 mois et demi.

Et notre aventure continue, après un mois et demi de préparation elle se classe 2è Excellent RCACT à son premier concours, elle n'a que 19 mois. Le duo fonctionne. Les engagements s'enchaînent et les classements aussi puisque son carnet se remplit avec un 1er Excellent, un 3è Excellent, un 2è RCACT tout en solo ainsi que le REEP.

Je récupère Maïra à l'Open de France auquel elle et son père ont participé.
Comme je suis joueuse, sur notre chemin retour, je l'avais engagé en couple. Le tirage a fait qu'elle a dû courir avec le gagnant de l'Open de la veille, j'avoue que la plus stressée des deux c'était bel et bien moi, conduire en solo n'est plus un souci (puisque l'exercice je le pratique également avec mes setters gordon) mais le couple est complexe.

Maïra ne s'est pas laissée intimider et j'ai pris un plaisir immense derrière elle ce jour-là, le point elle l'a pris et les juges lui attribuent un 4è Excellent ... je n'y croyais pas. Toujours sous ma conduite, elle termine sa saison GT avec un 3è Excellent en solo.
En décembre tous les critères sont remplis et elle est devenue championne de gibier tiré en soufflant ses 22 mois.
Un mot qui est revenu souvent pour caractériser Maïra sur ses parcours est : pétillante.

Ressenti de son dresseur Gilles Mazerolles :
«D*ès les premières sorties Maïra montrait une avidité et une constance dans sa quête, ces deux qualités pouvait laisser espérer sa présentation en field. Le rapport forcé et le rapport en eau profonde furent une formalité pour elle.*
Le reste de la préparation fut un peu plus laborieux mais rien d'étonnant vu son jeune âge, elle a eu beaucoup de mal à se libérer du dressage, j'avais un doute sur ses futures présentations.
Sa propriétaire très confiante y croyait dur comme fer et elle avait raison.
La preuve son palmarès cités au-dessus.
Je n'avais jamais eu de Petit Münster, j'ai pris beaucoup de plaisir à la dresser.
Sa facilité dans les biotopes sales, des prises de points le nez très haut et bien sûr le travail après le coup de feu font d'elle une redoutable chienne de chasse».

Une pensée pour «IRCO vom Hexenkuppen» parti trop tôt, pour tout ce qu'il aura apporté à ses enfants dont Maïra ... un mariage réfléchi et réussi».

Aurélie Rousseau

Mon chien de Chasse en concours de travail

Qui l'eut cru ?

Il y a 16 mois par un heureux concours de circonstances nous accueillons Lewis (4 mois) à la maison pour préparer la relève de ma première chienne Balsa (9 ans et demi) et bénéficier de son expérience.

Balsa n'a jamais fait une expo ni un concours mais est une excellente chienne de Chasse pratique. A 11 ans révolus elle a encore damé le pion à tous les autres ce week-end sur du gibier sauvage… ce qui me comble en tant que chasseur et me fait sourire d'orgueil taquin.

"Le jeune" est très différent et dès les premières heures je remarque la vivacité et le nez.
Les semaines et mois s'écoulent et l'éducation du "mec" se passe normalement. Lui apprend et moi je dois aussi m'adapter. C'est bien différent de ce que j'avais fait il y a 10 ans.

L'accueil de Lewis me rapproche du Club et je décide de découvrir le "monde" des expos à l'occasion de la NE 2016 en classe puppy (ça fera en plus une belle session de sociabilisation). La journée est très sympa, Lewis est apprécié et gratifié et je suis encouragé à renouveler. Puisqu'on me dit qu'il est beau profitons d'une expo proche pour le présenter et surtout le faire confirmer… c'est le déclic et le point d'entrée vers une possible cotation.

En parallèle Lewis vit sa première saison de Chasse et développe très vite une passion pour la quête. Face à la vivacité de la bête et au risque qu'il attrape les volailles "juste levées" je m'astreins à la rigueur de tir uniquement quand le travail du chien le mérite. Les retours bredouilles sont nombreux mais qu'importe c'est le prix de l'investissement …. Les fruits viendront plus tard. Et le plaisir est bien celui de voir le chien travailler.

La NE 2017 arrive sans aucune pression et les trombes d'eau qui rincent chiens et conducteurs permettent à Lewis de se fondre dans la masse sans révéler l'absence totale de passage "à la case esthéticienne"... la mise en plis ce n'est pas trop mon truc !

Ce qui nous intéresse c'est le TAN du lendemain… Lewis s'y illustre je suis très fier et c'est là que tout s'enchaine.
Ce que je pressens depuis quelques temps m'est annoncé clairement par le juge.
"Monsieur, votre chien a du potentiel vous devriez le présenter en BICP". (MDR : Merci Lionel pour l'électrochoc)
BICP Kézako ? C'est un truc élitiste réservé aux initiés… (Encore pire que les expos qui ne sont déjà pas toujours très "vulgarisées" quand on est totalement novice !).

Deux coups de téléphone plus tard (merci Lionel et Janis !) plus un règlement BICP trouvé sur le web et me voilà avec les informations suffisantes pour entreprendre une préparation en vue du BICP organisé par Janis à moins d'une heure de la maison 2 mois plus tard.
Je me procure quelques pigeons ou gallinacés et quelques colverts.
L'étang de la base de loisir du coin est déserte à 7h du mat' et les roseaux y sont généreux ;

Ma chasse me laisse bénéficier d'une parcelle pour le travail sur terre. Les ingrédients de base sont là.

Le travail commence. Les séances se succèdent avec du très bon …. et du pas bon du tout.
Pas facile de tenir les sorties régulières avec le planning professionnel et familial mais des séances courtes sont plus profitables que des longues.
Le jour J approche. Lewis a bien saisi qu'il doit trouver l'oiseau et l'arrêter mais le faisan groggy est complaisant et n'incite pas à la prudence…

Un petit coup de vent favorable à la migration me décide à prendre la direction du marais la veille du BICP… cette sortie servira aussi d'exutoire à la bête qui n'a que peu couru dans la semaine.
J nous voilà à Airion avec 31 autres concurrents pour un BICP parfaitement organisé.

Le hasard faisant parfois bien les choses Lewis est appelé en 3ème position dans la pièce de betteraves et nous ne tardons pas à rejoindre le juge qui m'invite à lâcher le chien qui s'élance.
Je ne sais pas comment évoluer et demande au juge si c'est lui qui oriente.

M. Brenuchon me répond en m'indiquant qu'il s'agit bien d'un concours de Chasse pratique "Vous faites comme à la chasse". Quelle meilleure réponse attendre ? C'est parti !
Je prends les choses en mains et oriente mon compagnon pour que la quête couvre un secteur non exploré.
Au bout de quelques lacets d'amplitude adaptée Lewis prend une émanation remonte et tourne dans un secteur…. La poule concernée est bien réveillée, légère et pas suicidaire … elle prend l'envol avant que le chien ne l'arrête franchement (manque de prudence). Lewis part derrière !
"Monsieur rappelez votre chien".
Je m'exécute, le coup de sifflet a un effet "différé" et c'est au bout d'une grosse centaine de mètres que Lewis entreprend son retour à la même vitesse qu'à l'aller.
La chance sourit aux débutants et au bout de 20m il se fige nez tétanisé par un effluve. Nous passons, en quelques secondes d'une faute flagrante à un arrêt très ferme à 100 m dans les betteraves.
Je ne sais pas si tout est fini ou si nous allons au bout mais quelle que soit l'issue, la situation est maintenant plaisante et dans tous les cas il va falloir aller rejoindre Lewis qui ne bougera pas.
Le juge met fin à ce petit suspens en nous indiquant de monter servir le chien tout en m'invitant à lui pardonner sa faute.

Nous rejoignons le chien, les tireurs se positionnent, je fais voler l'oiseau et tente en vain "un coup de sagesse à l'envol" alors que le feu retentit.
Lewis est aussitôt sur l'oiseau qu'il vient me tendre.
Le juge m'invite à rattacher mon chien et quitter la zone.
A cet instant je ne sais absolument pas ce qui sera retenu mais suis content de lui.

Maintenant le travail à l'eau qui nous motive particulièrement l'un et l'autre.
Lorsque M Aeberhard nous fait signe de nous présenter Lewis est «chaud bouillant» il n'en peut plus d'attendre en entendant les détonations au bord de l'eau… ça fait quelques temps qu'il n'est pas retourné se dépenser dans les roseaux de la base de loisirs...
L'exercice est expédié et réalisé parfaitement. Lui et moi sommes un peu frustrés que le canard n'ait pas été un vrai roublard qui lui donne plus de fil à retordre mais le maximum de points est acquis. Nous sommes quand même là pour ça.

Ça y est c'est fait. Tout ça pour ça ! Et bien si nous avons échoué nous reviendrons parce que c'est carrément faisable.
Nous retournons au rendez-vous et attendons que chaque concurrent passe les épreuves. Cette pause donne l'occasion de rencontrer d'autres conducteurs très sympas et d'échanger autour de notre passion commune.

A l'heure des résultats certains savent, d'autres se doutent, d'autres encore ne savent pas ou ont des doutes mais tous sont attentifs et respectueux.
Les noms des chiens commencent à défiler depuis ceux qui ont eu moins de réussite vers ceux à qui ça a souri.
Quand arrive la belle distinction du BICP 1ère catégorie et que Lewis n'est pas encore cité je me dis que le truc "élitiste réservé aux initiés" n'est pas si inaccessible.

Je suis bien sur très fier de Lewis et content d'être parvenu à lui transmettre ce qu'il devait savoir pour cette épreuve de Chasse pratique qui porte bien son nom comme cela m'a été rappelé sur le terrain.
Au-delà de la distinction certes gratifiante du BICP la préparation de ce type d'épreuve renforce les liens tissés lors du dressage ce qui promet des moments de CHASSE encore plus intenses.

En St Hubert.
Guillaume Chevalier

L'angiostrongylose pulmonaire canine : une maladie parasitaire en voie d'extension !

Cas vécu : en septembre 2017, notre Petit Epagneul de Munster est en plein entrainement pour sa participation à l'épreuve internationale de travail IMP A prévue mi-octobre en Allemagne.
Au fil des semaines et progressivement, nous constatons chez notre chien une forte baisse de dynamisme, un sérieux manque d'énergie par rapport à son état habituel, une chute d'appétit.
Un jour, revenant de son parcours de pistage avec un gibier mort en gueule, celui-ci s'arrête, laisse tomber sa proie, il est très essoufflé, après quelques instants charge à nouveau le gibier et repart tant bien que mal jusqu'à son maître pour s'affaler d'épuisement à ses pieds !?
Le soir à la maison il se montre de plus en plus apathique, dort beaucoup et une fois couché dans son panier, au repos, on observe une fréquence respiratoire fortement accélérée.
Une sérieuse inquiétude nous envahit, on craint un problème cardiaque. Il a 3 ans, en pleine force de l'âge !

Pour info :
La fréquence respiratoire indicative normale par minute pour un chien au repos est d'environ 15 à 30 mouvements (1 respiration = 1 inspiration + 1 expiration = 1 fois la poitrine qui descend et 1 fois la poitrine qui remonte).
Notre chien était à 60 respirations par minute au repos, signe d'un gros souci !
Dès le lendemain, rendez-vous fût prit à la clinique vétérinaire.
Une échocardiographie est réalisée : normale
Un électrocardiogramme : normal

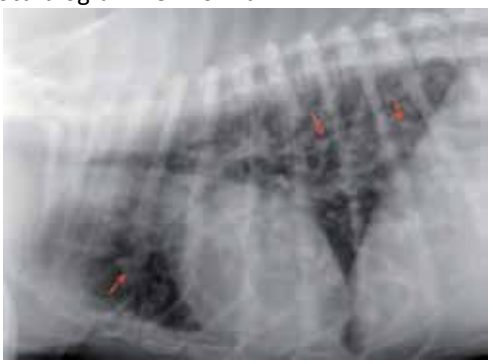

Une radio de thorax : on constate une zone opacifiée, une zone inflammatoire sur un poumon, un peu semblable à une pneumonie.

Une prise de sang est faite, toutes les valeurs sont correctes sauf une variété de globules blancs appelée « éosinophiles » dont le taux est explosé ! Aucun signe infectieux, le véto exclut donc la pneumonie.

Par contre, ce taux fortement haut des éosinophiles peut être le signe d'une maladie parasitaire ou allergique.
Le chien, dans ce cas, ne présente pas de température ni de toux.
Une coproculture (prélèvement et analyse de selles sur 3 jours consécutifs) nous revient NEGATIVE mais le vétérinaire cependant nous annonce la très grande probabilité qu'il s'agisse de « vers pulmonaires » !

Jules est pourtant vermifugé 4 fois par an étant donné sa fonction de chien de chasse mais tous les vermifuges n'ont pas le même spectre d'action et donc n'agissent pas tous de la même manière sur tous les types de vers.

Le véto propose un traitement longue durée, en plusieurs prises de vermifuges différents adaptés à la lutte contre cette parasitose qui, jusqu'à il y a peu, ne se rencontrait guère dans nos régions.
Si pas d'amélioration dans les signes cliniques ni à la radio de contrôle des poumons après un mois, il faudrait effectuer un lavage broncho-alvéolaire.

Il a fallu 1,5 mois afin de retrouver notre chien au TOP de sa forme. C'est après le 15ème jour de traitement que très progressivement des signes d'amélioration sont apparus et que sa fréquence respiratoire a commencé à redescendre lentement.

Cette maladie lui a valu l'annulation pure et simple de sa participation à l'IMP A, à notre grande désolation mais l'essentiel étant qu'il recouvre la santé et son punch bien sûr !
Le nom scientifique de cette pathologie est « L'angiostrongylose pulmonaire canine ».

Le responsable de cette parasitose est un ver, un nématode appelé « Angiostongylus Vasorum » présent à l'état adulte dans le cœur droit et les artères pulmonaires.
Cette affection s'avère en pleine expansion dans toute l'Europe. Probablement suite aux changements climatiques et à l'accroissement général de la population de renards.

Si ces derniers s'annoncent les hôtes principaux du parasite en question, il existe aussi des hôtes intermédiaires comme les escargots, les limaces, etc…
Les larves survivent dans l'eau ou dans les herbes humides ce qui fait que le chien peut en ingérer directement dans l'environnement. Une fois qu'il a consommé des larves, celles-ci vont s'installer dans le système cardiorespiratoire du chien dans lequel elles vont terminer de se développer et commencer à se reproduire selon un cycle complexe qui va donner lieu à l'apparition d'un tableau clinique peu spécifique et à des symptômes très variables d'un chien à l'autre, ce qui ne facilite pas le diagnostic.

Cycle de l'angiostrongylose :

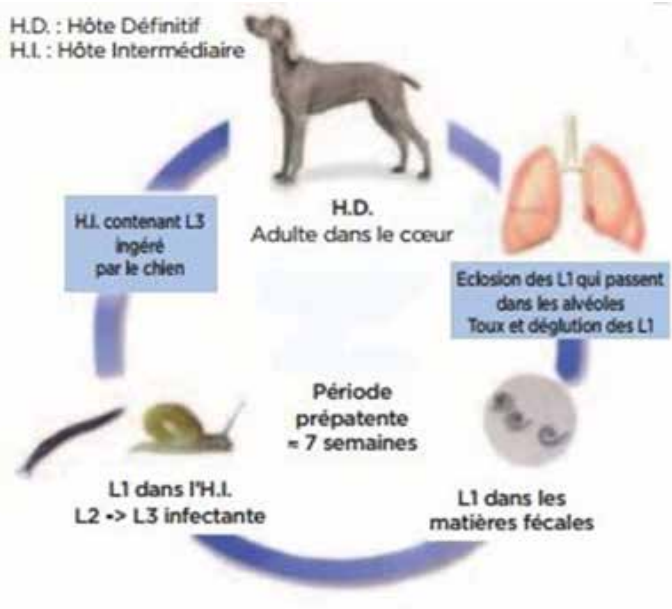

En général, ce sont les jeunes chiens de moins de 3 ans les plus touchés mais pas toujours !
Certains sujets peuvent ne manifester aucun signe tandis que d'autres vont développer de la toux, de la température, une intolérance à l'effort, des difficultés respiratoires, de l'abattement, de l'anorexie, des vomissements, de l'amaigrissement progressif, etc…

La présence du parasite peut aussi entrainer des troubles de la coagulation qui eux-mêmes provoqueront des hémorragies plus ou moins importantes (saignement de nez, de la bouche, gros hématome sous la peau, etc…), si celles-ci se passent dans le système nerveux central alors des troubles d'ordre neurologiques peuvent aussi soudainement surgir.
Certains cas peuvent rester ignorés jusqu'à une mort subite de l'animal.

Le diagnostic.

-Par coproscopie (analyse de selles durant 3 jours consécutifs parce que l'excrétion fécale des larves est intermittente mais malgré cette précaution il arrive que la coproscopie soit négative comme pour notre chien), il ne faut pas pour autant exclure l'existence de l'angiostrongylose.

-Le lavage bronchique alvéolaire : dans le liquide ramené on peut aussi parfois y mettre en évidence la présence de larves mais comme pour les selles pas systématiquement, vue que l'excrétion est intermittente.

-L'examen sanguin : les éosinophiles (variété de globules blancs) peuvent être en nombre très élevé, de même que les protéines, des signes d'insuffisance rénale peuvent aussi apparaître.
-La radiographie et/ou l'échographie peuvent mettre en évidence des lésions cardio pulmonaires.

Le traitement.

Il va de soi que plus le diagnostic aura été posé tôt, plus le traitement sera efficace.
C'est bien sûr au vétérinaire qu'il appartient de prescrire et d'adapter le traitement spécifique pour lutter contre cette pathologie.
Plusieurs types d'anthelminthiques (=vermifuges) existent soit sous forme de comprimés à administrer par voie orale ou via des pipettes par voie transdermique.
En fonction du stade de la maladie, des associations de molécules sont possibles pour renforcer l'action.
Si l'animal présente des complications ou des lésions secondaires, le traitement peut être complété par des antibiotiques, des corticoïdes, etc…

Tout comme si son état d'affaiblissement est important, le vétérinaire veillera à administrer le nécessaire pour soutenir les fonctions vitales de l'organisme.
D'où l'importance :
-de bien connaître son chien
-d'observer son animal
-de procéder à un déparasitage régulier et varié prescrit par votre vétérinaire qui sait mieux que personne quel vermifuge agit contre quel parasite et quelle association ou variance réaliser afin de protéger efficacement votre chien.

Pascale Riga-Boucher
Sources : Lignées : n°34 Trimestriel-Novembre 2017 p21 et p 22 : Angiostrongylose canine, une maladie qui progresse en Europe
www.vet-up.com : Angiostrongylose pulmonaire chez le chien, Dr Guatel et Dr Bille

Chien de chasse pratique polyvalent : A propos du CRIANT

Chien hurleur à la mort

Les races germaniques de chiens de chasse pratique polyvalents ont de tout temps été sélectionnées dans leur pays d'origine, l'Allemagne, pour leurs aptitudes à chasser le petit et le grand gibier en plaine, à l'eau et au bois. Sans nul doute, c'est en grande partie pour ces qualités que beaucoup de chasseurs ont porté leur choix sur une de ces races.

Le CFEML gère trois de ces races venues d'outre Rhin, le Petit et le Grand Münsterländer ainsi que le Langhaar. En France, comme dans de nombreux autres pays, la sélection de ces 3 races de chiens d'arrêt du 7ème groupe se fait principalement sur leurs aptitudes à arrêter, quêter, l'envie de trouver, rapporter et leur sagesse au coup de feu.

En Allemagne, pays détendeur du standard de la race et en Autriche pour ne citer que ces deux pays, un chien doit en plus faire preuve d'aptitude au pistage et être criant (donner de la voix) sur la voie ou à la vue d'un lièvre ou d'un renard pour être autorisé à reproduire.

Quand on regarde l'évolution du nombre croissant d'inscriptions LOF de PEM en France, 18 en 1975 à la création du club et 1 127 en 2016, on est en droit de s'interroger sur les raisons de ce succès.
La capacité à chasser le grand gibier et le nuisible au bois et dans les grands couverts peut expliquer cet essor.
Un bon chien de battue doit avoir du mordant et être criant. En plus de l'aptitude au pistage, un chien utilisé pour la recherche au sang d'un grand gibier blessé doit également posséder ces qualités naturelles.

Grâce à l'engagement des Présidents successifs du CFEML, Mrs Martel, Brenuchon et Mme Descamps, le criant d'un certain nombre de chiens de membres du club a pu être validé (lièvre ou renard) sur le sol français lors des épreuves de pistage que le CFEML a organisées chaque printemps depuis 2015.

Il est primordial de préserver cette aptitude naturelle pour l'élevage de la race au niveau international, j'ai œuvré au sein du KLM-International pour la reconnaissance du criant validé en France. Je suis également convaincu que le criant ne doit pas se limiter au lièvre et au renard, pour cette raison j'ai **présenté au KLM-International un formulaire en 3 langues pour la validation du criant sur d'autres gibiers**. (voir formulaire p. 3)

Ces dernières années, grâce à plusieurs personnes qui se reconnaîtront et que je tiens à remercier pour leur engagement, les choses ont évolué dans le bon sens mais pas assez vite à mon goût.

Le nombre des épreuves de pistage organisées par le CFEML est trop limité pour diverses raisons : lieu, densité de lièvres, époque de l'année, territoires mis à disposition, …. Il me semble opportun de **trouver d'autres possibilités**, en plus de l'épreuve de pistage, pour donner l'occasion aux membres du CFEML de pouvoir valider le criant de leur chien.

Synthèse des épreuves Pistage-Criant (2015 à 2017)

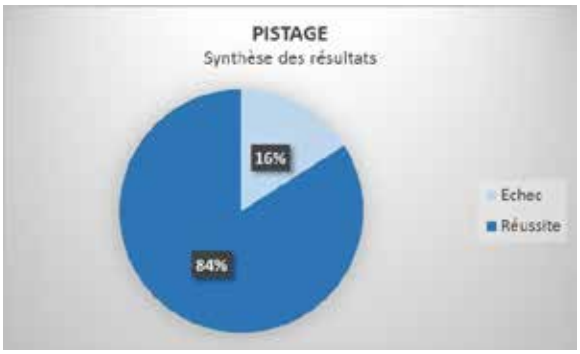

Nombre de chiens présentés			
PEM	**GM**	**DL**	**Total**
47	3	0	50

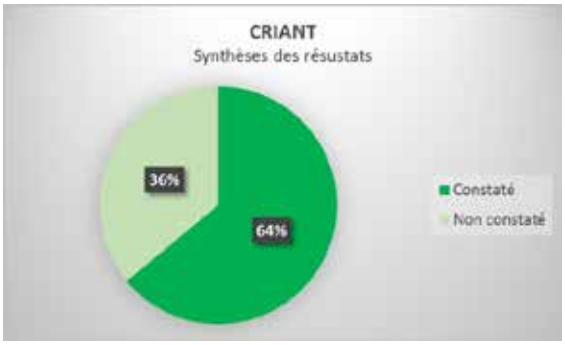

Historique des actions entreprises
L'IMP (épreuve internationale des PEM) donne l'occasion de valider le criant.

Années	France (CFEML)	Allemagne	Autriche	KLM-International
2014	-	Criant sur lièvre et renard pour accéder à l'élevage		IMP test avec validation criant sur différents gibiers
2015	Première épreuve Pistage-Criant à Corroy			IMP test organisée par les Pays-Bas et l'Allemagne
2016	Epreuves n°2 et 3 Connantre Dernancourt		Organise la 1ère IMP officielle	Adopte le Certificat CFEML et le formulaire sur d'autres gibiers en plus du renard et du lièvre. IMP en Autriche.
2017	Epreuves n°4 et 5 Connantre Dernancourt	Reconnaît le certificat du CFEML et le formulaire KLM-I Organise l'IMP 2017		IMP 2017 en Allemagne

PROPOSITIONS

Grandes lignes des actions à mettre en œuvre pour étendre le champ de validation du Criant.

1. **Le CFEML adopte le formulaire international** comme l'Allemagne vient de le faire. (Doc. p. 3).
2. Le CFEML autorise la validation du criant hors épreuve de Pistage pour les espèces figurant sur le formulaire international (p. 3).
   a. **Lors d'une épreuve CFEML (TAN) ou CUNCA (BICP, Field)**
   Lorsqu'un chien fait une menée à voix sur la voie et/ou à la vue d'un gibier, le juge le note dans le carnet de travail.
   b. **Lors d'une chasse** pour un chien qui mène seul sur la voie ou à vue un gibier figurant sur le formulaire international.

Personnes susceptibles de pouvoir valider le criant
Qualités requises : compétence, honnêteté et intégrité.
- Personnes membres du CFEML.
- Juges qualifiés français (Les juges du 3ème et 4ème groupe connaissent bien le sujet).
- Juges étrangers d'un pays membre du KLM-I.
- Personnes nommées par le KLM-International.

La validation devra être attestée par un témoin.
Le CFEML dresse la liste des personnes aptes à valider le criant et la publie sur son site Internet.

Période de validation
La validation ne pourra se faire que pendant la période légale de la chasse.

Enregistrement et validation
Le CFEML fixe une procédure à suivre afin de pouvoir délivrer, après vérification, une attestation ou un certificat validant le criant du chien. Une contribution pourrait être envisagée pour couvrir les frais de secrétariat.

Si, comme je le souhaite, le CFEML s'engage dans cette voie, il faudra obtenir la reconnaissance du criant validé hors épreuve de pistage par le KLM-International.
Pour éviter toute dérive, la cotation 2 pourrait constituer un seuil d'exigence raisonnable pour qu'un conducteur puisse bénéficier pour son chien des dispositions mises en place par le CFEML.

L'objectif principal de cette démarche étant d'obtenir, par-delà les frontières, la reconnaissance du criant pour préserver le potentiel génétique dans l'intérêt général de la race.

Formulaire international
Validé par l'AG 2016 du KLM-International
et
reconnu par l'Allemagne (AG 2017)

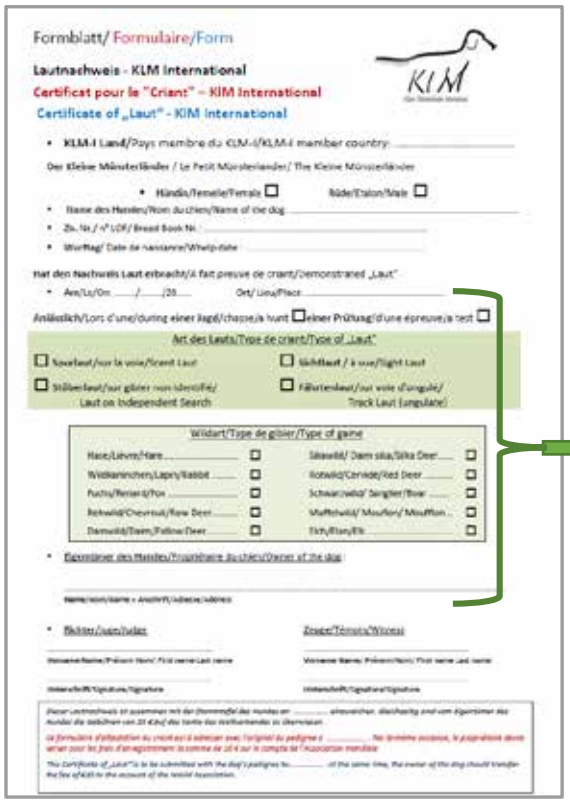
Formblatt/ Formulaire/Form

Lautnachweis - KLM International
Certificat pour le "Criant" – KIM International
Certificate of „Laut" - KIM International

- KLM-I Land/Pays membre du KLM-I/KLM-I member country: .....

Der Kleine Münsterländer / Le Petit Münsterlander/ The Kleine Münsterländer

- Hündin/Femelle/Female ☐ Rüde/Etalon/Male ☐
- Name des Hundes/Nom du chien/Name of the dog .....
- Zu. Nr./ n° LOF/ Breed Book Nr. .....
- Wurftag/ Date de naissance/Whelp date .....

Hat den Nachweis Laut erbracht/A fait preuve de criant/Demonstrated „Laut"

- Am/Le/On: ...../...../20..... Ort/ Lieu/Place: .....

Anlässlich/Lors d'une/during einer Jagd/chasse/a hunt ☐ einer Prüfung/d'une épreuve/a test ☐

Art des Lauts/Type de criant/Type of „Laut"

☐ Spurlaut/sur la voie/Scent Laut ☐ Sichtlaut / à vue/Sight Laut
☐ Stöberlaut/sur gibier non identifié/ Laut on Independent Search ☐ Fährtenlaut/sur voie d'ongulé/ Track Laut (ungulate)

Wildart/Type de gibier/Type of game

Hase/Lièvre/Hare	☐	Sikawild/ Daim sika/Silka Deer	☐
Wildkaninchen/Lapin/Rabbit	☐	Rotwild/Cervidé/Red Deer	☐
Fuchs/Renard/Fox	☐	Schwarzwild/ Sanglier/Boar	☐
Rehwild/Chevreuil/Row Deer	☐	Muffelwild/ Mouflon/ Moufflon	☐
Damwild/Daim/Fallow Deer	☐	Elch/Elan/Elk	☐

- Eigentümer des Hundes/Propriétaire du chien/Owner of the dog:

Name/nom/name + Anschrift/adresse/address

- Rüdenführer/Juge/Judge: Zeuge/Témoin/Witness:

Vorname/Name/Prénom/Nom/ First name/Last name

Unterschrift/Signature/Signature

Dieser Lautnachweis ist zusammen mit der Ahnentafel des Hundes an ..... einzusenden, gleichzeitig sind vom Eigentümer des Hundes die Gebühren von 20 €/ou/des tarifs des Vereinsbundes zu übermitteln

Le formulaire d'attestation du criant est à adresser avec l'original du pedigree à ..... Par ailleurs, le propriétaire devra verser pour les frais d'enregistrement la somme de 20 € sur le compte de l'Association mandatée

This Certificate of „Laut" is to be submitted with the dog's pedigree to ..... At the same time, the owner of the dog should transfer the fee of 20 € to the account of the related association.

Hat den Nachweis Laut erbracht/A fait preuve de criant/Demonstrated „Laut"

- Am/Le/On: ...../...../20..... Ort/ Lieu/Place: .....

Anlässlich/Lors d'une/during einer Jagd/chasse/a hunt ☐ einer Prüfung/d'une épreuve/a test ☐

Art des Lauts/Type de criant/Type of „Laut"

☐ Spurlaut/sur la voie/Scent Laut ☐ Sichtlaut / à vue/Sight Laut
☐ Stöberlaut/sur gibier non identifié/ Laut on Independent Search ☐ Fährtenlaut/sur voie d'ongulé/ Track Laut (ungulate)

Wildart/Type de gibier/Type of game

Hase/Lièvre/Hare	☐	Sikawild/ Daim sika/Silka Deer	☐
Wildkaninchen/Lapin/Rabbit	☐	Rotwild/Cervidé/Red Deer	☐
Fuchs/Renard/Fox	☐	Schwarzwild/ Sanglier/Boar	☐
Rehwild/Chevreuil/Row Deer	☐	Muffelwild/ Mouflon/ Moufflon	☐
Damwild/Daim/Fallow Deer	☐	Elch/Elan/Elk	☐

Pause entre deux traques.

En France, beaucoup de PEM sont utilisés en battue pour chasser le sanglier et le cerf.

Chien poursuivant un lièvre en criant (Sichtlaut)

Germain KLEIN
14/06/2017

Transporter votre chien en véhicule

Qu'est-ce que le C.A.P.T.A.V. et le T.A.V.

(Certificat d'Aptitude Professionnelle pour le Transport d'Animaux Vivants)

Transporter votre chien peut devenir un casse-tête et surtout coûter cher !!!

Pour le particulier

Il n'y a pas de loi spécifique sur le transport de votre chien dans votre véhicule mais …. Oui il y a toujours un mais ….
Le code de la route, peut s'y appliquer, même s'il n'y a que des allusions indirectes à ce sujet, il parait logique que le transport d'un chien en liberté puisse se révéler à la fois dangereux et interdit.

Plusieurs articles du code de la route peuvent être appliqués à votre chien et ouvrir à quelques amendes ….

Article R412-1 : I. – En circulation, tout conducteur ou **passager** d'un véhicule à moteur doit porter une ceinture de sécurité homologuée dès lors que le siège qu'il occupe en est équipé en application des dispositions du livre III.
Vous constaterez que le terme passager n'est pas explicite. Il peut s'agir d'un humain mais aussi de votre chien. Il peut être déduit implicitement que votre chien doit être attaché. Amende de 4ème classe.

Article R412-6 II.- Tout conducteur doit se tenir constamment en état et en position d'exécuter commodément et sans délai toutes les manœuvres qui lui incombent. **Ses possibilités de mouvement et son champ de vision ne doivent pas être réduits par le nombre ou la position des passagers**, par les objets transportés ou par l'apposition d'objets non transparents sur les vitres.
Votre compagnon à 4 pattes ne peut donc pas et là c'est clair, gêner votre conduite, votre attention ou votre concentration !!!! Implicitement vous devez avoir pris les mesures nécessaires pour que votre chien ne vous gêne en rien. Amende de 2ème classe

Article R412-49: Tout arrêt ou stationnement, gênant, dangereux ou contraire à toute disposition prise par l'autorité investie du pouvoir de police, d'un animal isolé ou en groupe est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la première classe**. Est puni de la même sanction, le fait pour tout conducteur de s'éloigner du lieu de stationnement de son animal sans avoir pris les précautions utiles pour prévenir tout risque d'accident du fait de son absence**.

Pour information les amendes !!!!!

	Amende forfaitaire	Amende minorée	Amende majorée	Amende maximum
1ère classe	11		33	38
2ème classe	35	22	75	150
3ème classe	68	45	180	450
4ème classe	135	90	375	750
5ème classe				15000 à 3000 en cas de récidive

Rappelez-vous que son instinct peut à tout moment entrainer un comportement inattendu, même si habituellement votre chien dort tout gentiment en boule sur la banquette arrière ou sur la place passager.

D'autre part, votre chien en liberté sur la banquette arrière peut en cas d'un freinage brusque soit vous taper au niveau de la nuque, dos … et vous provoquer des lésions, soit, s'il est entre les deux sièges se retrouver sur le tableau de bord ou pire passer à travers le pare-brise…Ses lésions lui coûteront peut-être la vie.

Pensez en stationnement à lui laisser de quoi s'aérer voire à boire …. Mais que personne ne puisse passer son bras et se faire mordre, car sans agressivité votre chien pourrait se mettre à défendre votre véhicule.

Pensez cela va peut-être vous sembler idiot mais à indiquer par un autocollant sur votre vitre arrière que vous pouvez transporter un chien à bord.
Imaginez que vous fassiez un malaise, que vous ayez un accident au volant de votre véhicule et qu'en essayant de vous secourir, les intervenants se trouvent sans le savoir en face de votre adorable compagnon qui n'aura qu'une idée en tête vous protéger…sans compter que lui aussi peut connaitre un état de stress suite aux évènements.
De même les secouristes pourront soit faire le nécessaire pour secourir aussi votre chien, mais aussi vous demander s'il était avec vous ou pas. En effet, en cas de grand choc il aura pu s'échapper et , affolé, prendre la fuite avec le risque de provoquer un autre accident.

Il faut réfléchir à tout cela et penser d'une part à vous, mais aussi à sa sécurité.

Quels sont les méthodes de transports :

1 - La ceinture de sécurité Il suffit de la fixer dans l'attache ceinture du véhicule et au chien par le mousqueton prévu…Le harnais est préférable au collier. Imaginez l'impact d'un freinage brusque sur cou du chien attaché par un collier à la ceinture ?
Vous trouverez des ceintures de sécurités et harnais dans toutes les animaleries, les sites internet, certains toiletteurs…

2 - La grille, le filet, etc. Le chien est en liberté « contrôlée », puisque son espace est localisé mais présente aussi un grand risque en cas d'accident.
Il faut aussi penser que si le filet retiendra sans aucune difficulté un York, il sera plus compliqué de retenir un Montagne des Pyrénées. Il faut bien penser à prendre le système le plus adapté à la puissance de votre chien !!!

3 – la cage de transport. Elle est adaptée à de nombreux animaux. Mais là aussi il vous faut avant de l'acquérir que vous la choisissiez en fonction de la taille de votre chien, mais aussi qu'elle puisse rentrer dans votre véhicule.
La cage de transport peut aussi être intéressante quand vous devez transporter un chien malade…la caisse est plus facile à nettoyer que la voiture entière….
Pensez en installant votre caisse à ce que le chien puisse avoir de l'air, mais sans être en courant d'air et un minimum de lumière.

Pour le « professionnel » : Le C.A.P.T.A.V. et le T.A.V.
Définitions :
Le C.A.P.T.A.V. concerne le transport les animaux vivants vertébrés

bovins, ovins, caprins, porcins, volailles, équidés, chiens, chats... dans un cadre professionnel
Le T.A.V. concerne le transport des chiens et des chats et pas les autres vertébrés.... Là aussi dans un cadre professionnel
Le convoyeur est la personne titulaire du CAPTV ou du TAV

Les textes qui régissent le transport des animaux :

Le transport d'animaux est encadré par la réglementation EUROPÉENNE. Elle s'applique au transport d'animaux vertébrés vivants à l'intérieur de l'UE Règlement (CE) n°1/2005 du 22 décembre 2004 relatif à la protection des animaux en cours de transport et les opérations annexes.

Le transport d'animaux est également encadré par la réglementation FRANÇAISE
- Le Code rural, livre II, titre 1er, chapitre IV, section 4 «transport des animaux vivants»
- L'arrêté modifié du 5 novembre 1996 relatif à la protection des animaux en cours de transport. Il apporte des mesures nationales visant à améliorer le bien-être des animaux
* ANNEXES de l'arrêté du 3 avril 2014- SECTION 2 CHAPITRE VI Dispositions spécifiques à l'éducation, au dressage et à la présentation au public : «Pour les activités itinérantes, le transport des animaux doit être effectué dans le respect des prescriptions du règlement (CE) n°1/2005 du Conseil du 22 décembre 2004 relatif à la protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes.»

Quand est-ce qu'il n'est pas indispensable d'avoir un convoyeur dans le véhicule ?

- Pour les trajets de moins de 50km effectués par l'éleveur avec son propre véhicule et détenant une formation adaptée (type CCAD)
- Pour les urgences ordonnées par un vétérinaire
- Pour le transport d'animaux (service) de moins de 65km sans manipulation des animaux (prise en charge et livraison de la kennel)

Quand est-ce qu'il n'est pas indispensable d'avoir un convoyeur dans le véhicule ?

Hors points ci-dessus et lorsque le transport est effectué dans un but commercial :
«Le transport à des fins commerciales ne se limite pas aux transports qui impliquent un échange immédiat d'argent, de biens ou de services. Le transport à des fins commerciales inclut notamment les transports qui induisent ou visent à produire directement ou indirectement un profit. (Règlement (CE) 1/2005)

Ce que les règlementations demandent

	Conditions générales *(article 3 du règlement CE)*	Documents de transport et exigences techniques *(articles 4 et 6.3 du règlement CE)*	Autorisation de transport * *(articles 6 et 7 du règlement CE)*	Formation des convoyeurs et CAPTAV (pour animaux de rente et équidés) *(article 6 du règlement CE)*
Tout transport d'animaux vivants	X			
Transport effectué **par les éleveurs** de leurs propres animaux, avec leurs propres moyens de transport, sur une **distance inférieure à 50 km** de leur exploitation	X			
Transport effectué **par les éleveurs** de leurs propres animaux, avec leurs propres moyens de transport, sur une **distance comprise entre 50 et 65 km** de leur exploitation	X	X		
Transport réalisé par un opérateur économique (dont éleveur) sur une **distance supérieure à 65 km**	X	X	X	X

** L'agrément des véhicules est également requis mais uniquement pour le transport de type 2 (cf. ci-dessous)*

Liste des diplômes donnant l'équivalence à la formation TAV
Diplômes, titres et certificats enregistrés au RNCP réputés conformes à l'obligation de formation prévue à l'article 6.4 du règlement (CE) n° 1/2005 Partie 1 de l'arrêté du 12 novembre 2015relatif aux habilitations ou enregistrements des organismes de formation mettant en œuvre les formations requises pour les personnes exerçant une fonction de convoyeur d'animaux vivants.

Pour les animaux domestiques de compagnie, des espèces féline et canine, sont reconnus les diplômes délivrés par le ministère chargé de l'agriculture suivants :
- Diplôme d'Etat de docteur vétérinaire.
- Brevet de technicien supérieur agricole option « productions animales ».
- Baccalauréat professionnel spécialité « conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin ».
- Baccalauréat professionnel spécialité « conduite et gestion des élevages canin et félin ».
- Baccalauréat professionnel spécialité « technicien conseil vente en animalerie ».
- Brevet professionnel « éducateur canin ».
- Brevet professionnel agricole option « travaux des élevages canin et félin ».
- Brevet d'études professionnelles agricole option « élevages canin et félin ».
- Brevet d'études professionnelles agricole option « travaux des élevages canin et félin ».

Vous ne vous savez pas si vous avez besoin du TAV dans vos activités : contactez votre DDPP

Sources
http://blog.patawouf.fr/le-transport-des-chiens-en-voiture/
https://www.snpcc.com/transportsdanimaux
http://animal-transport.info/site/pdf/brochure_transport_PMAF.pdf
https://www.preventionroutiere.asso.fr/2016/03/24/voyager-avec-son-animal-de-compagnie/

RÈGLEMENT CHAMPIONNAT DE RACE

Généralités :

Le but de la désignation d'un champion de race est la promotion d'un sujet exceptionnel représentant de sa race.
Il doit représenter le type de chien se rapprochant le plus possible du standard, qui possède et fait preuve, des qualités de polyvalence pour la pratique de la chasse.
Ce titre doit être accessible à tous les épagneuls allemands, en évitant la sélection par le nombre de présentations.
Seules les qualités naturelles, la faculté de recevoir un dressage, l'absence de tare génétique, doivent orienter le comité pour la désignation d'un Champion de Race. En clair il doit être un bon et beau chien.

Article 1 - Titres

Le titre sera attribué par sexe pour chaque race du club chaque année.

6 titres pourront être décernés

- Petit Epagneul de Münster Femelle,
- Petit Epagneul de Münster Mâle,
- Langhaar Femelle, Langhaar Mâle,
- Grand Epagneul de Münster Femelle,
- Grand Epagneul de Münster Mâle.

Article 2 - Conditions de participation

Pour participer au championnat de race, le propriétaire doit être membre du club et devra faire la demande d'attribution du titre au responsable désigné du club à la fin de la saison d'automne de l'année écoulée.

Article 3 - Conditions morphologiques et santé

Le titre ne pourra être décerné qu'à un chien
- Exempt de dysplasie (lecture officielle A ou B)
- Identification ADN enregistrée par la SCC
- Ayant obtenu un Excellent au cours d'une Nationale d'Elevage.

Article 4 - Calcul

Pour obtenir le titre champion de race de l'année, le chien devra avoir obtenu l'année concernée, au minimum un qualificatif dans chaque catégorie de concours :
- Fields Trial sur gibier naturel, sauvage ou printemps.
- Fields Trial gibier Tiré.
- Brevet International de Chasse Pratique (quelle que soit la catégorie)

Pour être Champion de Race le sujet devra avoir obtenu un CACT ou RCACT en Field Trials ou une 1ère catégorie en BICP dans l'année en cours.

Si plusieurs sujets peuvent prétendre au titre, le calcul se fera selon le barème ci-dessous. Les meilleurs résultats seront pris en considération sur un maximum de six résultats, dont au moins un obtenu dans chacune des 3 catégories de concours cités ci-dessus.

2 classements maximum dans un même type d'épreuve, par le même organisateur seront pris en compte (Sera pris en compte le club ou l'association territoriale et le Nom de l'organisateur. Par exemple CFEML organisateur M. X est une organisation différente de CFEML organisateur M. Y)

Pour les I.C.P. et I.C.V.O. organisés par d'autres clubs, seuls les concours ayant obtenu de manière officielle l'accord du C.F.E.M.L. (Présidence du C.F.E.M.L. après accord de la commission travail) seront pris en compte dans le calcul des points.

A) Field Trial

Un coefficient multiplicateur sera appliqué en Field Trial en fonction des disciplines :
- Solo Gibier Tiré coef. 1
- Couple Gibier Tiré coef. 3
- Solo gibier naturel, sauvage, printemps coef. 2
- Couple gibier naturel, sauvage, printemps coef. 4

Spéciale ou Interclub Partiel	
CACIT	14
RCACIT	13
CACT	12
RCACT	11
1er EXC	10
2è EXC	9
3è EXC	8
4è EXC	7
EXC	6
TB / CQN	5
B	4

Pour les ICVO, 3 points au point de base seront rajoutés pour chaque classement

Pour les "ouvert", 6 points au point de base seront rajoutés pour chaque classement

B) BICP :

- BICP avec CACIT 17 points
- BICP avec RCACIT 16 points
- BICP : 1ère catégorie 15 points
- BICP : 2ème catégorie 11 points
- BICP : 3ème catégorie 05 points

Article 5 - Critère pour départager deux chiens à égalité de points

En cas d'égalité, le chien le plus jeune sera désigné Champion de Race de l'année.

Article 6 - Doublé

Au cas où la 1ère place devait revenir à un chien déjà titulaire du Champion de Race, le titre sera attribué au suivant dans l'ordre du classement. Si aucun autre chien ne peut y prétendre, il homologuera alors le titre pour la seconde fois.

Article 7 - Homologation du titre

La demande d'homologation du titre sera effectuée auprès de la SCC, par le responsable désigné du C.F.E.M.L., après vérification des données envoyées par le propriétaire du chien.
Le titre homologué apparaitra sur les pedigrees de ses descendants.

Article 8 – Titre non homologué

Quelle qu'en soit la raison, si le titre de champion de Race d'une année ne devait pas être homologué par le C.F.E.M.L. ou la S.C.C., après vérification du motif, le chien classé second s'il remplit toutes les conditions sera proposé pour ce titre.

Article 9 - Communication

Une photo de chaque champion de race sera diffusée, sur la page de garde du premier bulletin de l'année de l'association et sur le site du club. Elle sera accompagnée du nom complet du chien, de son propriétaire, de son producteur, de son (ses) conducteur(s).
Une photo de chaque champion de race sera insérée dans le calendrier annuel du C.F.E.M.L.

Mise en application à compter du 01 janvier 2018

Elaboré par le Comité en réunion de mars 2017

LES CHAMPIONS HOMOLOGUES EN 2017

CHAMPIONNAT DE RACE 2017

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE :

IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS

FUGLEVANG'S JACK x FUTEE VOM HEXENKUPPEN
Mâle né le 21/05/2013 - Dysplasie A- Cotation 4
à M. HOUSSET Christophe
Conducteurs : MM HOUSSET Christophe, RIGA Janis,
RIBES Rémy, BOUCHER Luciano

06/10/2017	LA VACQUERIE	FIELD OUVERT		CACT	MURARESCU	12 pts
16/10/2017	ESCOURCE	FIELD ICVO		CACT	M. PEYRAT	12 pts
25/11/2017	MAINTENAY	BICP		BICP 1ère Cat	Roger AEBERHARD / Jimmy	12 pts
04/12/2017	MAGNY	FIELD OUVERT	gibier NATUREL	3 Exc.	LANGLAIS Michel	16 pts
05/12/2017	MAGNY	FIELD OUVERT	gibier NATUREL	CACT	LEICKMAN Dominique	24 pts
07/12/2017	ST GERMAIN LE	FIELD OUVERT	gibier NATUREL	RCACT	BOITIER-MURA Francois	22 pts

32 engagements - TOTAL : 98 pts

Ont également concouru :

JAZON DES ETOILES DE WOODCOCK : 39 engagements - 80 points
CASPER DU TER I'ET TILLEUL x HANNY VOM HEILIGENWALD
Mâle né le 15/05/2014- Dysplasie A- Cotation 4
à M. GRAFF Hervé - Conducteur M. COLLET Nicolas

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE :

MOKA DU BASQUE

POKER VOM WOLFSBAU x ILUNA DU GOUFFRE DU BERGER
Femelle née le 28/02/2016- Dysplasie A- Cotation 4
à M. ALFARO Gratien - Conducteur M. COLLET Nicolas

29/09/2017	THERDONNE	FIELD OUVERT	3 TB	JONCOUR	4 pts
22/10/2017	ONESSE	FIELD ICVO	RCACT	Langlais	11 pts
04/11/2017	MONTEILS (OPEN)	FIELD OUVERT	RCACT	PEYRAT	11 pts
05/11/2017	VILLETOUREIX DORDOGNE	FIELD OUVERT	RCACT	TEMPETE	11 pts
03/12/2017	CALLAC	FIELD OUVERT g. SAUVAGE	1 Exc.	HUMBERT	20 pts
11/12/2017	ETAIN	BICP	BICP 2è Cat	VARGAS / DELEHOYE	8 pts

30 engagements - TOTAL : 65 pts

JOLIE HERZI DU MAS DE L'ORACLE -
13 engagements - 63 points
FALCO DU CLOS DES COOKIES x HERMINE DES GRANDES VOIVRES
Femelle née le 13/09/2014- Dysplasie A- Cotation 4
à M. FOUCAUD Eric
Conducteurs : MM FOUCAUD Eric et FAUSSURIER Bernard

Déjà titulaire du titre en 2016
HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL – 9 engagements - 75 points
ESCO VOM SCHMUTTERTAL x
CRAFTY'N CHARM DE LA TOUR DE COUMAIL
Femelle née le 19/08/2012- Dysplasie B- Cotation 4
à Mme BOULANGER Magali
conductrice : Mme COMMUNAL Elodie

CHAMPION DES FIELD-TRIALS SUR GIBIER TIRE

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER :

POKER VOM WOLFSBAU
Dysplasie A - cotation 4
(CAESAR AUS DER WOLFSKAMMER x
KOMTESSA VOM WOLFSBAU)
Mâle né le 22/03/2012- LOF 9400/1578
à M. COLLET Nicolas

MAIRA DU CLOS DE MURCY
Dysplasie A - cotation 3
(IRCO VOM HEXENKUPPEN x
FUNGY DE LA TOUR DE COUMAIL)
Femelle née le 14/02/2016- LOF 11454/2686
à Mme ROUSSEAU Aurélie

DARKOS
Dysplasie A - cotation 4
(ARGI DE DONEZTEBE x VEGA VOM HUNDEGELAUT)
Mâle né le 19/05/2008- LOF5718/1151
à M. URRUTIA Peio

CHAMPION INTERNATIONAL DE TRAVAIL EPREUVE DE CHASSE (CH IT(EC))

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER :

IZAK DE LATIREMONT
Dysplasie A - cotation 4
(VICO DU CLOS DES COOKIES x FIFA DE LA NOIRE HAIE)
Mâle né le 10/02/2013- LOF8566/1576
à M. SIDHOUM Jean Michel

CHAMPION INTERNATIONAL DE TRAVAIL FIELD TRIAL (CH IT (ft))

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER :

IRON VOM HEXENKUPPEN
Dysplasie A - cotation 4
(ACO VON DER TEUFELSBURG x
FIBY VOM HEXENKUPPEN)
Mâle né le 17/06/2013 - LOF8909/1667
à M. BRENUCHON Bernard

CHAMPION INTERNATIONAL DE BEAUTÉ ET TRAVAIL (CH IBT)

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER :

ARGI DE DONEZTEBE
Dysplasie A - cotation 4
(STRAGLYB DU CHEMIN DE PICHELOUX x
SUMA DU VALLON DES CHARLES)
Mâle né le 01/02/2005- LOF4276/846
à M. URRUTIA Peio

TRIALERS 2017

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER :

JOLIE HERZI DU MAS DE L'ORACLE
Dysplasie A - cotation 4
(FALCO DU CLOS DES COOKIES x HERMINE DES GRANDES VOIVRES)
Femelle née le 13/09/2014- LOF10140/2364
à M. FOUCAUD Eric

LIVER DE LA VALLEE DE LA PY
Dysplasie A - cotation 4
(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x EDEN VOM HEXENKUPPEN)
Mâle né le 04/06/2015- LOF10899/1958
à M. MONGRENIER PHILIPPE

JAZON DES ETOILES DE WOODCOCK
Dysplasie A - cotation 4
(CASPER DU TER I'ET TILLEUL x HANNY VOM HEILIGENWALD)
Mâle né le 15/05/2014- LOF10380/1742
à M. GRAFF Hervé

RESULTATS DES FIELD-TRIALS D'AUTOMNE 2017

24/08 - LE PUY EN VELAY - OUVERT - gibier naturel - PERDRIX

SOLO - juge : M. Octave LANORD

3è T.B. : JOLIE HERZI DU MAS DE L'ORACLE, PMF à M. FOUCAUD E. (cond : FOUCAUD Eric) *(FALCO DU CLOS DES COOKIES x HERMINE DES GRANDES VOIVRES)*

31/08 - AUDINGHEN - OUVERT - gibier naturel – PERDRIX

juge : M. BOUEE

1er Exc. CACT : JOEY, LM à M. VAN VUCHT P. (cond : VAN VUCHT Paul) *(LEDDER V.'T' REIGERSKANTJE x LARA)*

01/09 - AUDINGHEN - OUVERT - gibier naturel - PERDRIX

juge : M. VARGAS

2è T.B. : JOEY, LM à M. VAN VUCHT P. (cond : VAN VUCHT Paul)

12/09 - ST FRONT - OUVERT - FAISAN

SOLO - juge : M. Jean-Marie HUMBERT

2è Exc. RCACT : MAIRA DU CLOS DE MURCY, PMF à Mme ROUSSEAU A. (cond : MAZEROLLES Gilles) *(IRCO VOM HEXENKUPPEN x FUNGY DE LA TOUR DE COUMAIL)*

16/09 - COMPAINS - OUVERT - FAISAN

SOLO juge : M. Dominique LEICKMAN

2è Exc. : IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS, PMM à M. HOUSSET C. (cond : RIBES Rémy) *(FUGLEVANG'S JACK x FUTEE VOM HEXENKUPPEN)*

18/09 - POLMINHAC - OUVERT - FAISAN

SOLO - juges : MM Dominique LEICKMAN, Thierry SOUSTRE

1er Exc. : MAIRA DU CLOS DE MURCY, PMF à Mme ROUSSEAU A. (cond : MAZEROLLES Gilles)

22/09 - CHOUPPES - SPEC - FAISAN

COUPLE - juges : MM Lionel MEUNIER L., Jean-François MAILLET (président)

1er Exc. : FRITZ DE LA NOIRE HAIE, PMM à M. REISSER L. (cond : REISSER Lionel) *(CISKO DE LA TERRE DU MILIEU x CRAPULE DE ROCANCOURT)*

2è Exc. : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL, PMF à Mme BOULANGER M. (cond : COMMUNAL Elodie)*(ESCO VOM SCHMUTTERTAL x CRAFTY'N CHARM DE LA TOUR DE COUMAIL)*

3è T.B. : CREUSE DE DONEZTEBE, PMF à M. URRUTIA P. (cond : URRUTIA OCHOA Péio) *(OSLO DE WACOURT x SUMA DU VALLON DES CHARLES)*

23/09 - COOLUS - ICVO - FAISAN

SOLO - juge : M. Michel AUPEE

3è T.B. : JAVA DU DOMAINE DU GRAND MARAIS, PMF à M. CHATELOT S.

(cond : CHATELOT Samuel) *(DALTON VOM HEXENKUPPEN x DANA DU PASSAGE DE LA NAUX)*

26/09 - PONTFAVERGER - ICVO - FAISAN

COUPLE - juges : MM Dominique LEBRUN (président), Alexandre MARTEL

T.B. : GOYA DE JONCAIT, LF à M. NIGON M. (cond : CHARRON Christian) *(IRON VAN DER KREPPELSE HEIDE x CHIPS DE JONCAIT)*

SOLO - juge : M. Michel AUPEE

4è Exc. : LIVER DE LA VALLEE DE LA PY, PMM à M. MONGRENIER P. (cond : MONGRENIER Philippe) *(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x EDEN VOM HEXENKUPPEN)*

T.B. : JAPY DE LA VALLEE DE LA PY, PMM

à M. MONGRENIER P. (cond : MONGRENIER Philippe) *(DALTON VOM HEXENKUPPEN x GESSY DE LA VALLEE DE LA PY)*

SOLO - juge : M. José VARGAS

T.B. : JAVA DU DOMAINE DU GRAND MARAIS, PMF à M. CHATELOT S. (cond : CHATELOT Samuel)

27/09 - CORMEILLES EN VEXIN - OUVERT – FAISAN

SOLO - juge : M. Serge GUILBERT

T.B. : LIBETTE VOM HEXENKUPPEN, PMF à Mme PIERRET S. (cond : COLLET Nicolas) *(POKER VOM WOLFSBAU x FIBY VOM HEXENKUPPEN)*

SOLO - juge : M. Yves JONCOUR

T.B. : JAZON DES ETOILES DE WOODCOCK, PMM à M. GRAFF H. (cond : COLLET Nicolas) *(CASPER DU TER I'ET TILLEUL x HANNY VOM HEILIGENWALD)*

29/09 - THERDONNE - OUVERT - FAISAN

SOLO - juge : M. Yves JONCOUR

3è T.B. : MOKA DU BASQUE, PMF à M. ALFARO G. (cond : COLLET Nicolas) *(POKER VOM WOLFSBAU x ILUNA DU GOUFFRE DU BERGER)*

30/09 LETIA - OUVERT - PERDRIX

SOLO - juge : M. Lionel MEUNIER

1er Exc. CACT : JOLIE HERZI DU MAS DE L'ORACLE, PMF à M. FOUCAUD E. (cond : FAUSSURIER Bernard)

30/09 - RIBEMONT - ICVO - FAISAN

SOLO - juge : M. Serge GUILBERT

3è Exc. : JAZON DES ETOILES DE WOODCOCK, PMM à M. GRAFF H. (cond : COLLET Nicolas)

01/10 - SAGONE - OUVERT - PERDRIX

SOLO - juge : M. Michel LANGLAIS

2è Exc. RCACT : JOLIE HERZI DU MAS DE L'ORACLE, PMF à M. FOUCAUD E. (cond : FAUSSURIER Bernard)

03/10 - ANDECHY - ICVO - FAISAN

COUPLE - juges : MM Daniel ZAZEMPA, Maurice DE LE HOYE

2è Exc. RCACT : GHOST DU VAL COISIN, PMF à M. COLLET N. (cond : COLLET Nicolas) *(CASPER DU TER I'ET TILLEUL x HANNY VOM HEILIGENWALD)*

SOLO - juge : M. Dominique LEBRUN

2è Exc. RCACT : LIVER DE LA VALLEE DE LA PY, PMM à M. MONGRENIER P. (cond : MONGRENIER Philippe)

06/10 - LA VACQUERIE - OUVERT - PERDRIX

SOLO - juge : M. Ange FRANCHI

4è Exc. : LUCKY VOM HUNDEGELAUT, LF à

M. RENAUD J. (cond : VEYSSIERE Laurent) *(ETZEL VOM ROTELSTEIN x ANIS VOM WILDEN MOOR)*

SOLO - juge : M. MURARESCU
1er Exc. CACT : IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS, PMM à M. HOUSSET C. (cond : RIBES Rémy)

06/10 LANTHEUIL - ICVO - FAISAN

SOLO - juge : M. Michel AUPEE
T.B. : LIVER DE LA VALLEE DE LA PY, PMM à M. MONGRENIER P. (cond : MONGRENIER Philippe)
SOLO - juge : M. Serge COUREL
3è Exc. : LIBETTE VOM HEXENKUPPEN, PMF

à Mme PIERRET S. (cond : COLLET Nicolas)
SOLO - juge : M. Pierre FLOIRAS
Exc. : JAZON DES ETOILES DE WOODCOCK, PMM à M. GRAFF H. (cond : COLLET Nicolas)

07/10 LA VACQUERIE - ICVO - PERDRIX

SOLO - juge : M. MURARESCU
4è Exc. : JOLIE HERZI DU MAS DE L'ORACLE, PMF à M. FOUCAUD E. (cond : FAUSSURIER Bernard)

07/10 - LANTHEUIL - ICVO - FAISAN

SOLO - juge : M. Jacques KERSPERN
2è Exc. : JAPY DE LA VALLEE DE LA PY, PMM à M. MONGRENIER P. (cond : MONGRENIER Philippe)
3è T.B. : MOKA DU BASQUE, PMF à M. ALFARO G. (cond : COLLET Nicolas)

08/10 - LANTHEUIL - OUVERT - FAISAN

SOLO - juge : M. Michel AUPEE
2è Exc. RCACT : JAPY DE LA VALLEE DE LA PY, PMM à M. MONGRENIER P.

SOLO - juge : M. Serge COUREL
T.B. : JAZON DES ETOILES DE WOODCOCK, PMM à M. GRAFF H. (cond : COLLET Nicolas)

12/10 - BOURIDEYS - OUVERT - FAISAN

SOLO - juge : M. Christian BOUCHER
2è Exc. : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL,

PMF à Mme BOULANGER M. (cond : COMMUNAL Elodie)

14/10 - ESCOURCE - ICVO - FAISAN

COUPLE - juges : MM Jacques Beillard, Yves Joncour
Exc. : GOYA DE JONCAIT, LF à M. NIGON M.

(cond : CHARRON Christian)
SOLO - juge : Mme Sylvie HENOCQUE
Exc. : LUCKY VOM HUNDEGELAUT, LF à M. RENAUD J. (cond : VEYSSIERE Laurent)

16/10 - ESCOURCE - ICVO – FAISAN

COUPLE - juges : Mme Magali RAFFY, M. Pierre FLOIRAS
T.B. : DARKOS, PMM à M. URRUTIA P. (cond : URRUTIA OCHOA Péio)*(ARGI DE DONEZTEBE x VEGA VOM HUNDEGELAUT)*
SOLO - juge : M. Marcel PEYRAT
1er Exc. CACT : IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS, PMM à M. HOUSSET C. (cond : RIBES Rémy)
3è Exc. : MAIRA DU CLOS DE MURCY, PMF à Mme ROUSSEAU A. (cond : MAZEROLLES Gilles)
SOLO - juge : M. Yves GUILBERT
3è T.B. : LIBETTE VOM HEXENKUPPEN, PMF à Mme PIERRET S. (cond : COLLET Nicolas)

18/10 - ESCOURCE - OUVERT - FAISAN

COUPLE - juges : MM Jean LASSANDRE (Président), Thierry SOUSTRE, LALAUDE (Assesseur)
Exc. : DARKOS, PMM à M. URRUTIA P. (cond : URRUTIA OCHOA Péio)
SOLO - juge : Mme Magali RAFFY
2è Exc. RCACT : MAIRA DU CLOS DE MURCY, PMF à Mme ROUSSEAU A. (cond : MAZEROLLES Gilles)
SOLO - juges : MM VERON (Assesseur), Bruno MAURY
2è Exc. : LUCKY VOM HUNDEGELAUT, LF à M. RENAUD J. (cond : VEYSSIERE Laurent)

20/10 - ONESSE - ICVO - FAISAN

COUPLE - juges : MM Yves GUILBERT, Thierry SOUSTRE
1er Exc. CACT : GHOST DU VAL COISIN, PMF à M. COLLET N. (cond : COLLET Nicolas)

22/10 ONESSE - ICVO - FAISAN

COUPLE - juges : MM Philippe DUBROCA, Max MESTEPES
Exc. : GHOST DU VAL COISIN, PMF à M. COLLET N. (cond : COLLET Nicolas)
SOLO - juge : M. Michel LANGLAIS
2è Exc. RCACT : MOKA DU BASQUE, PMF à M. ALFARO G. (cond : COLLET Nicolas)
Exc. : LIBETTE VOM HEXENKUPPEN, PMF à Mme PIERRET S. (cond : COLLET Nicolas)

23/10- ONESSE - OUVERT - FAISAN

COUPLE - juges : MM Jean-Baptiste DRAIN, Yves JONCOUR (Président)
3è Exc. : GOYA DE JONCAIT, LF à M. NIGON M. (cond : CHARRON Christian)

30/10 - VILLESEQUE - OUVERT - FAISAN

COUPLE - juges : M. Jacques GOUBIE, Mme Sylvie HENOCQUE
1er Exc. CACIT : GHOST DU VAL COISIN,

PMF à M. COLLET N. (cond : COLLET Nicolas)
SOLO - juge : Mme Dominique LARRIEU
2è Exc. RCACT : IRCO VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. RACAULT C. (cond : RACAULT Cyril)*(ACO VON DER TEUFELSBURG x FIBY VOM HEXENKUPPEN)*

01/11 - MONTEILS - OUVERT - FAISAN

SOLO - juge : Mme Dominique LARRIEU
3è Exc. : IRCO VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. RACAULT C. (cond : RACAULT Cyril)

03/11 - MONTEILS (OPEN) - OUVERT - FAISAN - SOLO - juge : M. Yves TASTET

T.B. : MOKA DU BASQUE, PMF à M. ALFARO G. (cond : COLLET Nicolas)

04/11 - MONTEILS (OPEN) - OUVERT - FAISAN - SOLO - juge : M. Marcel PEYRAT

2è Exc. RCACT : MOKA DU BASQUE, PMF à M. ALFARO G. (cond : COLLET Nicolas)

05/11 - VILLETOUREIX DORDOGNE - OUVERT - FAISAN

COUPLE - juges : MM Octave LANORD (Président), Pierre FLOIRAS
3è Exc. : GHOST DU VAL COISIN, PMF à M. COLLET N. (cond : COLLET Nicolas)
4è Exc. : MAIRA DU CLOS DE MURCY, PMF à Mme ROUSSEAU A. (cond : ROUSSEAU Aurélie)
SOLO - juge : M. Guy TEMPETE
2è Exc. RCACT : MOKA DU BASQUE, PMF à M. ALFARO G. (cond : COLLET Nicolas)
3è Exc. : JAZON DES ETOILES DE WOODCOCK, PMM à M. GRAFF H. (cond : COLLET Nicolas)

07/11 - HOUEILLES - OUVERT - FAISAN

SOLO - juge : M. Jean-Pierre CADEAU
3è Exc. : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL, PMF à Mme BOULANGER M. (cond : COMMUNAL Elodie)
SOLO - juge : Mme Dominique LARRIEU
Exc. : LUCKY VOM HUNDEGELAUT, LF à M. RENAUD J. (cond : VEYSSIERE Laurent)

11/11 ETAIN - OUVERT - FAISAN
SOLO - juge : M. Maurice DE LE HOYE
4è Exc. : FRITZ DE LA NOIRE HAIE, PMM à M. REISSER L. (cond : REISSER Lionel)

11/11 VASSIVIERE - OUVERT - gibier sauvage - BECASSE
SOLO - juge : M. Jean-Marie HUMBERT
1er Exc. : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL, PMF à Mme BOULANGER M. (cond : COMMUNAL Elodie)

12/11 AUGE ST MEDARD - ICVO - FAISAN
SOLO - juge : M. Jean CARPENTEY
3è Exc. : MAIRA DU CLOS DE MURCY, PMF à Mme ROUSSEAU A. (cond : ROUSSEAU Aurélie)

29/11 LA VILLE AUX CLERCS - OUVERT - gibier naturel -
SOLO - juge : M. Jean LASSANDRE
3è T.B. : LAIKA DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE, PMF à Mme AUGER P. (cond : COMMUNAL Elodie) *(IBO VOM VOSSBERG x HOLLY DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE)*

29/11 QUESTEMBERT - ICVO - gibier sauvage - BECASSE
SOLO - juge : M. Giuseppe MOLINARI (I)
2è Exc. : LIBETTE VOM HEXENKUPPEN, PMF à Mme PIERRET S. (cond : COLLET Nicolas)
3è T.B. : JAZON DES ETOILES DE WOODCOCK, PMM à M. GRAFF H. (cond : COLLET Nicolas)

30/11 ROSNOEN - ICVO - gibier sauvage - BECASSE
SOLO - juge : M. Yves JONCOUR
1er Exc. CACT : JAZON DES ETOILES DE WOODCOCK, PMM à M. GRAFF H. (cond : COLLET Nicolas)

03/12 - CALLAC - OUVERT - gibier sauvage - BECASSE
SOLO - juge : M. Jean-Marie HUMBERT
1er Exc. : MOKA DU BASQUE, PMF à M. ALFARO G. (cond : COLLET Nicolas)

04/12 MAGNY - OUVERT - gibier naturel
SOLO - juge : M. Michel LANGLAIS
3è Exc. : IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS, PMM à M. HOUSSET C. (cond : BOUCHER Luciano)

05/12 MAGNY - OUVERT - gibier naturel
SOLO - juge : M. Dominique LEICKMAN
1er Exc. CACT : IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS, PMM à M. HOUSSET C. (cond : BOUCHER Luciano)

05/12 TREBEURDEN - ICVO - gibier sauvage - BECASSE
SOLO - juge : M. Pierre FLOIRAS
1er Exc. CACT : JAZON DES ETOILES DE WOODCOCK, PMM à M. GRAFF H. (cond : COLLET Nicolas)

07/12 ST GERMAIN LE GAILLARD - OUVERT - gibier naturel
SOLO - juge : M. François BOITIER-MURA
2è Exc. RCACT : IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS, PMM à M. HOUSSET C. (cond : BOUCHER Luciano)

13/12 DEOLS - OUVERT - gibier naturel - FAISAN
SOLO - juge : M. Jean CARPENTEY
3è Exc. : LAIKA DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE, PMF à Mme AUGER P. (cond : COMMUNAL Elodie)

14/12 DEOLS - OUVERT - gibier naturel - FAISAN
SOLO - juge : M. Dominique LEICKMAN
3è T.B. : LAIKA DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE, PMF à Mme AUGER P. (cond : COMMUNAL Elodie)

BREVET INTERNATIONAL DE CHASSE PRATIQUE 2017

27/08 LANTY
Juges : MM Maurice DE LE HOYE, Guy TEMPETE, Bernard CAUSSINUS
BICP 1ère Cat. 30/32 : LISA DES PETITES AMARIES, PMF à M. CHAPUIS L.

(cond : BOTTON H) *(HAMAK DES PETITES AMARIES x HELSY DE LA RANCHE DU CHENE)*

23/09 AIRION
Juges : MM Roger AEBERHARD / Bernard BRENUCHON
BICP 1ère Cat. 32/32 - CACIT : IZAK DE LATIREMONT, PMM à M. SIDHOUM J. M. (cond : SIDHOUM J.M.) *(VICO DU CLOS DES COOKIES x FIFA DE LA NOIRE HAIE)*

BICP 1ère Cat. 31/32 : HORACE DE WACOURT, PMM à M. MODENA S. (cond : MODENA S.) *(ESCO VOM SCHMUTTERTAL x ERINE DE WACOURT)*
BICP 1ère Cat. 31/32 : HUNTER DU CLOS D'AMBLENY, PMM à M. CARRIER D. (cond : CARRIER D) *(ELIOT x BAHIA II VOM HUNDEGELAUT)*
BICP 1ère Cat. 30/32 : LEWIS DE LA VALLEE DE LA PY, PMM à M. CHEVALIER G.

(cond : CHEVALIER G.) *(IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x INA DE LA VALLEE DE LA PY)*

BICP 1ère Cat. 29/32 : VESNA EBEN EZER, PMF à M. BARRAUD E. (cond : BARRAUD E.) *(HUGO VOM MUNSTERLAND x ULLA-ASTA V. DIJAMANTI)*

BCE 1ère Cat. 12/12 : NELSON DU GRES DES FAGNES, PMM à M. BOUVY LOÏC L. (cond : BOUVY L.) *(KLAY x HERMINE DU PARC PROTHON)*
BCE 1ère Cat. 12/12 : O'LEXY DU CLOS DES RENARDS, PMF à M. LEFEBVRE DE RIEUX A. (cond : LEFEBVRE DE RIEUX A.) *(DALTON VOM HEXENKUPPEN x INES DU CLOS DES RENARD)*
BCE 2è Cat. 10/12 : ISYS, PMF à M. VANDAL J. (cond : VANDAL J-C) *(GASCO DU COQUELICOT PICARD x GIGA 220 LES SACRES NUMEROS)*
BCE 2è Cat. 10/12 : OLIYA DU CLOS DES RENARDS, PMF à Mme PICINNI E. (cond : KERKOV G.) *(DALTON VOM HEXEMKUPPEN x INES DU CLOS DES RENARDS)*
BCE 3è Cat. 8/12 : MADO DE WACOURT, PMF à M. HELLEQUIN D. (cond : HELLEQUIN S.) *(ALADIN VOM APFELGARTEN x HOPPLA DE WACOURT)*

MANOUCHE DU CLOS DES RENARDS

Juges : MM Jimmy LECLERC / Serges GUILBERT

BICP 1ère Cat. 31/32 : MANOUCHE DU CLOS DES RENARDS, PMF à M. HERBET P. (cond : HERBET P.) *(JOE DU CLOS DES RENARDS x INES DU CLOS DES RENARDS)*

BICP 1ère Cat. 31/32 : MURPHY VOM HUNDEGELAUT, LF à Mme AEBERHARD A.

(cond : BOUCHER P.) *(HILAN VOM HUNDEGELAUT x SOLOJAGER'S YVETTE)*

BICP 2è Cat. 30/32 : MYTHIC DU DOMAINE DU GRAND MARAIS, PMF à Mme HOUSSET H. (cond : RIGA J.) *(POKER VOM WOLFSBAU x FUTEE VOM HEXENKUPPEN)*

BICP 2è Cat. 30/32 : PETRUS DU CLOS DES RENARDS, PMM à M. DHUY L. (cond : RIGA J.) *(IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x LANA DU CLOS DES RENARDS*

BICP 2è Cat. 28/32 : ORAK DU CLOS DES RENARDS, PMM à M Mme PERES / GEBBIA D. (cond : RIGA J.) *(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x LUISY DU CLOS DES RENARDS)*

BICP 2è Cat. 28/32 : ORSON DU CLOS DES RENARDS, PMM à M. TIRELIERS J. (cond : TIRELIERS J) *(DALTON VOM HEXEMKUPPEN x INES DU CLOS DES RENARDS)*

BICP 2è Cat. 27/32 : PESTO DU CLOS DES RENARDS, PMM à M. et Mme FEDRIGO P.

(cond : FEDRIGO P) *(IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x LANA DU CLOS DES RENARDS)*

BICP 3è Cat. 29/32 : OSEILLE DU CLOS DES RENARDS, PMF à Mme HERBET F. (cond : HERBET P.) *(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x LUISY DU CLOS DES RENARDS)*

BICP 3è Cat. 28/32 : LASKO VOM HUNDEGELAUT, LM à M. AEBERHARD R.

(cond : AEBERHARD R) *(ETZEL VOM ROTELSTEIN x FACILE DE LA SOURCE DU BLEQUIN)*

BICP 3è Cat. 27/32 : OTTO DU CLOS DES RENARDS, PMM à M. COUZYN J. (cond :

COUZYN J.) *(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x LUISY DU CLOS DES RENARDS)*

BCE 1ère Cat. 12/12 : INDRA DES DIEUX DE LA CHASSE, PMF à M. RIGA J. (cond : RIGA J) *(ARGO DE WACOURT x DOLLY DU PASSAGE DE LA NAUX)*

BCE 1ère Cat. 12/12 : JULES DE WACOURT,

PMM à M. Mme RIGA/BOUCHER J.(cond : RIGA J) *(ARGO DE WACOURT x HOPPLA DE WACOURT)*

BCE 1ère Cat. 10/12 : NILS DU DOMAINE DU GRAND MARAIS, PMM à M. HOUSSET H. (cond : BOUCHER P.) *(KENZO VON DER WOLFSTANGE x FUTEE VOM HEXENKUPPEN)*

BCE 2è Cat. 9/12 : MYRTILLE DE LA SOURCE RIANTE, PMF à M. CARLU J. (cond : CARLU J) *(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x INGRID DE WACOURT)*

BCE 2è Cat. 9/12 : PANACHE DU CLOS DES RENARDS, PMF à M. LORRAIN F. (cond : LORRAIN F) *(IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x LANA DU CLOS DES RENARDS)*

BCE 3è Cat. 10/12 : HILAN VOM HUNDEGELAUT, LM à M. BARCAT C. (cond : AEBERHARD A.) *(ETZEL VOM ROTELSTEIN x FACILE DE LA SOURCE DU BLEQUIN)*

23/09 CHOUPPES

Juges : MM Pascal BOUEE / Jean-François MAILLET

BICP 1ère Cat. 32/32 - CACIT : JINKO, PMM à

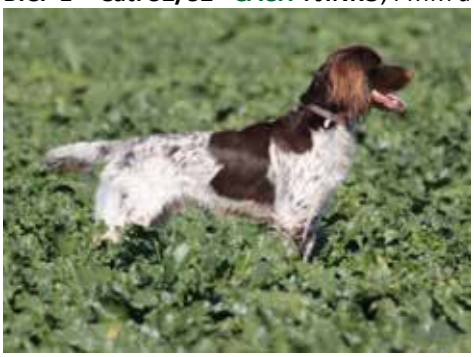

M. MARTIN S. (cond : COMMUNAL E)*(GEICO DE ROCANCOURT x GALYCE DES GRANDES VOIVRES)*

BICP 1ère Cat. 30/32 : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL, PMF à Mme BOULANGER M. (cond : COMMUNAL E)

BICP 3è Cat. 22/32 : ICTUS, LM à M. GUERRY P. (cond : GUERRY P)*(F-LLOYD x ESKYSS DE THAILANE)*

BICP 3è Cat. 22/32 : GHYLLBECK TORVUS, GMM à M. PRITCHARD J. (cond : PRITCHARD J) *(PADDOCKRIDGE RULANDER x ELLSCOTT GLEN PROSEN ILLA GHYLLBECK)*

BCE 1ère Cat. 11/12 : LOYS, PMM à M. LE NEL M. (cond : COMMUNAL E) *(DARKO DE LA MAISON DE PONT PIERRE x GRISKA VOM HUNDEGELAUT)*

Juges : MM Lutz HILDEBRANDT (All) / Lionel MEUNIER

BICP 1ère Cat. 32/32 : INTOX, PMM à M. AUDIOT B. (cond : ONCALVES A) *(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x FELGA VOM HUNDEGELAUT)*

BICP 3è Cat. 24/32 : FRITZ DE LA NOIRE HAIE, PMM à M. REISSER L. (cond : REISSER L)

BCE 1ère Cat. 10/12 : MOLKY DU PORT DE CHAMBORD, PMM à M. REGNARD F. (cond : REGNARD F) *(LUKA DU DOMAINE D'AIDEN x HISDA VOM HUNDEGELAUT)*

BCE 3è Cat. 9/12 : JENY DU PARC PROTHON, PMF à M. SAXE V. (cond : SAXE V) *(DAG VOM MUNSTERLAND x DORI DU PARC PROTHON)*

BCE 3è Cat. 9/12 : JOYCE DU GRAND METIFEU, PMF à M. JOYAUX J. (cond : JOYAUX J) *(DARKO DE LA MAISON DE PONT PIERRE x GARANCE DU BOIS DES GRANDES FOLIES)*

24/09 CHOUPPES

Juges : MM Lutz HILDEBRANDT (All) / Jean-François MAILLET

BCE 1ère Cat. 12/12 : JINKO, PMM à M. MARTIN S. (cond : COMMUNAL E)

BCE 3è Cat. 10/12 : LAIKA DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE, PMF à Mme AUGER P. (cond : COMMUNAL E)

25/09 CHOUPPES

Juges : MM Lutz HILDEBRANDT (All) / Jean-François MAILLET

BICP 1ère Cat. 32/32 : LASCARD DU CLOS DES COOKIES, PMM à M. ROY J.

(cond : ROY J) *(DOUG DU CLOS DES COOKIES x GENNIE DU CLOS DES COOKIES)*

BCE 2è Cat. 10/12 : LIAM DE LA RANCHE DU CHENE, PMM à M. WALLAERT G. (cond : BOTTON H) *(HOBO DE LA RANCHE DU CHENE x FLAMME I DE LA PLAINE DU SOLOGNOT)*

BCE 3è Cat. 8/12 : MASCOTTE DES ETOILES DE WOODCOCK PMF à M. BOTTON H (cond : BOTTON H) *(GARRY DE ROCANCOURT x GHOST DU VAL COISIN)*

BCE 3è Cat. 6/12 : LOYS, PMM à M. LE NEL M. (cond : COMMUNAL E)

REEP : LEUNA DE LA RANCHE DU CHENE, PMM à M. JAYR E. (cond : BOTTON H) *(POKER VOM WOLFSBAU x EBENE DU BOIS DES GRANDES FOLIES)*

26/09 CHOUPPES

Juges : MM Lutz HILDEBRANDT (All) / Jean-François MAILLET

BICP 3è Cat. 26/32 : LEUNA DE LA RANCHE DU CHENE, PMM à M. JAYR E. (cond : BOTTON H)

BCE 1ère Cat. 12/12 : LOYS, PMM à M. LE NEL M. (cond : COMMUNAL E)

BCE 3è Cat. 8/12 : LIAM DE LA RANCHE DU CHENE, PMM à M. WALLAERT G. (cond : BOTTON H)

REEP LAIKA DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE, PMF à Mme AUGER P. (cond : COMMUNAL E)

07/10 ANROSEY

Juge : M. Bernard BRENUCHON

BICP 1ère Cat. 31/32 : LASKO VOM HUNDEGELAUT, LM à M. AEBERHARD R. (cond : AEBERHARD A)

BICP 1ère Cat. 31/32 : LEUNA DE LA RANCHE DU CHENE, PMM à M. JAYR E. (cond : BOTTON H)

BICP 2è Cat. 31/32 : LORCA DES GRANDES VOIVRES, PMF à M. MICHAUT G.

(cond : BOTTON H) *(FRITZ DE LA NOIRE HAIE x HINDIA DES GRANDES VOIVRES)*

BICP 2è Cat. 30/32 : LISA DES PETITES AMARIES, PMF à M. CHAPUIS L. (cond : BOTTON H)

BICP 2è Cat. 29/32 : ICAR DU MONT CHERREY, PMM à M. PAUGET F. (cond : BOTTON H) *(GECK DU BUISSON BRULE x FLAMME DE LA VALLEE DE LA RETOURNE)*

BCE 1ère Cat. 11/12 : LACK DE L'ECHO DES MONTAINES, PMM à M. GALLOTTA P. (cond : BOTTON H) *(ADOC DES GRANDES VOIVRES x HELICE VOM HUNDEGELAUT)*

BCE 1ère Cat. 10/12 : APOLLO VOM PFINGSTWALD, PMM à M. POSTAL G.

(cond : POSTAL G) *(IWEN VOM HEILIGENWALD x YEI VOM FLACHSBERG)*

Juge : M. Ernest ZEIMEST

BICP 1ère Cat. 31/32 : MOCKA DES GRANDS BROUILLARDS, PMM à M. THOUVENIN R.

(cond : AEBERHARD R)*(IGOR DU COMTE DES LIONS x IRKA)*

BICP 1ère Cat. 30/32 : JODDY VOM HUNDEGELAUT, PMF à M. DEDOME A.

(cond : DEDOME A)*(EMIR DU TER I'ET TILLEUL x DIVA VOM HUNDEGELAUT)*

BICP 2è Cat. 30/32 : ETHON AUREUS, GMM à M. AEBERHARD R. (cond : AEBERHARD R)

(ENNO VOM HERMANNSHOF x DEA-DIA AUREUS)

BICP 3è Cat. 27/32 : JUNA DES GRANDES VOIVRES, PMF à M. HANRIOT F.

(cond : HANRIOT F)*(FRITZ DE LA NOIRE HAIE x DIANE VOM HUNDEGELAUT)*

08/10 ANROSEY

Juge : M Bernard BRENUCHON

BICP 1ère Cat. 31/32 : JIVA VOM HUNDEGELAUT, LF à M. AEBERHARD R.

(cond : AEBERHARD R)*(ETZEL VOM ROTELSTEIN x SOLOJAGER'S YVETTE)*

BICP 2è Cat. 30/32 : ETHON AUREUS, GMM à M. AEBERHARD R. (cond : AEBERHARD R)

BCE 1ère Cat. 12/12 : APOLLO VOM PFINGSTWALD, PMM à M. POSTAL G. (cond : POSTAL G)

Juge : M Ernest ZEIMEST

BICP 1ère Cat. 31/32 : LEUNA DE LA RANCHE DU CHENE, PMM à M. JAYR E. (cond : BOTTON H)

BICP 1ère Cat. 30/32 : LORCA DES GRANDES VOIVRES, PMF à M. MICHAUT G. (cond : BOTTON H)

BICP 3è Cat. 25/32 : ICAR DU MONT CHERREY, PMM à M. PAUGET F. (cond : BOTTON H)

14/10 HERM - SOUSTON

Juges : MM Yves GUILBERT / Dominique LEICKMANN

BICP 3è Cat. 23/32 : JAZON DES ETOILES DE WOODCOCK, PMM à M. GRAFF H. (cond : COLLET N)

BCE 3è Cat. 8/12 : MOKA DU BASQUE, PMF à M. ALFARO G. (cond : COLLET N)

14/10 NEUVILLE AUX BOIS

Juges : MM Maurice DUVAL DESTIN – Yves PIEDVACHE – José VARGAS

BICP 1ère Cat. 32/32 - CACIT : IZAK DE LATIREMONT, PMM à M. SIDHOUM J. M. (cond : SIDHOUM J.M.)

BCE 1ère Cat. 11/12 : O'LEXY DU CLOS DES RENARDS, PMF à M. LEFEBVRE DE RIEUX A. (cond : LEFEBVRE DE RIEUX A.)

IZAK DE LATIREMONT

21/10 ROHRWILLER

Juges : MM Helmut KLOTZ (All) / Bernard BRENUCHON

BICP 1ère Cat. 32/32 : FRITZ DE LA NOIRE HAIE, PMM à M. REISSER L. (cond : REISSER L.)
BICP 1ère Cat. 32/32 : JOLIE HERZI DU MAS DE L'ORACLE, PMF à M. FOUCAUD E. (cond : FOUCAUD E.)
BICP 1ère Cat. 32/32 : ETHON AUREUS, GMM à M. AEBERHARD R. (cond : AEBERHARD R)
BICP 1ère Cat. 31/32 : APOLLO VOM PFINGSTWALD, PMM à M. POSTAL G.(cond : POSTAL G)
BICP 1ère Cat. 30/32 : JUNA DES GRANDES VOIVRES, PMF à M. HANRIOT F. (cond : HANRIOT F)

22/10 ROHRWILLER

Juges : MM Helmut KLOTZ (All) / Bernard BRENUCHON

BICP 1ère Cat. 32/32 : JOLIE HERZI DU MAS DE L'ORACLE, PMF à M. FOUCAUD E. (cond : FOUCAUD E)
BICP 2è Cat. 27/32 : APOLLO VOM PFINGSTWALD, PMM à M. POSTAL G. (cond : POSTAL G)
BICP 3è Cat. 25/32 : LEUNA DE LA RANCHE DU CHENE, PMM à M. JAYR E. (cond : BOTTON H)

03/11 VERNEUIL

Juges : MM Jean ARCHAMBAULT / Yves PIEDVACHE

BICP 1ère Cat. 32/32 : LASSIE DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE, PMF à M. BOTTON H. (cond : BOTTON H) *(IBO VOM VOSSBERG x CATHIE DE LA MAISON DE PONT PIERRE)*
BICP 2è Cat. 31/32 : LEUNA DE LA RANCHE DU CHENE, PMM à M. JAYR E. (cond : BOTTON H.)
BCE 2è Cat. 10/12 : ICAR DU MONT CHERREY, PMM à M. PAUGET F. (cond : PAUGET F)
BCE 3è Cat. 8/12 : LISA DES PETITES AMARIES, PMF à M. CHAPUIS L. (cond : CHAPUIS L)

04/11 RUE

Juges : MM Christian DOISE / Serge GUILBERT

BICP 1ère Cat. : JULES DE WACOURT, PMM à M. Mme RIGA/BOUCHER J. (cond : RIGA J)
BCE 1ère Cat. : INDRA DES DIEUX DE LA CHASSE, PMF à M. RIGA J. (cond : RIGA J)
BCE 1ère Cat. : ISYS, PMF à M. VANDAL J. (cond : VANDAL J)

10/11 VASSIVIERE (Coupe de France)

Juge : M. Jean ARCHAMBAULT

BICP 2è Cat. 27/32 : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL, PMF à Mme BOULANGER M. (cond : COMMUNAL E.)
BICP 3è Cat. 29/32 : GEFF DE LA VALLEE DE LA PY, PMM à M. RIGA J. (cond : RIGA J.)*(ELTON DE WACOURT x DANA VOM HEXENKUPPEN)*

Juge : M. René GERLET

BICP 3è Cat. 25/32 : LISA DES PETITES AMARIES, PMF à M. CHAPUIS L. (cond : BOTTON H.)

Juge : M. Lionel MEUNIER

BICP 3è Cat. 30/32 : POKER VOM WOLFSBAU, PMM à M. COLLET N. (cond : COLLET N) *(CAESAR AUS DER WOLFSKAMMER x KOMTESSA VOM WOLFSBAU)*

12/11 ETAIN

Juges : Mme Monique LEGRAND / M Serge GUILBERT

BCE 1ère Cat. 12/12 : LUNA DES HAUTS DE LA SAINTE NEIGE, PMF à Mme MANGIN C. (cond : MOREAU G) *(JOE DU CLOS DES RENARDS x HEIDI DE LA FORET DES SEIGNEURS)*

Juges : MM Jose VARGAS / Maurice DELEHOYE

BICP 2è Cat. 30/32 : JAZON DES ETOILES DE WOODCOCK, PMM à M. GRAFF H. (cond : COLLET N)
BICP 2è Cat. 30/32 : MOKA DU BASQUE, PMF à M. ALFARO G. (cond : COLLET N)
BICP 3è Cat. 27/32 : LIBETTE VOM HEXENKUPPEN, PMF à Mme PIERRET S. (cond : COLLET N)
BCE 2è Cat. 9/12 : APOLLO VOM PFINGSTWALD, PMM à M. POSTAL G. (cond : POSTAL G.)

18/11 CAOURS/BAILLEUL

Juges : MM Jimmy LECLERCQ / Serge GUILBERT

BCE 1ère Cat. 12/12 : GIPSY DE WACOURT, PMF à M. HELLEQUIN D. (cond : HELLEQUIN D)*(ARGO DE WACOURT x ERINE DE WACOURT)*

25/11 MAINTENAY

Juges : MM Roger AEBERHARD / Jimmy LECLERCQ

BICP 1ère Cat. 32/32 : GIPSY DE WACOURT, PMF à M. HELLEQUIN D. (cond : HELLEQUIN D)
BICP 1ère Cat. 32/32 : IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS, PMM à M. HOUSSET C. (cond : RIGA J)
BICP 1ère Cat. 32/32 : PESTO DU CLOS DES RENARDS, PMM à M. et Mme FEDRIGO P. (cond : FEDRIGO P)
BICP 1ère Cat. 31/32 : LEFFE 251 LES SACRES NUMEROS, PMF à M BECK T. (cond : BECK T) *(ESCO VOM SCHMUTTERTAL x FIRZA 201 LES SACRES NUMEROS)*
BICP 1ère Cat. 31/32 : OTTO DU CLOS DES RENARDS, PMM à M. COUZYN J. (cond : COUZYN J)
BICP 1ère Cat. 30/32 : OSEILLE DU CLOS DES

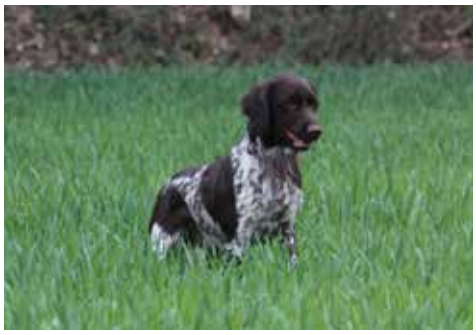

RENARDS, PMF à Mme HERBET F. (cond : HERBET P.)
BICP 2è Cat. 29/32 : MONA DE BERTRONVAL, PMF à M. DE FRANCE F. (cond : DE FRANCE F.G.) *(ESCO VOM SCHMUTTERTAL x EPPLA DE WACOURT)*
BICP 2è Cat. 29/32 : PETRUS DU CLOS DES RENARDS, PMM à M. DHUY L. (cond : RIGA J.)
BICP 2è Cat. 28/32 : HORACE DE WACOURT, PMM à M. MODENA S. (cond : MODENA S.)

LASSIE DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE

RESULTATS DES TESTS D'APTITUDES NATURELLES 2017

06/05 MAS THIBERT

Examinateurs : Joseph CATANIA – Hervé JOURNAL

TAN 16/16 : JAPPY DU SENTIER DES BICHES, PMF à M Mme BERNARD / TRIOULEYRE S. cond. : M. BOUCHET J.M.
(GOUFFY DU VAL COISIN x GALA DU VIEUX CHARBONNIER)
TAN 16/16 : LOUNA DU SENTIER DES BICHES, PMF à M. DUFRENE J. cond. : M. BOUCHET J.M. *(IGOR DU WASSERWALD x HIA*
TAN 16/16 : MISS DES LONNES SAINT HUBERT, PMF à M. NOGUIER J.
(JARO DE LA RANCHE DU CHENE x FIDJI DES LONNES SAINT HUBERT)
TAN 15/16 : JARVIS DES ETOILES DE WOODCOCK, PMM à M. HOULMIERE J.*(POKER VOM WOLFSBAU x GATI DU VAL COISIN)*
TAN 15/16 : LOUSTICK DU MAS DES OISEAUX, PMM à M. VERA E.
(FALCO DU CLOS DES COOKIES x HYSIS DES LONNES SAINT HUBERT)
TAN 15/16 : LOCK'TITE DE L'ECHO DES MONTAINES, PMF à M. CIVNOWICZ K. cond. : Mme PINTON A *(IGOR DU WASSERWALD x FOSSETTE)*
TAN 15/16 : LOUSTIC DU SENTIER DES BICHES, PMM à M. CHOULET F. cond. : M. BOUCHET J.M. *(IGOR DU WASSERWALD x HIA)*
TAN 14/16 : LASKO, PMM à Mme COUDERE S.
TAN 14/16 : JADIS DES MONTS D'AIN, PMF à M. MERVEILLE S.
(ADOC DES GRANDES VOIVRES x HARMONIE)
TAN 13/16 : MESSI DE NOTRE DAME DE BEAUREGARD, PMM à M. CHARRON E. cond. : M. CHARRON - *(JARO DE LA RANCHE DU CHENE x GALLIA DE LA CLAIRIERE DU HABERACKER)*
TAN 13/16 : MERRY DES CANEBIERES D'ARAMON, PMF à M. LECOMTE A.*(DAMON DE LA FERME SAINT PIERRE x DEBYE DE L'ASTORIA DES CHATAIGNIERS)*
TAN 12/16 : MIRKO DE NOTRE DAME DE BEAUREGARD, PMM à M. FRAVALO P. *(JARO DE LA RANCHE DU CHENE x GALLIA DE LA CLAIRIERE DU HABERACKER)*

02/07 BLANGY TRONVILLE

Examinateur : Lionel Reisser

TAN 16/16 : LEWIS DE LA VALLEE DE LA PY, PMM à M. CHEVALIER G.
(IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x INA DE LA VALLEE DE LA PY)
TAN 16/16 : LILAS, PMF à M. GARD L.
(ZACK VON DER APPELBECKE x HANOI)
TAN 15/16 : PERLE DU GRES DES FAGNES, PMF à M. RENARD P.
(KLAY x HERMINE DU PARC PROTHON)
TAN 14/16 : MOLLY DES HARDIES DU BOCAGE, PMF à M. TOLLET J.
(GECK DU BUISSON BRULE x HAVANNE DES SOURCES DE JOUHE)
TAN 14/16 : VESNA EBEN EZER, PMF à M. BARRAUD E.
(HUGO VOM MUNSTERLAND x ULLA-ASTA V. DIJAMANTI)

Examinateur: Magali Boulanger

TAN 16/16 : JUICE DE LA LOUVE AU BOIS, PMF à M. THIRIEZ D.
(DALTON VOM HEXENKUPPEN x FATALE DU BUISSON BRULE)
TAN 16/16 : LANA DES MAREES DE L'ANCRE, PMF à M. SAUDEMONT T.*(HUGO DES DIEUX DE LA CHASSE x GIROLE DU COQUELICOT PICARD)*
TAN 15/16 : LAIKA VOM HEXENKUPPEN, PMF à M. VAN EYCK C.
(POKER VOM WOLFSBAU x FIBY VOM HEXENKUPPEN)
TAN 15/16 : P'MAXUS DU GRES DES FAGNES, PMM à M. HENRY G.
(KLAY x HERMINE DU PARC PROTHON)
TAN 14/16 : LENNOX VOM HEXENKUPPEN, PMM à Mme VAN EYCK E.
(POKER VOM WOLFSBAU x FIBY VOM HEXENKUPPEN)
TAN 14/16 : MADDIE DU COQUELICOT PICARD, PMF à M. SINGLE A.
(ITRAK DE LA LOUVE AU BOIS x HABBY DU PARC PROTHON)

Examinateur : Pascale Boucher

TAN 15/16 : LIJOV II AUS DER WOLFSKAMMER, PMM à Mme HAGOORT M.*(LARCCHAN VOM FORSTWEG x HERA AUS DER WOLFSKAMMER)*
TAN 15/16 : MAYA DE WACOURT, PMF à Mme CACARD D.
(ALADIN VOM APFELGARTEN x HOPPLA DE WACOURT)
TAN 15/16 : MINUS VOM HUNDEGELAUT, LF à M. CAMUS S.
(HILAN VOM HUNDEGELAUT x SOLOJAGER'S YVETTE)
TAN 14/16 : LARGO DU MARAIS BLANC, GMM à M. DEBUIRE A.
(ARISTAIOS ONYX OF COOPERS BORDER x HIKA DU LYS DES ALPES)
TAN 14/16 : MANZEL VOM HUNDEGELAUT, LM à M. DUBE C.
(HILAN VOM HUNDEGELAUT x SOLOJAGER'S YVETTE)

09/07 MIRABEL (organisé par le Club de l'Epagneul Breton)

Juge : Pierre FLOIRAS

TAN : MEURFI DE LA RANCHE DU CHENE, PMF à M. MINODIER A.
(IGOR DU WASSERWALD x FLEUR DE LA DENT DURE)

15/07 BELVAL

Examinateur : Agnès de France

TAN 16/16 : MILYE DE LA VALLEE DE LA PY, PMF à M. RENARD J. cond. : M. MONGRENIER P.*(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x EDEN VOM HEXENKUPPEN)*
TAN 16/16 : MONA DE LA VALLEE DE LA PY, PMF à M. MONGRENIER P. cond. : M. MONGRENIER P.
(IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x GESSY DE LA VALLEE DE LA PY)
TAN 14/16 : LAPUCE DE LA VALLEE DE LA PY, PMF à M. MONGRENIER P. cond. : M. MONGRENIER P.
(POKER VOM WOLFSBAU x DANA VOM HEXENKUPPEN)
TAN 14/16 : MISTRAL DE LA VALLEE DE LA PY, PMM à M. PARDONCHE L. cond. : M. MONGRENIER P.
(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x EDEN VOM HEXENKUPPEN)

Examinateur : Véronique Beauchamps

TAN 16/16 : MURPHY VOM HUNDEGELAUT, LF à Mme BOUCHER P. cond. Mme BOUCHER P. *(HILAN VOM HUNDEGELAUT x SOLOJAGER'S YVETTE)*
TAN 16/16 : MYTHIC DU DOMAINE DU GRAND MARAIS, PMF à Mme HOUSSET H. cond. : M. HOUSSET C.
(POKER VOM WOLFSBAU x FUTEE VOM HEXENKUPPEN)
TAN 16/16 : PANACHE DU CLOS DES RENARDS, PMF à M. LORRAIN F.
(IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x LANA DU CLOS DES RENARDS)
TAN 16/16 : PESTO DU CLOS DES RENARDS, PMM à M. et Mme FEDRIGO P.*(IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x LANA DU CLOS DES RENARDS)*
TAN 16/16 : PETRUS DU CLOS DES RENARDS, PMM à M. DHUY L. cond. : M. RIGA J.*(IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x LANA DU CLOS DES RENARDS)*

TAN 15/16 : P'MAPPY DU CLOS DES RENARDS, PMF à M. SUZE D. *(IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x LANA DU CLOS DES RENARDS)*
TAN 15/16 : P'TITE MADDY DY CLOS DES RENARDS, PMF à M. PIERRARD D.*(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x INDRA DE LA VALLEE DE LA CHASSE)*
TAN 15/16 : PUNCH DU CLOS DES RENARDS, PMM à M. VAN DAMME D. *(IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x LANA DU CLOS DES RENARDS)*
TAN 14/16 : PRADA DU CLOS DES RENARDS, PMF à M. PIRSON P. cond. : PIRSON P-Y*(IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x LANA DU CLOS DES RENARDS)*

15/07 CHALLONGES

Examinateur : JOURNAL Hervé

TAN 16/16 : LASSIE DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE, PMF à M. BOTTON H.*(IBO VOM VOSSBERG x CATHIE DE LA MAISON DE PONT PIERRE)*
TAN 15/16 : LIAM DE LA RANCHE DU CHENE, PMM à M. WALLAERT G. cond. : M. BOTTON H.*(HOBO DE LA RANCHE DU CHENE x FLAMME I DE LA PLAINE DU SOLOGNOT)*
TAN 14/16 : MALT DE LA RANCHE DU CHENE, PMM à M. LESOT F. cond. : M. BOTTON H. *(DIABLO DU CLOS DES COOKIES x JADE DE LA RANCHE DU CHENE)*

16/07 CHALLONGES

Examinateur : Hervé JOURNAL

TAN 15/16 : LEICA, LF à M. PLOTTIN L.
(ETZEL VOM ROTELSTEIN x ALICE ZE STRIPKU)
TAN 15/16 : LEO, LM à M. LOISON D.
(ETZEL VOM ROTELSTEIN x ALICE ZE STRIPKU)
TAN 14/16 : JAKSON VOM HUNDEGELAUT, PMM à M. REVET H.
(EMIR DU TER I'ET TILLEUL x DIVA VOM HUNDEGELAUT)

22/07 ANROSEY

Examinateur : Hervé JOURNAL

TAN 16/16 : ETHON AUREUS, GMF à M. AEBERHARD R.
(ENNO VOM HERMANNSHOF x DEA-DIA AUREUS)
TAN 16/16 : LEADER VOM HUNDEGELAUT, PMM à M. PERRIN F. cond. : M. AEBERHARD R. *(IGOR DU COMTE DES LIONS x ESTA)*
TAN 16/16 : LYRA VOM HUNDEGELAUT, PMF à M. AEBERHARD R.
(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x IRKA VOM HUNDEGELAUT)
TAN 16/16 MAIKA VOM HUNDEGELAUT, PMF à M. LALEVEE Denis cond. : M. AEBERHARD R -*(IGOR DU COMTE DES LIONS x GAMINE DES GRANDES VOIVRES)*
TAN 16/16 : MILKA DES GRANDES VOIVRES, PMF à M. DEMANDRE B. cond. : M. AEBERHARD R.*(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x IONA DE LATIREMONT)*
TAN 15/16 : JINKO DU RANG DES RIVIERES, PMM à M. POCIELLO J. cond. : M. AEBERHARD R.*(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x ELFIE VOM HUNDEGELAUT)*
TAN 15/16 : LILA DU CLOS DU WASENBERG, GMF à M. BAROLET R.. cond. : M. AEBERHARD R. *(HASCO VOM AHLER ESCH x MINA-DIAZ AUS DER STOCKMANNSMUHLE)*
TAN 15/16 : MOCKA DES GRANDS BROUILLARDS, PMM à M. THOUVENIN R. cond. : M. AEBERHARD R. *(IGOR DU COMTE DES LIONS x IRKA)*
TAN 14/16 : LILY VOM HUNDEGELAUT, PMF à M. AEBERHARD R.
(IGOR DU COMTE DES LIONS x IXO DE LA CORVEE AUX LOUPS)
TAN 14/16 : MAFIA VOM HUNDEGELAUT, PMF à M. AEBERHARD R.
(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x EFFA VOM HUNDEGELAUT)
TAN 14/16 : MIRA VOM HUNDEGELAUT, PMF à M. AEBERHARD R.
(IGOR DU COMTE DES LIONS x DIVA VOM HUNDEGELAUT)

Juge : M. Claude Hugueny

TAN 16/16 : MAIKA DES GRANDES VOIVRES, PMF à M. HUGEROT L.
(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x IONA DE LATIREMONT)
TAN 15/16 : LAIKA I DES GRANDES VOIVRES, PMF à M. BIQUET N.
(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x IONA DE LATIREMONT)
TAN 15/16 : LOOMIS DES GRANDES VOIVRES, PMF à M. CHABASSIERE F.*(FRITZ DE LA NOIRE HAIE x HINDIA DES GRANDES VOIVRES)*
TAN 15/16 : LAYA DES GRANDES VOIVRES, PMF à M. LAROCHE A.
(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x DIANE VOM HUNDEGELAUT)
TAN 15/16 : MALOU DES GRANDS BROUILLARDS, PMF à M. OTTOGALLI C.*(IGOR DU COMTE DES LIONS x IRKA)*

29/07 CATTENOM

(organisé par la Société Canine de Lorraine)

Juge : Claude HUGUENY C.

Examinateur : Alain EHRMINGER

TAN 16/16 : LUNA DE L'ECHO DES QUATRE VENTS, PMF à M. CHABE P.
(GITANO DE LA FOUEE x HARINA DE LA FORET DES SEIGNEURS)
TAN 14/16 : MILLA, PMF à M. BECKER R.

31/07 LE GREZET CAVAGNAN

(organisé par le Club de l'Epagneul Breton)

Juge : Pierre FLOIRAS

TAN : **LYSSA DU CHATEAU DE CORNILLON**, GMF à M. FOUDRAL J.
(BISCO DES GRANDES VORACHYRES x DIXIE VOM SCHNEEBERGLAND)

19/08 BERRY BOUY

Juge : Roger Roulleau

TAN 16/16 : LUNA, PMF à M. RAVAUD D.
(DARKO DE LA MAISON DE PONT PIERRE x HERMINE)

TAN 15/16 : **JAGER DE LA DENT DURE**, PMM à M. MOULY P.
(HIEROS DES PETITS PANIELLOIS x DARA DU VAL D'OURTIGA)
TAN 15/16 : LUNA DU GRAND METIFEU, PMF à M. D'AIETTI P.
(DARKO DE LA MAISON DE PONT PIERRE x GARANCE DU BOIS DES GRANDES FOLIES)
TAN 15/16 : LUPIN, PMM à M. EL ALOUANI M.
(DARKO DE LA MAISON DE PONT PIERRE x HERMINE)

TAN 14/16 : LOUNA DE LA MAISON DE PONT PIERRE, PMF à M. AUCHAT C. *(IZAK DE LATIREMONT x FLAMME)*

19/08 MAINTENAY

Examinateur : Agnès de France

TAN 15/16 : MYRTILLE DE LA SOURCE RIANTE, PMF à M. CARLU J.
(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x INGRID DE WACOURT)
TAN 15/16 : NILS DU DOMAINE DU GRAND MARAIS, PMM à M. HOUSSET H. cond. : Mme BOUCHER P.*(KENZO VON DER WOLFSTANGE x FUTEE VOM HEXENKUPPEN)*
TAN 15/16 : PHUKET DU CLOS DES RENARDS, PMF à M. RICHARD V.
(IVOIRE DU DOMAINE DU GRANDS MARAIS x LANA DU CLOS DES RENARDS)
TAN 13/16 : LASSIE DU PARC PROTHON, PMF à M. LABOULLE R. cond. : M. HÉDIN C.*(GINKGO DE WACOURT x DORI DU PARC PROTHON)*

Examinateur : Véronique Beauchamps

TAN 16/16 : LYS, PMF à Mme RAINGEVAL S. cond. : M. GAILLARD J.C.
(CHIPS DU PARC PROTHON x DOLIE DE LA PAREIDOISE)
TAN 16/16 : MONA DE BERTRONVAL, PMF à M. DE FRANCE F. G.
(ESCO VOM SCHMUTTERTAL x EPPLA DE WACOURT)
TAN 15/16 : MALTUS DE LA MOTTE BROUILLARD, PMM à M. BAUCHART J.
(POKER VOM WOLFSBAU x ELIA DE LA MOTTE BROUILLARD)
TAN 14/16 : LANCOM DES MAREES DE L'ANCRE, PMF à M. LEQUEUX S.
(HUNTER DES DIEUX DE LA CHASSE x GRACE DU COQUELICOT PICARD)

20/08 SAINT-PIERRE D'EYRAUD

Examinateur : Magali Boulanger

TAN 16/16 : LASCAU DE LA VALLEE DE LA PY, PMM à M. TABELLION J.
(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x EDEN VOM HEXENKUPPEN)
TAN 13/16 : JULIETTE, UNIQUE STORY OF THIS HUNTING PUPPY DE LA TOUR DE COUMAIL, PMF à M. GUERINEAU F. cond. M MARTIN S.
(IBO VOM VOSSBERG x CRAFTY'N CHARM DE LA TOUR DE COUMAIL)

16/09 CORROY

Examinateur : Pascale BOUCHER

TAN 16/16 : LOTUS DU BOIS DU ROTIOT, PMF à M. Mme PIERRET J. cond. : M COLLET N.*(POKER VOM WOLFSBAU x FULLANE DU BOIS DU ROTIOT)*
TAN 16/16 : MISTRAL DU BASQUE, PMF à M. LESIMPLE S. cond. : M COLLET N.*(POKER VOM WOLFSBAU x ILUNA DU GOUFFRE DU BERGER)*
TAN 16/16 : MOKA DU BASQUE, PMF à M. ALFARO G. cond. : M COLLET N.*(POKER VOM WOLFSBAU x ILUNA DU GOUFFRE DU BERGER)*
TAN 15/16 : MISS DU BASQUE, PMF à M. GOBET S. cond. : M COLLET N. *(POKER VOM WOLFSBAU x ILUNA DU GOUFFRE DU BERGER)*
TAN 15/16 : MOON DU BASQUE, PMF à M. GOBET S. cond. : M COLLET N.*(POKER VOM WOLFSBAU x ILUNA DU GOUFFRE DU BERGER)*
TAN 15/16 : PICO VOM FLORBACH, GMM à M. RAGOT E. cond. : M COLLET N.*(DAX VOM VOSSBRINK x LONA VOM FLORBACH)*
TAN 14/16 : LOLA DE LA VALLEE DE LA RETOURNE, PMF à M. SEYLER B.*(HARDEN DE SUD ALSACE x HAPPIE DE LA VALLEE DE LA RETOURNE)*
TAN 13/16 : MILA **DU BASQUE**, PMF à M. LANGRENEZ J.
(POKER VOM WOLFSBAU x ILUNA DU GOUFFRE DU BERGER)
TAN 13/16 : MAIKO DU CLOS DE MURCY, PMM à M. BORDINARO V. cond. : M COLLET N. *(IRCO VOM HEXENKUPPEN x FUNGY DE LA TOUR DE COUMAIL)*
TAN 13/16 : MOKA DU PORT DE CHAMBORD, PMM à M. PILLOT A.
(INTOX x FIONA DE LA VIGNE MORE)

Examinateur : David LEPAGE

TAN 16/16 : LASKO DES GRANDES VOIVRES, PMM à M. VANHOOREN F.*(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x DIANE VOM HUNDEGELAUT)*
TAN 15/16 : LOGAN DU GRAND RAULOIX, PMM à M. VINCELET P.
(ESCO VOM SCHMUTTERTAL x EZZA DU TER I'ET TILLEUL)
TAN 15/16 : LORD STARK DES MELEZES DU PETIT CENIS, PMM à M. HARUS S.*(GECK DU BUISSON BRULE x ECUME)*
TAN 15/16 : MUSCADE DE LA MOTTE BROUILLARD, PMF à M. SARAZIN G.*(POKER VOM WOLFSBAU x ELIA DE LA MOTTE BROUILLARD)*

Examinateur: Janis RIGA

TAN 16/16 : MAO DU HAUT BOULY, GMM à M. MARTEL A.
(BISCO DES GRANDES VORACHYRES x HYQUEM DU LYS DES ALPES)
TAN 16/16 : MOZART DU HAUT BOULY, GMM à M. MARTEL A.
(BISCO DES GRANDES VORACHYRES x HYQUEM DU LYS DES ALPES)
TAN 16/16 : LASKA DE LA VALLEE DE LA PY, PMF à M. GAUMONT B.
(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x EDEN VOM HEXENKUPPEN)
TAN 15/16 : LARGO DE LA VALLEE DE LA PY, PMM à M. TILLOT J.
(IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x INA DE LA VALLEE DE LA PY)
TAN 15/16 : MAGNUM, PMM à M. LEPAGE E.
(BOUNTY VOM RAHRINGSUNDERN x ISMA DU GOUFFRE DU BERGER)
TAN 15/16 : MARIN DU VAL D'YZERON, PMM à M. VOYARD B.
(POKER VOM WOLFSBAU x IDEN)

16/09 ROHWILLER

Examinateur : Lionel REISSER

TAN 16/16 : **LITCHI DE LA PLAINE DU SOLOGNOT**, PMF à M. BALZER S. *(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x DUNE VOM HUNDEGELAUT)*
TAN 16/16 : MAEVA DE SUD ALSACE, PMF à Mme PEUCKERT M.
(HELIOS I DE LA PLAINE DU SOLOGNOT x HAPPY DE SUD ALSACE)
TAN 15/16 : LAIKA VOM LOESS DU KOCHERSBERG, PMF à M. DEBES J.*(MAX x HERA DE LA LEIMENGRUB)*
TAN 15/16 : LESTER DE L'ETANG DES NYMPHEAS BLANCS, PMM à M. SCHMIDT P. cond. : M. GERMAIN K.
(CUNO VON DER WIEKE x BIANCA VOM GIMBSHEIMER ALTRHEIN)
TAN 14/16 : LUTZE DE LA PAREIDOISE, PMF à M. DE MULLENHEIM P.
(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x FANNY DE LA PAREIDOISE)
TAN 14/16 : MAIKA DU CLOS DES COOKIES, PMF à M. PELSY C.-Y.
(DIABLO DU CLOS DES COOKIES x FLAVIE DU CLOS DES COOKIES)

23/09 CHOUPPES

Examinateur : BOULANGER Magali

TAN 16/16 : MAHE, LF à M. MOREL H.
(HILAN VOM HUNDEGELAUT x HAVANE)
TAN 16/16 : MAX, PMM à M. LANGEVIN B.
(CHIPS DU PARC PROTHON x INGALS)
TAN 15/16 : LAIKA DU GRAND METIFEU, PMF à M. ROCH E.
(DARKO DE LA MAISON DE PONT PIERRE x GARANCE DU BOIS DES GRANDES FOLIES)
TAN 15/16 : LOULOUTTE, PMF à M. GUERIN M.
(JOKER DES HERBES SECHES x INDIKA)
TAN 15/16 : MAYA DE LA SOURCE DU VAL D'OR, PMF à M. CLENET L.
(JACK DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE x DURGA DU ROC AU LION)

Examinateur : Lionel REISSER

TAN 16/16 : MALIKA PETITE PLUME DE LA NATURE, PMF à M. BRISSET D.*(GECK DU BUISSON BRULE x GRISBEE DU ROYAUME DE CHANTEMERLE)*
TAN 16/16 : MOLKY DU PORT DE CHAMBORD, PMM à M. REGNARD F.*(LUKA DU DOMAINE D'AIDEN x HISDA VOM HUNDEGELAUT)*
TAN 16/16 : MONA VOM HUNDEGELAUT, PMF à M. SIMON G. cond. : Mme COMMUNAL E.*(IGOR DU COMTE DES LIONS x ESTA)*
TAN 15/16 : LUTECE, PMF à M. POSSON G.
(IZAK DE LATIREMONT x FLAMME)
TAN 15/16 : MISS, PMF à Mme AUDIOT B.
(DIABLO DU CLOS DES COOKIES x ISYSS DU BUISSON BRULE)

RAPPORT EN EAU PROFONDE 2016

09-07 - MIRABEL

Juge : Pierre FLOIRAS

MEURFI DE LA RANCHE DU CHENE, PMF à M. MINODIER A.

31-07 - LE GREZET CAVAGNAN

Juge : Pierre FLOIRAS

LYSSA DU CHATEAU DE CORNILLON, GMF à M. FOUDRAL J

12-09 - SAINT FRONT

Juge : Jean LASSANDRE

MAIRA DU CLOS DE MURCY à Mme ROUSSEAU R cond. : M. MAZEROLLES G

23-09 - CHOUPPES

Juge : Jean François MAILLET

LAIKA DU GRAND METIFEU, PMF à M. ROCH E
LOULOUTTE, PMF à M. GUERIN M.
LUTECE, PMF à M. POSSON G.
MAHE, LF à M. MOREL H.
MALIKA PETITE PLUME DE LA NATURE, PMF à M. BRISSET D.
MAX, PMM à M. LANGEVIN B.
MAYA DE LA SOURCE DU VAL D'OR, PMF à M. CLENET L.
METTISSE DU PORT DE CHAMBORD PMF à M. MAISONNEUVE F.
(INTOX x FIONA DE LA VIGNE MORT)
MISS, PMF à Mme AUDIOT B.
MONA VOM HUNDEGELAUT, PMF à M. SIMON G. cond. : COMMUNAL E.

TAN A CORROY : une touche de jeunesse !

Voilà deux ans que Janis et moi-même sommes conviés au Tan organisé à Corroy en tant qu'examinateurs. Alexandre Martel et son épouse mettent tout en œuvre, avec le souci de réserver à tous un accueil simple et chaleureux dans une dépendance de leur logement familial entourés de leurs chiens et autres animaux.

Une journée toujours agréable sous le signe de la convivialité tout comme celle vécue à la chasse.
Les terrains sont choisis et préparés avec soin de façon à offrir à nos jeunes chiens les conditions optimales permettant d'exprimer leurs aptitudes naturelles.

Un territoire vaste, chassant avec un apport de gibier suffisant afin que chaque chien soit mis en contact avec au moins un oiseau voire plusieurs (Petits clins d'œil de remerciements aux poseurs en passant).

Les objectifs : rigueur et discipline pour une organisation sans faille et un déroulement efficace de la journée mais surtout de la « pédagogie », il est souhaitable que les participants repartent enrichis de connaissances, éclairés quant aux notes attribuées à leur chien et au besoin conseillés dans la suite de l'éducation de leur compagnon de chasse.

Le but est atteint si les propriétaires de chiens qui n'ont pas satisfaits au test se disent qu'ils veulent revenir l'an prochain ou représenter à un autre TAN du club de race ou si ceux qui ont obtenu leur TAN éprouvent l'envie de poursuivre la carrière de leurs chiens afin de grimper l'échelle de cotation.

Le TAN de Corroy rassemble généralement un grand nombre de candidats à qui il est aussi offert la possibilité de faire confirmer leur chien étant donné que, Yves Guilbert (juge confirmateur entre autres) se tient à la disposition, tout au long de la journée, de tout ceux désireux d'accomplir cette formalité indispensable à l'obtention du pedigree définitif du chien.

Cette année, un chiffre record de 33 inscriptions mais avec une particularité pour 3 d'entre elles : en effet, à notre grande surprise, la présence de trois très jeunes conducteurs !

Simon et Vincent Martel âgés respectivement de 7 ans et 9 ans et Evann Lepage 11 ans.
Un trio de gamins bercés depuis la plus tendre enfance dans le monde de la chasse et de la cynophilie. Bon sang ne peut mentir dit-on….et c'est donc avec la volonté d'honorer les convictions familiales qu'ils ont, de main de maître, mené à bien le parcours terre et eau de leur chien respectif : Simon obtient une note de 16/16 avec son Grand Epagneul de Münster Mao du Haut Bouly dit Milan, son frère Vincent réitère la note maximale avec Mozart du Haut Bouly (frère de Mao) lui aussi Grand Epagneul de Münster bien évidemment et leur cousin Evann se voit attribuer un 15/16 au côté de Magnum son Petit Epagneul de Münster.

Un trio de choc pour assurer l'avenir de nos races, le CFEML n'a qu'à bien se tenir !
Toutes nos félicitations à ces trois valeureux conducteurs ainsi que tous nos encouragements à poursuivre leur noble passion.
Texte : Pascale Boucher
Photos des chiens : Janis Riga
Photo de la remise des prix : Alexandre Martel

TAN de Saint Pierre d'Eyraud Réussite du 1er TAN Périgourdin

Le 20 août Elodie Communal nous a organisé pour la première fois un TAN dans ce beau département de la Dordogne.

Si Elodie a estimé un taux un peu faible de participants au TAN, Magali boulanger a estimé que pour une première fois dans un département non grandement peuplé d'Epagneuls Allemands ceci était déjà bien.

Nous avons pu voir évoluer tous les chiens sur un terrain adéquat à la vue de tous. La chaleur a rendu l'épreuve un peu plus dure, mais lors du rapport à l'eau, nos amis Münsterländers engagés ont pu se rafraichir.

Le petit convoi a repris la direction du chenil.

Après les épreuves, ce sont 7 sujets qui ont été présentés à la confirmation. Magali Boulanger a souhaité confirmer en présence de tous et a expliqué le standard de fond en comble. Ceci a permis à chacun de mieux le comprendre et d'en découvrir certains points.

Lascau de la Vallée de la Py

Est venu le temps des résultats. Monsieur Tabellion propriétaire de Lascau de la Vallée de la Py a eu la surprise de voir son chien sélectionné au Derby des Jeunes. Après un parcours dynamique une jolie prise d'émanation, un contrôle de place chaude sur la remontée, Lascau est venu bloquer son oiseau tranquillement. Si Monsieur Tabellion avait peur de l'eau puisque Lascau ne connaissait pas…Il a été appelé le premier et s'est littéralement jeté dans l'eau pour rapporter son canard.

Magali Boulanger ne peut qu'encourager ce jeune chien et son propriétaire à continuer sur sa lancée.

Elodie Communal, aidée de sa famille nous avait préparé un verre de l'amitié digne de ce nom, suivi d'un repas très convivial.

Un grand merci à Elodie, Céline, Maryline, Patrick, les deux Christian et surtout le petit Marius qui a fait un nombre de kilomètres incroyables de à pieds ou au volant de son super tracteur arboré du super autocollant du C.F.E.M.L.

Cette journée est sans nulle doute à refaire, déjà deux chiens attendent le rendez-vous 2018 !

Didier Thibaudeau

Juliette de la Tour de Coumail

LE DERBY DES JEUNES 2017, UNE ÉPREUVE QUI NE LAISSERA QUE DE BONS SOUVENIRS

Un tan 16/16 réussi à sa première participation à Belval, voilà notre Pesto du clos des Renards sélectionné pour le derby des jeunes à Saint Eloy de Gy.
540 km de trajet ne nous arrêteront pas, le virus est en place et sommes bien décidés à découvrir cette épreuve que nous ne connaissons pas.
Nous sommes des particuliers tombés en amour pour le Petit Münster, nos deux chiens nous comblent de bonheur, nous partageons avec eux de bien belles aventures, tant à la chasse, qu'en famille ou en concours. Petit à petit nous découvrons les épreuves, leurs joies, leurs déceptions, les incompréhensions parfois mais cela ne remet jamais en question notre volonté de bien faire les choses et surtout de respecter le travail et l'investissements de ceux qui nous guident sur la bonne voie.
Et ce 18 Novembre 2017 nous avons trouvé tout ce qui donne sens à notre démarche !
Nous rencontrons Danielle Cacard, l'organisatrice de l'évènement et le ton est donné immédiatement : coeur et professionnalisme.

L'organisatrice du Derby : Danielle Cacard
Son accueil sympathique et sincère nous touche vraiment, un bon petit café lors de notre arrivée nous est offert, petit déjeuner et une spécialité apportée par un des juges, la convivialité sera de la partie, il n'y a pas à en douter.
Un petit présent attendait chaque participant, histoire de découvrir une douceur du coin avec une étiquette personnalisée de l'épreuve et du CFEML. De même qu'un catalogue soigné qui trouvera sa place, en ce qui nous concerne, dans les souvenirs à garder.

Un lot et un souvenir pour chaque participant
Dans cette bonne ambiance, les juges donnent eux aussi le ton : Ils fixent le cadre de manière très claire, nous sommes là pour passer tous un bon moment, pour suivre nos chiens dans les meilleures conditions. Il y aura des résultats et donc des premiers et des derniers, sans doute des déçus mais ils assurent l'assemblée de leur disponibilité et volonté de motiver leurs décisions si le besoin se fait ressentir. Un briefing clair, franc et bienveillant qui lui aussi aura été un ingrédient à cette réussite !

Nos deux juges : Lionel Reisser et Magali Boulanger

Nous démarrons un peu plus tard et découvrons un magnifique territoire !!! Les couleurs de l'automne tranchent avec le ciel bleu qui sans aucun doute aura été commandé par l'organisatrice.

Pesto à l'arrêt sur un faisan dans un magnifique biotope
Le propriétaire des lieux et sa compagne posent les oiseaux et le vétérinaire est aussi le tireur. Presqu'une histoire de famille puisque ce dernier est le fils de Danielle Cacard.

Et voilà nos chiens au travail, les participants échangent, plaisantent, s'encouragent. On partage un verre de l'amitié avant le passage à l'eau, certains coffres de voiture révèlent des trésors !

Nous rentrons ensuite pour prendre un bon repas après la remise des résultats.
Nos juges mettent à l'honneur l'homogénéité du travail des chiens et annoncent la couleur ; ils départagent les chiens par demi points, c'est dire qu'ils sont méritants nos Munster.
Les résultats rendus, notre Pesto du clos des Renards est 6ème et son frangin Petrus du clos des Renards 7ème.
Nous félicitons encore les conducteurs, propriétaires de Lascau de la Vallée de la Py PEM qui est le 1er.
De Murphy Vom Hundegelaut, DL qui sera 2ème et Mythic du domaine du Grand Marais qui sera 3ème.
Merci à tous pour cette magnifique journée ! Un modèle à tous les niveaux, s'il y avait une recette de la bonne journée d'épreuve elle serait sans aucun doute très proche de ce que nous avons vécu !
Et c'est certain, nous serons de retour à la prochaine NE à Morogues !

Tous les participants au Derby des jeunes 2017 avec les juges et le tireur.

Article de Florence Fedrigo
Photos : Janis Riga

Résultats officiels :

1er : Lascau de la Vallée de la Py, PEM M propriétaire et cond. M. Tabellion Jean-Paul
2è : Murphy vom Hundegelaut, DL F propriétaire Angélique Aeberhard, cond.et propriétaire Pascale Boucher
3è : Mythic du Domaine du Grand Marais, propriétaire Housset Christophe cond. Janis Riga

RECHERCHE AU SANG MULTI RACES

23/7/2017 : LAGUIOLE
(juges : Pierre-Louis Niard, Serge Agogue) & 1er PRIX (juges : Danielle Cacard, Henri Rasson)
3è PRIX : JAGER DE LA DENT DURE, PMM à M. MOULY P.
(HIEROS DES PETITS PANIELLOIS x DARA DU VAL D'OURTIGA)

ST HILAIRE LES COURBES
(juges : Henri Rasson, Sébastien Flayol):
3è PRIX : P'MAPPY DU CLOS DES RENARDS, PMF à M. SUZE D.
(IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x LANA DU CLOS DES RENARDS)

15/4/2017 : VAULANDRY
(juges : Ziegler Isabelle, Chanteloup Gilles, Ziegler Pierre)
1er PRIX : MUST DE WACOURT, PMM à M. GUYOT L.
(ALADIN VOM APFELGARTEN x HOPPLA DE WACOURT)

25/03/2018 : FORÊT DE QUATRE VAUX – Les pins (16)
(juges : Danielle CACARD (chef de Jury), Marie Hélène Dejean et Gilles Chanteloup)
2è prix 82/100 : JINKO, PMM à M. MARTIN
(GEICO DE ROCANCOURT X GALYCE DES GRANDES VOIVRES)

MUST de Wacout et M. Guyot.

JINKO et Stéphane Martin

FINALE NATIONALE DU SAINT HUBERT

Pratiquant le tir à l'arc sportif depuis une dizaine d'années et étant chasseur, je me suis mis à la chasse à l'arc ; tout d'abord au poulie au gros gibier puis au longbow, ou arc droit, pour le petit gibier qui est maintenant celle que je pratique le plus. Certes les prélèvements sont plus rares mais je dois dire qu'un entraînement régulier au tir sur cible 3D notamment au sein d'un club de tir au l'arc et sur divers concours m'ont permis d'acquérir une certaine dextérité au niveau de mon tir.

Ma femme m'ayant offert une petite chienne münsterländer (petit épagneul de munster), Melba de la Ranche du chêne, j'ai pu cette saison prélever quelques faisans au vol, ou perchés. Vous allez me dire : « facile ». Et bien pas du tout, il faut trouver le bon angle de tir, éviter les branches, etc, etc.. » ; la chasse à l'arc implique une totale confiance en son chien.

L'an dernier j'avais accompagné ma femme aux Rencontres Saint Hubert. C'est un parcours de chasse de 20 minutes, où l'on note la complicité entre le chien et le chasseur, et cela m'a beaucoup plu, alors, je me suis dit que j'y participerai un jour.
Une sélection annuelle est organisée dans tous les départements, puis une sélection régionale permettant d'accéder à la finale nationale, et seuls les premiers de chaque catégorie peuvent accéder aux finales sous réserve d'avoir un minimum de 50 points /100.
Cette année, une nouvelle catégorie : « chasseur à l'arc » avec chien d'arrêt, a été créée, ce qui correspond en tout point à mes attentes de chasseur, donc je m'y suis inscrit avec Melba, âgée de 16 mois.

Nous avons tout d'abord, été sélectionnés pour l'épreuve régionale :
Donc, nous avons été engagés, pour participer à la finale Nationale des rencontres saint Hubert qui se déroulait au camp de Sissonne dans l'Aisne (02). Quarante-neuf binômes ont été présentés, toutes catégories confondues.
Même si c 'est Jaqueline qui assure la partie dressage, c'est moi qui sort Melba à la chasse, et nous sommes très complices.
Ce qui est très pratique, c'est que MELBA a appris à rapporter les flèches. C'est un exercice plus fréquent que le rapport du gibier :
Voici le jour du concours et, après les questions cynégétiques au chasseur et la présentation du couple, Melba a pu enfin rentrer en action, et a su parfaitement exploiter le terrain et faire la différence devant un autre Münsterländer.

C'est avec une certaine émotion et une très grande joie pleine de satisfaction que nous finissons à la première place remportant le titre de champions de France des rencontres Saint Hubert 2017.

Merci à ma femme Jacqueline pour l'avoir entraînée, dressée et lui avoir permis d'atteindre ce niveau de passion et de chasse.
Merci à Hubert BOTTON élevage de la Ranche du Chêne pour son implication et son suivi dans l'univers du Münsterländer.

Philippe Cattanéo

Chapeau bas Monsieur Cattanéo, il fallait oser pour les premières chez les archers, vous l'avez fait et avec quel brio !!!
Vous avez su passer chacune des étapes (je précise pour les novices en Saint Hubert que même dans les catégories ou il n'y a que 1 personne engagée, il faut arriver à obtenir le nombre de points minimum pour la sélection au niveau supérieur, et les titres…) pour arriver au sommet.
Le comité du C.F.E.M.L. se joint à moi pour vous féliciter pour ce titre, la conduite que vous avez eue de Melba de la Ranche du Chêne, pour féliciter Melba qui a sûrement dû faire un excellent travail et nous n'oublierons pas votre femme qui a priori est la cheville ouvrière de ce trio.

Il faut aussi féliciter le second duo des archers, qui était aussi composé de Monsieur Koziura et son mâle Petit Epagneul de Münster au nom évocateur Indiana Jones de la Vallée de la Py…
Peut-être aurons-nous la chance de regrouper un de ces jours les Champions de France et du Monde de Saint-Hubert de ces quelques décennies passées à qui nous pensons aussi….et qui ont su en leur temps porter haut les couleurs de nos races.

Magali Boulanger

Nos chiens dans la Presse

ADHÉSION 2018 au CFEML

Depuis le 1er octobre, les adhésions 2018 sont ouvertes !
Pour renouveler votre adhésion 2018 :
Si vous êtes déjà inscrit sur le site internet : , rendez-vous dans votre Espace membre afin d'obtenir plus d'info sous la rubrique adhésion.
Si vous ne vous êtes pas encore inscrit sur le nouveau site internet :
•Cliquez sur Devenir membre
•Renseignez toute votre fiche et créez-vous un nouveau mot de passe confidentiel.
•Merci de cocher: «je ne suis pas un robot» «j'ai compris» « Enregistrer»
•Si votre adhésion a bien été prise en compte vous recevez un message vous invitant à valider votre adresse mail.
•Après la validation de votre mail, vous recevrez un mail vous invitant à payer soit par virement, soit par chèque.
•Dès la réception de votre payement, votre compte sera activé.
Paiement par virement :
•IBAN: FR76 1670 6000 3216 2008 3970 672 / SWIFT: AGRIFRPP867
Paiement par chèque chez :
•**M. Xavier DEVOS**, 39 Rotonde des Jacinthes - 59143 Watten

COTISATIONS 2018 :

Rappel : l'article 7 de nos statuts précise qu'à la date du 1er octobre les cotisations recueillies seront comptées pour l'année suivante.
A partir de cette date les cotisations recueillies lors d'adhésions nouvelles seront comptées pour l'année suivante. Pour les anciens adhérents n'étant pas à jour de cotisation avant fin septembre, ils seront considérés comme démissionnaires.

Cotisations 2018 :	**Membre :**	**35 €**
	Membres couple :	**40 €**
	Membre Bienfaiteur :	**70 €**

Pour les cotisations envoyées après le 1er mars 2018, un supplément de 3 € sera demandé pour l'envoi de la 1ère revue.

OPEN ET COUPE DE FRANCE : LES CHAMPIONNATS NATIONAUX DES ÉPREUVES DE TRAVAIL

OPEN DE FRANCE DE FIELDS TRIALS

L'open de France s'est déroulé
les 03 et 04 novembre 2017 au Monteils.

Les conditions d'accès à la coupe de France de Chasse Pratique sont 1 C.A.C.T. ou 1 R.C.A.C.T. obtenu la saison en cours ou les 2 saisons précédentes.

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas .
A priori les oiseaux étaient quelque peu joueurs et préféraient courir le marathon plutôt que de faire un bon vol. Ceci a mis à mal les chiens quelques soient les races, et parfois quelques batteries sont rentrées avec très peu de classements !!!

Du côté de nos épagneuls allemands, nous n'avons eu aucun représentant en Langhaar et aucun en Grand Epagneul de Münster... Nos espoirs reposaient alors sur nos petits épagneuls de Münster

En couple aucun classement n'est obtenu. **Ghost du Val Coisin** (PEM F) à et conduit par Nicolas Collet et **Darkos** (PEM M) à et conduit par Peio Urrutia Ocha finissent soit non classé soit éliminé.

En solo, **Maira du Clos de Murcy** (PEM F) à Aurélie Rousseau conduite par Gilles Mazerolles est éliminée les 2 jours, **Irco Vom Hexenkuppen** (PEM M) à et conduit par Cyril Racault est non classé le 1er jour et retiré le second**. Ivoire du Domaine du Grand Marais** à Christophe Housset conduit par Rémy Ribes est non classé le 1er jour et éliminé le second.

Il restait alors la jeune **Mocka du Basque** à Gratien Alfaro conduit par Nicolas Collet. Le premier jour elle se classe au très bon, le second jour elle confirme le classement de la veille mais avec beaucoup plus de brio puisqu'elle obtient la seconde place et une R.C.A.C.T .

Les deux jours vus par Nicolas Collet

Mocka du Basque

Il faut d'abord féliciter les propriétaires qui s'investissent pour que nos chers épagneuls participent à ces grandes compétitions et nous permettent de pousser la sélection sur des sujets qui sortent du lot.
L'Open de France se déroulait cette année à Monteils, Commune du Tarn et Garonne.
Moka et le reste de l'équipe attendait avec impatience que leur conducteur relève les séries.
Pour Moka, ça sera donc M. Yves Tastet pour cette première journée qui officiera, comme juge ayant la lourde responsabilité de déterminer lequel des concurrents pourrait prétendre au CACT et ainsi se disputer le barrage final le soir.
Moka passera en 4. Un terrain très chassant : friches, ronces, jeunes chênes et épineux seront du paysage et ne faciliteront pas le travail de nos chers compagnons. Cependant, cela n'intimidera pas Moka, le dur, elle aime ça !!!
Moka découplée, s'installe rapidement, la gauche, la droite, rien n'est laissé au hasard.
Après quelques minutes de parcours, Moka décroche sur son lacet de gauche et monte avec autorité sur plus de 30 m et là se statufie. Nous allons la servir : un coq se trouve au bout de sa truffe (le coulé s'annonce dangereux, mais on est là pour prendre des risques), Moka exécute un coulé à l'ordre ; le coq jaillit juste au bout de son nez, ce qui l'énerve un peu. Me voilà obligé de l'appuyer pour qu'elle reste complètement sage, quand le coq est tiré. Ensuite, envoyée au rapport, elle réalise un exercice sans faute.
Nous la relançons quelques lacets et le parcours est terminé.
L'appui au feu la laissera au TB.

Deuxième jour
La journée commence bien, Moka est en forme, pas fatiguée de la veille.
Nous élevons les séries : pour Moka ça sera M. Peyrat (un peu de stress pour le conducteur car c'est la première fois que notre équipe croisait ce juge).
Moka passera en 4. Les terrains sont très différents de la veille : une forêt de haute futaie avec peu de végétation au sol (cela promet des parcours très difficiles car les oiseaux ne tiendront pas).
Au découplé, Moka s'installe rapidement, le manque de végétation au sol, lui permet de courir très loin avec facilité.
Après quelques minutes de parcours, Moka décroche de son lacet et remonte avec autorité dans un style impeccable. Nous la servons et 3 faisans volent. Les tireurs désappointés par le nombre les manquent. Moka reste sage envol et feu. On lui fait un rapport à froid. Elle l'exécute.
On la relance, après quelques lacets la voilà de nouveau à l'arrêt. Nous la servons, un coq s'envole, il est tiré mais touché d'une pointe d'aile il va tomber très loin. Le rapport s'annonce compliqué...
Mr Peyrat ordonne le rapport : Moka se dirige au point de chute et la part tambour battant, pistant cet oiseau. Nous n'entendons plus la cloche tellement la chienne est loin. Et là la cloche retentie de nouveau de plus en plus forte, elle se rapproche. Moka réapparait le coq en gueule et vient me le remettre à la main.
Le Parcours s'arrêtera là.

Avec ce parcours et ce sérieux au rapport, Moka se verra accorder la RCACT par M. Peyrat.
Cette saison d'automne fut des plus rebondissante, car Moka aura montré beaucoup de sérieux et de talent pour son jeune âge et sous l'ancien règlement des Fields, elle aurait été couronnée championne de Gibier Tiré avec ses classements cette saison.

COUPE DE FRANCE DE CHASSE PRATIQUE

Vendredi 10 novembre 2017 à Vassivière (23)

La coupe de France de Chasse pratique a regroupé 26 chiens.
Les conditions d'accès à la coupe de France de Chasse Pratique sont simples avoir obtenu un B.I.C.P. 1ère catégorie, quelque soit le nombre de points et quelque soit l'année d'obtention.
17 petits épagneuls de Münster et 1 Langhaar se sont donnés rendez-vous sur les terres creusoises, sous l'impulsion de la commission travail.

Le temps était comment dire bouché humide... et froid !!!! Mais pas de quoi arrêter nos propriétaires qui se sont retrouvés dans la salle de la ferme bio de Pigerolles, au milieu du 1er jour de Field sur bécasse de Vassivière

Une fois les « bécassiers » partis, place à la coupe de France et les choses sérieuses commencent .
Déjà quelques-uns s'arrachent les cheveux pour les explications sur l'attribution du titre de vainqueur de la coupe de France… Ah oui il y a deux labradors et 1 britannique ce qui est peu commun.

Le constat est impressionnant : heureusement que les épagneuls allemands étaient là, sinon il n'y aurait eu que 5 continentaux, 2 labradors et 1 setter anglais 8 chiens aurait fait un peu juste pour une coupe de France !!!

Intéressons-nous à nos chiens et leurs résultats…

Dans le groupe 4 jugé par M. Meunier, dans lequel précisons-le les 6 chiens constituant le groupe étaient présentés par Nicolas Collet. Il conduisait 3 Petits Epagneuls de Munsters.
Ghost du Val Coisin lui appartenant et **Jazon des Etoiles de Woodcock** appartenant à M. Hervé Graff sont éliminés.
Poker Vom Wolfsbau à Nicolas Collet également obtient une 3ème catégorie et termine 3ème de sa batterie

Dans le groupe 3 jugé par M. Piedvache; nos 4 représentants **Izak de Latiremont** à et conduit par Jean-Michel Sidhoum, **Ivoire du Domaine du Grand Marais** (qui doublait avec le Field sur bécasse où il n'obtenait pas de classement) à et conduit par Christophe Housset, **Manouche du Clos des Renards** à et conduit par Pierre Herbet, et **Jinko** à et conduit par Stéphane Martin sont tous les 4 éliminés. Les 4 chiens ont été présentés par leurs maîtres, qui sont revenus avec beaucoup de questions sur le pourquoi du comment.

Dans le groupe 2 jugé par M. Gerlet ; **Louna de la Ranche du Chêne** à M. Fabien Guillaud Rollin, **Leuna de de la Ranche du Chêne** à Emmanuel Jayr, **Lassie des Terriers** de la Sauldraie à Hubert Botton, ces 3 femelles ont été présentées par Hubert Botton ont été éliminés. **Vesna Eben Eser** à et présentée par Ellie Barraud n'a pu faire mieux et a, elle aussi, terminée Eliminée. Dans ce groupe Hubert qui a assuré l'animation, a réussi à prendre la 2ème place de la batterie avec une 3ème catégorie, **avec Lisa des petites Amaries** à Luc Chapuis.

Dans le groupe 1 qui a été jugé par 2 juges différents (Monsieur Lassandre ayant pris les labradors) et M. Archambault pour les 6 autres chiens : 1 Langhaar et 5 petits épagneuls de Münster.
Jules de Wacourt à et conduit par Janis Riga, **Fritz de la Noire Haie** à et conduit par Lionel Reisser, ont ouvert le bal sans succès. **Indra de la Vallée de la Chasse** conduite par Janis Riga à Pascale Boucher et **Murphy Vom Hundegelaut** (langhaar) à Angélique Aeberhard conduite par Pascale Boucher ont rejoint les deux garçons à la rubrique des épagneuls allemands éliminés.

Murphy Vom Hundegelaut
(langhaar) et Pascale Boucher

Geff de la Vallée de la Py à Pascale Boucher conduit par Janis Riga obtient une 3ème catégorie, avec à priori la descente en 3ème pour la maniabilité mais ceci restera une supposition.
Humsci de la Tour de Coumail à Magali Boulanger conduite par Elodie Communal (rebaptisée par Lionel Reisser Hello Kitty), se classera en 2ème catégorie, bien que Janis, Lionel auraient pensé à 1 première .
Husmci finira en tête de son groupe pour la partie continentale et 2ème de la batterie au total derrière un labrador…Geff finira 2ème pour la partie continentale et 3ème de la batterie.

Allez c'est parti pour l'explication de l'attribution du titre…, cela peut servir pour les années à venir de savoir comment cela marche…
D'abord nous sommes partis sur un des terrains… pour le barrage des continentaux : une drahthaar femelle et un braque de Weimar mâle, les deux seuls chiens ayant obtenus 32/32 points, se sont opposés. La drahthaar gagne le barrage et remporte le C.A.C.I.T., la réserve n'est pas attribuée.
Vous allez dire elle est vainqueur de la coupe de France…. Et bien non….

Nous sommes ensuite allés à l'eau .
Là, la drahthaar est opposée au labrador et au setter anglais sur un rapport en eau profonde….

Au Final, les titres et « prix » décernés sont :
- Vainqueur de la coupe de France de Chasse Pratique : la labrador Junes's Pearl des Perdreaux de la septaine
- Vice-Vainqueur : la Drahthaar Hexe Sudjagerin

- Prix du meilleur retriever : Junes's Pearl des perdreaux de la septaine
- Prix du meilleur Britannique : Gucci du Bandou de Couffins
- Prix du meilleur Broussailleurs (pas de broussailleur présent)

Ne cherchez pas il n'y a pas de prix du meilleur continental puisque le continental a lui un C.A.C.I.T. de mis en jeu…

Pour en revenir à nos Epagneuls Allemands .

Classements établis sur :		les épagneuls allemands	les conti-nentaux	les chiens d'arrêt	Classement général de la coupe de France
Humsci de la tour de Coumail	PEM F	1ère	4ème	5ème	6ème
Poker vom Volfsbau	PEM M	2ème	5ème	6ème	7ème
Geff de la Vallée de la Py	PEM M	3ème	6ème	7ème	8ème
Lisa des petites Amaries	PEM F	4ème	7ème	8ème	9ème

Joli tir groupé de nos épagneuls allemands Et Bravo à eux car sur 26 chiens au départ seuls 9 chiens ont réussi à se classer.

Nous avons pu découvrir lors du passage de la petite Humsci, une Magali toujours pessimiste quand il s'agit de sa chienne, et pas franchement rassurée !!! Heureusement que la petite sait tout faire comme une grande.

Le soir tout le monde s'est retrouvé à la salle avant les résultats autour d'un apéritif, chacun a « offert » sa tournée. La tablée des Epagneuls Allemands étaient assez impressionnante et pour sur la plus « grande » et la plus animée de la fin d'après-midi. Ce regroupement a permis d'échanger sur les ressentis de cette journée, et une remarque semble être commune, si tout le monde est conscient de la disparité sur les B.I.C.P. des étangs, on se rend compte que dans le déroulement et les jugements il y a là aussi de grande différence. Même si nous pouvons nous attendre à une épreuve jugée plus sévèrement à la Coupe de France Un exemple frappant : le cherche perdu souvent effectué à bon vent et avec coup de feu a été vu plusieurs fois effectué à contre vent et sans coup de feu…

A l'initiative de Magali Boulanger, ceux qui ne reprenaient pas la route le soir même ont pu diner sur place, tous ensemble là encore les propriétaires et conducteurs d'épagneuls allemands avaient la plus grande table, avec l'ambiance assurée. Si les premiers instants ont été encore sur les ressentis, la bonne humeur de chacun est vite revenue…. Quelques-uns se sont lâchés et l'espace restaurant de la ferme s'est vite transformé en piste de danse, une certaine valise diplomatique a quant à elle, surpris le responsable de la ferme !!! ….
Pour sûr la coupe de France de l'Ambiance revient aux Epagneuls Allemands

Le lendemain, Magali, Elodie et Peio, engagés en Fields sur bécasses et couchés un peu plus tôt que leurs collègues, ont beaucoup entendu parler de la soirée !
Mais même avec cela, le lendemain, Humsci de la Tour de Coumail la Petite Epagneul de Munster appartenant à Magali Boulanger et toujours présentée par Elodie Communal, s'est octroyé le seul classement en bécasse pour un épagneul allemand sur les trois jours, avec 1 premier excellent, après le respect de 3 cervidés . Un parcours très commenté le soir par le juge qui a félicité cette petite chienne… et quelques rappels de la soirée ont eu lieu également !

La coupe de France vue par les conducteurs des chiens classés ou par les spectateurs

Groupe 4
Le parcours vu par Nicolas Collet conducteur de Poker

« **Poker Vom Wolfsbau** à la Coupe de France de Chasse Pratique 2017
Après une petite pause détente dans les hauts pâturages de Vassivière, Poker et les autres membres de l'équipe se sont rendus au RDV de cette Coupe de France 2017 organisée par Messieurs Lassandre et Archambault, l'un routinier de l'étape plus connu pour les concours sur Bécasse et l'autre responsable de cette épreuve pour la CUNCA.
Pour notre équipe le jury était exclusivement composé par Mr Lionel Meunier, juge et fervent amateur de Braque Allemand.
Après un café bien chaud, le départ est donné et la répartition des terrains est faite.
Poker et l'équipe commenceront par la terre.
Nous arrivons sur un très joli terrain de chasse pratique : une immense pâture humide couverte de buissons, de joncs, de ronciers et tout cela bordé par la forêt.
Poker passera en 4.
Au découplé, il s'installe immédiatement de gauche et de droite, une quête ample et soutenue. Au bout de quelques lacets, il disparait dans les buissons et aussitôt la cloche s'arrête. Je le retrouve plaqué au sol, figé. Je le fais couler, un coq apparaît et disparaît aussi rapidement dans les taillis, il ne voulait pas voler...
Je rattache Poker pour éviter la catastrophe, m'éloigne un peu et le relance. Il repart comme un félin, indique le coq, sort de la pâture s'immobilise sur la route. Le coq rusé s'est donc mis en bordure.
Je saute les barbelés, rejoins Poker, le fais couler à l'ordre, le coq décolle du roncier en faisant beaucoup de bruit. Poker reste sage, le coq est tiré quand il disparait de sa vue et la malheureusement Poker se décale pour voir où le coq est tombé. Cela lui coûtera quelques points... Envoyé au rapport, Poker s'exécute rapidement et au retour l'oiseau est donné assis et à la main.
Poker est relancé, il ira s'assurer un point en deux temps sur bécasse en bordure de forêt. Et le parcours s'arrêtera là.
A la fin de la matinée, il réalisera un rapport à l'aveugle sans faute.
Ensuite, nous nous dirigeons vers l'étang.
Un étang très grand et beaucoup pourvu en roseaux. Cela est gage d'une épreuve sélective.
Poker est appelé : découplé, au point de départ du canard, il s'exécute, réalise un pistage au cordeau, au cm près. Il disparaît à une centaine de mètres dans les roseaux, des aboiements retentissent, le canard jaillit en grande eau, beaucoup trop loin pour qu'il soit tiré. Le tireur anticipe et se dirige sur la rive en face. Poker ne lâche rien, le canard plonge, réapparait et cela plusieurs fois. La poursuite durera une vingtaine de minutes et le tireur arrivera à prélever le canard. Poker réalisera un rapport de parade. L'épreuve est terminée. Mais, les quelques points perdus à terre ne lui permettront pas de prétendre au barrage final. »

Groupe 2
Le concours vu par Hubert conducteur de **Lisa dite Lika**

« La team de la Ranche du Chêne a présenté à L'open de France 2017, trois chiens qui avaient obtenus précédemment, un BICP 1er catégorie.
Tous étaient méritant pour se classer, mais chacun, avec une qualité ou un défaut bien particulier, qu'ils ont su, bien mettre en évidence le jour de l'épreuve.
Pas de chance pour LUCKY qui avait pris un petit coup de froid et qui avait le nez bouché comme le tunnel de Fourviére qui traverse Lyon aux heures de pointe. Impossible de prendre une émanation,

ni de courir aisément.
Pas de chance pour Lassie qui piste un canard champion du monde de natation, qui lui fait traverser l'étang de long en large, dans une eau glaciale, sans pouvoir le tirer, l'épuisant, pour finir par un refus de rapport.
Seule LISA dite LIKA tire son épingle du jeu, et malgré un résultat moyen à l'eau le juge la garde pour le travail sur terre ou elle fait un parcours sans faute. Elle obtient donc un classement en 3ème catégorie. C 'est toujours çà.
L'important c 'est de participer, et le rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain, plus entrainés, plus âgés, plus expérimentés, la team aura envie de plus de résultats »

Groupe 1
Avis des spectateurs, conducteurs ….
« Partis sur les terrains, premiers doutes Pour notre concours il fallait rentrer en forêt pour trouver le parking au bout d'un chemin boueux, avec un ruisseau en cru a traversé et une côte . Premier constat si la kitty mobile passe tout le monde passe !!!... Quelques glissades contrôlées et tout le monde était prêt pour concourir. Mais juste avant, tout le monde s'est préparé pour le défilé de mode . Sur pantalon, bonnet, polaires, blousons, gants .
D'un commun accord entre les propriétaires, en raison des chaleurs de Murphy et Indra, les 3 mâles passeraient en premier et les 3 filles en dernier. Geff, devait s'élancer en 1er et Husmci en dernier….
Le terrain : une pâture très claire, puis ensuite une partie en tourbière avec petit ruisseau, sur la gauche des fougères avant les bois, sur la droite, des joncs, fougères et bois Un joli territoire de chasse mais qui d'avis de tous, notamment pour les tourbières, devrait être plus facile pour des « grands gabarits » ou des chiens plus puissants
Pendant les parcours des différents chiens, nous nous sommes instruits avec les mots et expressions propres à chaque région, ce qui parfois nous a bien fait rire .
Les parcours vécus de loin, difficilement « appréciables » mais laisseront beaucoup de questions, y compris aux conducteurs.
Mais même si des questions sont dans toutes les têtes le respect des jugements et la bonne ambiance resteront de mise.
Après les parcours, la mallette carrée des verres, le petit blanc, les thermos, café, thé, capuccino, ont été fortement appréciés par tous, concurrents, supporters, tireurs, juge de quoi se réchauffer et réchauffer le moral ! Le juge parti en éclaireur, nous a prévenus que Geff et Humsci devaient se rendre à l'étang La kitty mobile et le petit convoi a de nouveau fait un petit « raid » avant de retrouver le bitume Juste le temps de réchauffer les autres batteries au passage, le groupe c'est retrouvé à l'étang Ou nous avons retrouvé l'espace de quelques minutes Hubert qui lui avait aussi de quoi réchauffer mais du costaud »

La coupe de France : notes des juges sur les 3 premiers Petit Epagneul de Münster

Groupe 4
Les notes du juge : Lionel MEUNIER
Poker Vom Wolfsbau
Très grand parcours de POKER. Chien passionné, très chasseur. Le terrain est exploré avec beaucoup d'intelligence et d'énergie. Prend une excellente émanation sur un oiseau très difficile qu'il remonte dans un premier temps avec beaucoup de maitrise, malheureusement la conclusion du point ne lui permet d'obtenir que la moyenne à l'arrêt. Excellent cherche-perdu et excellent travail à l'eau.

Groupe 1
Notes du juge : Jean Archambault
Geff de la Vallée de la Py

Excellent parcours de GEFF sur terre dans le même biotope que celui de HUMSCI. Chien très passionné, bien dans la main, montrant d'excellentes dispositions. Bel arrêt typique de la race, excellent rapport.
Excellent sur l'ensemble du travail au cherche-perdu. Au travail à l'eau ne prend pas immédiatement la piste du canard et doit être relancé avec insistance. Après la prise de piste, excellent travail de pistage. Le canard ne peut être tiré. Par la suite, excellent rapport à froid.

Husmci de la Tour de Coumail

Excellent parcours de chasse pratique dans un biotope idéal, la quête est méthodique et efficace. Dans un terrain marécageux avec de hautes friches, la chienne arrête parfaitement un oiseau. Très bon rapport.
Au « cherche-perdu » la chienne a quelques difficultés à étendre sa quête au début de l'épreuve malgré un très bon travail effectué par la suite.
Même chose au travail à l'eau qui ne peut être sanctionné par la note maximale malgré d'excellentes dispositions au niveau du pistage aquatique et dans la recherche et le rapport de l'oiseau.

L'ARRÊT

Suite aux propos de quelques adhérents et à la demande de la présidente de la commission travail je viens, par cet article, vous suggérez mon avis sur l'arrêt de nos épagneuls allemands.
L'épagneul allemand fait partie du 7éme groupe, il est classé chez les chiens d'arrêt continentaux.
Même si dans son pays d'origine il est catalogué comme chien d'arrêt polyvalent il n'en reste pas moins que c'est avant tout un chien d'arrêt.

Oui mais qu'est-ce que la polyvalence ? En France la polyvalence des chiens d'arrêt se dit d'un chien qui est capable de chasser tous les gibiers à plume dans tous les biotopes. En Allemagne il doit être la bonne à tout faire, mais alors à quoi servent les autres races ? Que les chasseurs ne veuillent qu'un chien pour la chasse pratique se comprend pour des raisons de facilité mais c'est un chien d'arrêt et les épreuves de sélections des meilleurs chiens en France se déroulent sur des épreuves pour chiens d'arrêt définies par la FCI et la CUNCA.

Si vous possédez n'importe quel chien, y compris un chien non LOF, vous pouvez pratiquer toutes les chasses. Vous pouvez chasser le gros gibier avec un chien de berger. J'ai même vue un Fox réussir une VGP (épreuve multiple réservée aux chiens d'arrêt en Allemagne). Tous les chiens, sont dans ces conditions, polyvalents.
L'arrêt est une qualité naturelle, un don spécifique aux chiens d'arrêt, qui se travaille pour atteindre la perfection. Cet arrêt naturel se travaille comme pour un athlète il faudra répéter les gammes jusqu'à atteindre le nec plus ultra du geste. Pour cela il vous faudra des émanations, donc du gibier, pour que votre élève arrive à canaliser son instinct de prédateur et évaluer la distance le séparant de ce gibier.

Les épagneuls allemands ne font pas exception à la règle, ils doivent avoir un arrêt ferme et attendre l'ordre de couler, comme tous les chiens d'arrêt. Le style diffère de celui du Setter, je vous l'accorde, mais l'arrêt reste la même action. Lors de sa quête le chien prend une émanation, la remonte jusqu'à la limite ou il devra sentir que s'il va plus loin il va faire voler donc se stopper afin d'attendre l'ordre que va lui demander son conducteur.
Dans n'importe quelles épreuves ou concours, le juge doit pouvoir apprécier l'obéissance et la complicité qu'il y a entre le chien et le chasseur. Si votre chien ne contient pas ses nerfs alors il chasse pour lui et non pour le propriétaire ou conducteur, c'est un broussailleur, et il se verra sanctionné.

Le chien est maintenant à l'arrêt, le conducteur est à ses côtés.

Lou arrêt sur faisan

Nous allons avoir différentes situations :
• L'oiseau s'envole, le chien doit toujours contrôler son instinct et attendre l'ordre suivant, il ne doit pas bouger ni au départ de l'oiseau, ni au coup de feu (qui pourrait lui être fatale, il suffit de regarder les vidéos de chasse). Sinon il est sanctionné, c'est aussi valable pour un BICP. Même si sur un BICP le juge ne vous retire qu'un point sur l'obéissance, ce qui ne valorise plus cette épreuve (avis personnel).
• L'oiseau a piété et le chasseur le sent à l'attitude du chien, ce dernier doit donc demander à son chien de couler. Le conducteur, le chien ne voient pas l'oiseau. Le couler se fait uniquement à l'ordre, le chien ne doit prendre aucune initiative, il reste tendu et a l'émanation dans le nez. Le coulé peut être énergique mais le chien doit toujours se contrôler et laisser l'oiseau, qui lui sent bien la présence du chien et du chasseur, faire l'erreur et prendre son envol. Le chien doit toujours être sage à l'envol et au feu, il a à ce moment la possibilité de s'assoir et regarder l'oiseau tomber.
• L'oiseau est à vue du chien et donc du chasseur, le jeu consiste à faire suivre votre chien à vue en essayant de stresser l'oiseau afin qu'il s'envole. Le coulé à vue peut très bien se faire d'un pas accéléré à l'appréciation du conducteur en fonction de la réaction de l'oiseau, du biotope, mais le chien doit toujours être aux ordres.

Fiby au coulé sur faisan

• Le Flush est une action reconnue par la FCI et la CUNCA, tous les juges connaissent ce terme. Il vous faudra cependant le signaler avant votre parcours, de Field ou de BICP, à votre juge, sous peine d'être éliminé. Celui-ci en tiendra compte et si votre chien prend un oiseau, son classement ne pourra pas dépasser l'excellent même avec un superbe parcours. Le Flush consiste à demander au chien de pousser l'oiseau pour le faire voler à l'envol de l'oiseau le chien doit rester sage au départ de l'oiseau et au coup de feu en attendant l'ordre suivant qui normalement est le rapport.

Tout ce qui suit l'arrêt du chien est du dressage, la sagesse à l'envol et au coup de feu, le coulé ou le Flush.

J'entends des bruits de couloir qui disent qu'un chien de concours est un chien de cirque et ne vaut rien à la chasse. Détrompez-vous, le chien va vite comprendre qu'il n'est plus en concours après quelques sorties, vous aurez alors un chien aux ordres qui fera des envieux chez vos collègues de chasse.

Mais avant de prendre l'arrêt, il faut déjà prendre le terrain et votre chien doit s'adapter au biotope qu'il va chasser, grandes envergures en plaine, sous le fusil au bois. Mais toujours en contact, c'est un chien d'arrêt qui chasse pour son patron.

J'ai informé, lors de mes jugements en BICP en 2017, tous les participants : si vous avez l'intention de participer à la finale nationale des BICP, alors il faudra absolument que vos chiens soient sages envol et feu, sinon vous n'avez aucune chance d'aller chercher le CACIT. C'est aussi valable pour n'importe quel BICP avec l'attribution du CACIT. Seule la sagesse devrait permettre l'attribution de la note 32/32 points lors d'un BICP.
(Merci à Loïc pour les photos lors d'un entrainement en Belgique).

Bernard Brenuchon

INFOS KLM-I

Lors de la dernière réunion du KLMi, les informations suivantes ont été transmises :

• L'Allemagne et l'Autriche vont rendre obligatoire le contrôle de l'uretère ectopique pour l'élevage (idem dysplasie). Cette information est susceptible d'intéresser les éleveurs français qui utilisent des étalons allemands ou autrichiens.
• IMP 2018 : du 11 au 13/10/2018 : elle sera organisée par la région Saar-Rhein-Pfalz, limitrophe de la Moselle, non loin de Pirmasens.
• IMP 2019 : probablement en Autriche
• IMP 2020 organisée par l'Allemagne (Westphalie).

C.F.E.M.L.
GESTION DES CANDIDATS A LA PARTICIPATION AUX EPREUVES IMP

Article 1 – Responsables de la Sélection des candidats

La commission travail, en relation avec le Président et le Secrétaire général est responsable de la sélection des candidats, notamment :

- en lien avec le délégué en charge des relations avec le KLMi, de la diffusion sur le site internet et le bulletin des informations concernant l'organisation des épreuves IMP.

- de vérifier les dossiers de candidature
- demander les pièces manquantes si nécessaire
- enregistrement et archivage des dossiers de candidature
- présentation au comité des demandes de candidature

Article 2 – Condition de sélection

Le candidat :

- Doit être adhérent du C.F.EM.L.
- Doit être titulaire du permis de chasser de son pays d'origine,
- Doit demander l'accord de son club national,
- Ne peut présenter plus de deux chiens,
- Doit participer à l'exposition internationale qui a lieu dans le cadre de l'IMP,
- Après accord du club national, adresser au KLM-I le formulaire d'engagement spécifique à l'ordre de l'organisateur.

Le chien :

- Doit avoir a minima la cotation 3/6
- Excellent à la Nationale d'Elevage
- Doit être titulaire du Pedigree complet FCI
- Âge maximum : IMP-B 36 mois et IMP-A 48 mois.

Nombre maximum admissible/pays : A ce jour, aucune limitation n'est prévue. En cas de nécessité, seul le KLM-I sera habilité à en décider.

Article 3 – Candidature

Le candidat enverra son dossier complet au Président de la commission travail ou au Président du CFEML au plus tard de préférence avant fin février de l'année concernée.

Le responsable de la commission travail proposera les candidatures répondant aux critères.

Le choix final s'il y a lieu (exemple limitation de représentant par pays) se fera selon les meilleurs résultats travail ET beauté.

La validation de sélection relève du comité du C.F.E.M.L., un courrier validant la participant est fait par le président.

LES CHAMPIONS HOMOLOGUÉS EN 2017

CHAMPIONS DE FRANCE DE CONFORMITE AU STANDARD

Petit Epagneul de Münster

HEIDI VOM KINDERBACH

Dysplasie A - cotation 4 -
(CARLOS VON DER NACHTKOPPERL x
BIRKA VON DER WASSERSCHEIDE)
Femelle née le 04/11/2013- LOF10271/2222
à M. AUGER Alain

CHAMPIONS DES EXPOSITIONS NATIONALES

Petit Epagneul de Münster

HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL

Dysplasie B - cotation 4 -
(ESCO VOM SCHMUTTERTAL x CRAFTY'N CHARM DE LA TOUR DE COUMAIL) Femelle née le 19/08/2012
à Mme BOULANGER Magali

CHAMPIONS DE FRANCE VETERAN

Petit Epagneul de Münster

DALTON VOM HEXENKUPPEN

Dysplasie A - cotation 4
(ANTON VOM HEXENKUPPEN x
VANILLE DE LA COLLINE AUX SORCIERES)
Mâle né le 27/04/2008- LOF5637/1103
à M. HOUSSET Christophe

CHAMPIONS INTERNATIONAUX DE BEAUTE

Petit Epagneul de Münster

HERMINE DES GRANDES VOIVRES

Dysplasie B - cotation 4
(CASPER DU TER I'ET TILLEUL x DAIKA DES GRANDES VOIVRES)
Femelle née le 20/08/2012- LOF8375/2000
à M. GRASSI MARC

HEIDI VOM KINDERBACH

Dysplasie A - cotation 4
(CARLOS VON DER NACHTKOPPERL x
BIRKA VON DER WASSERSCHEIDE)
Femelle née le 04/11/2013- LOF10271/2222
à M. AUGER Alain

GACHETTE DE WACOURT

Dysplasie A - cotation 4
(ARGO DE WACOURT x ERINE DE WACOURT)
Femelle née le 12/09/2011- LOF7667/2071
à M. de VAINS Michel

JOLIE HERZI DU MAS DE L'ORACLE

Dysplasie A - cotation 4
(FALCO DU CLOS DES COOKIES x
HERMINE DES GRANDES VOIVRES)
Femelle née le 13/09/2014- LOF10140/2364
à M. FOUCAUD Isabelle

HORUS DE LA FORET DES SEIGNEURS

Dysplasie A - cotation 4
(FALCO VUN DER BOTTERWISS x
CYBELE DE LA FORET DES SEIGNEURS)
Mâle né le 18/05/2012- LOF8329/1529
à Mme EHRMINGER KARINE

CHAMPIONS INTERNATIONAUX D'EXPOSITIONS

Grand Epagneul de Münster

HIKA DU LYS DES ALPES

Dysplasie A - cotation 4
(BERLIOZ DES GRANDES VORACHYRES x CILLA VOM EYBHOLZ)
Femelle née le 01/01/2012- LOF229/82
à M. RABILLER Christian

LAUREATS DE LA REGULARITE AU STANDARD 2017

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE :

71 points : LIVER DE LA VALLEE DE LA PY

GEFF DE LA VALLEE DE LA PY X EDEN VOM HEXENKUPPEN
Né le 04/06/2015 - Dysplasie A - Cotation 4 - TAN
propriétaire : MONGRENIER PHILIPPE,
producteur : MONGRENIER Philippe

04/02	TROYES	Exposition internationale spéciale de race	juge :	M. DA SILVA Zeferino Jose	1 Exc. MR CACS CACIB	20 pts
29/04	AMIENS - CACIB	Exposition internationale spéciale de race	juge :	Mlle BANDEL Jeanine	1 Exc. CACS CACIB	20 pts
01/07	LAMOTTE BREBIERE	Nationale d'Elevage	juge :	Dr GUILBERT-JULIEN	2 Exc. RCAC	12 pts
28/05	BAILLEUL SUR THERAIN	Exposition nationale spéciale de race	juge :	M. LASSANDRE Jean	2 Exc. RCACS	8 pts
03/06	NANTES	Championnat de France	juge :	M. HUGUENY	Exc.	6 pts
04/03	AMIENS - CACS	Exposition nationale	juge :	M. CASTANET Jean-Pierre	1 Exc. MR CACS	5 pts

2ème avec 44 points : IXY
DALTON VOM HEXENKUPPEN X GROSEILLE - Dysplasie A - Cotation 4 - BICP1
Né le 13/09/2013 propriétaire : DUBUS Gilbert, producteur : LEPERE Denis
3ème avec 43 points : LINK DES LEGENDES DE CHIMERA
CHIPEN Y GUAPO DE DONEZTEBE X GAIA DU BOIS DE RIANCEY - Dysplasie B - Cotation 2 - TAN
Né le 15/05/2015 propriétaire : JOURNEAU HERVE, producteur : ARAULT Guenaelle

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE :

66 points : LOCK'TITE DE L'ECHO DES MONTAINES

IGOR DU WASSERWALD X FOSSETTE
Née le 01/08/2015 - Dysplasie A – TAN
propriétaire : PINTON Audrey,
producteur : CESPEDES David

22/07	ALES	Exposition internationale spéciale de race	juge : M. DUPAS Jean-Jacques	1 Exc. MR CACS CACIB	20 pts
23/04	LYON	Exposition internationale spéciale de race	juge : Mme GAGGERO Alessandra	2 Exc. RCACS RCACIB	16 pts
04/03	VALENCE	Exposition internationale	juge : M. WITZMANN Camille	1 Exc. MR CACIB	10 pts
03/06	NANTES	Championnat de France	juge : M. HUGUENY	1 Exc.	9 pts
01/07	LAMOTTE BREBIERE	Nationale d'Elevage	juge : M. GUILBERT	3 Exc.	8 pts
30/09	AVIGNON	Exposition nationale	juge : M. DUPAS Jean-Jacques	1 Exc.	3 pts

2è avec 64 points : LAIKA DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE
IBO VOM VOSSBERG X HOLLY DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE - Dysplasie B - Cotation 4 -
Née le 13/10/2015 propriétaire : AUGER Patricia, producteur : AUGER Patricia
3è avec 58 points : HEIDI VOM KINDERBACH
CARLOS VON DER NACHTKOPPERL X BIRKA VON DER WASSERSCHEIDE - Dysplasie A - Cotation 4 - TAN REP
Née le 04/11/2013 - propriétaire : AUGER Alain, producteur : ALBERS Klaus

GRAND EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE :

42 points : GHYLLBECK TORVUS

PADDOCKRIDGE RULANDER X ELLSCOTT GLEN PROSEN ILLA GHYLLBECK
Né le 11/02/2014 - Dysplasie A -
propriétaire : PRITCHARD Julian

07/10	DOUAI	Expo. internationale spéciale de race	juge : M. GUILBERT Yves	1 Exc. MR CACS CACIB	20 pts
01/07	LAMOTTE BREBIERE	Nationale d'Elevage	juge : M. HUGUENY Claude	2 Exc. RCAC	12 pts
25/05	EVREUX	Exposition nationale spéciale de race	juge : M. ROULLEAU Roger	1 Exc. MR CACS	10 pts

GRAND EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE :

58 points : BERTRADIS VON GERMANIA

ROY II VOM BUSSHOF X PAMINA VON DER LANGEN WEIDE
Née le 29/12/2014 - Dysplasie A - TAN
propriétaire : JOURNAL Hervé,
producteur : RITTER Regina

23/04	LYON	Expo. Internationale spéciale de race	juge : Mme GAGGERO A.	1 Exc. MR CACS CACIB	20 pts
01/07	LAMOTTE BREBIERE	Nationale d'Elevage	juge : M. HUGUENY	1 Exc. BOS CAC	18 pts
04/03	VALENCE	Exposition internationale	juge : M. WITZMANN C.	1 Exc. MR CACS CACIB	10 pts
02/09	MACON	Exposition internationale	juge : M. CASTANET J-P.	1 Exc. MR CACS CACIB	10 pts

LANGHAAR FEMELLE :

61 points : MURPHY VOM HUNDEGELAUT

HILAN VOM HUNDEGELAUT X SOLOJAGER'S YVETTE
Née le 21/02/2016 - Dysplasie A – BICP1
propriétaire : BOUCHER Pascale,
producteur : AEBERHARD Roger

03/06	NANTES	Championnat de France	juge : M. HUGUENY	1 Exc. BOB CACS CACIB	30 pts
01/07	LAMOTTE BREBIERE	Nationale d'Elevage	juge : M. HUGUENY	1 Exc. BOS CAC	18 pts
28/05	BAILLEUL SUR THERAIN	Expo. nationale spéciale de race	juge : M. LASSANDRE J.	1 Exc. MR CACS	10 pts
08/04	MAUBEUGE	Exposition nationale	juge : M. BLEMUS Lionel	1 Exc.MR	3 pts

RESULTATS DES EXPOSITIONS 2ÈME SEMESTRE 2017

11/06 CHARTRES
juge : Mme DESSERNE Sylvie

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe ouverte :
1er TB EOS à M. BIGNON R.
Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe ouverte :
1er Exc. CACS Meilleur de race JUNA DU DOMAINE D'ELOISE à M. THUILLIER G.

11/06 SAULIEU
juge : M. KERIHUEL Jean-Paul

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe ouverte :
1er Exc. CACS Meilleur de race LINK DES LEGENDES DE CHIMERA à M. JOURNEAU H.

18/06 L'ISLE ADAM
juge : Mme DE RIDDER ONGHENA Liliane

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe jeune :
1er Exc. Meilleur de race VESNA EBEN EZER à M. BARRAUD E.

09/07 MILLAU
juge : M. GOUBIE Jacques

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe ouverte :
1er Exc. CACS Meilleur de race : JAGER DE LA DENT DURE à M. MOULY P.
2è TB : BAXTER DU VAL D'OURTIGA à M. EBLE G.
Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe ouverte :
1er TB : HELICE DES PETITS PANIELLOIS à M. COMMARET P.
2è TB : LISKA DE LA DENT DURE à M. COMMARET P.
3è TB : LILI DE LA DENT DURE à M. COMMARET P.

14/07 CRESSAT
juge : Mme BOULANGER Magali

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe ouverte :
1er Exc. CACS Meilleur de race : LINK DES LEGENDES DE CHIMERA à M. JOURNEAU H.
Classe jeune :
1er Exc. : MOUSTIQUE à M. RICHEN R.
Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe intermédiaire :
1er Exc. CACS : MAYA DE WACOURT à Mme CACARD D.
Classe jeune :
1er TB : MISS à Mme AUDIOT B.

14/07 MALTOT
juge : M. GOUBIE Jacques

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe intermédiaire :
1er Exc. CACS Meilleur de race : MUSTER DES HERBES SECHES à Mme VERGER L.
Classe ouverte :
1er Exc. : LASCO DU DOMAINE D'AIDEN à M. VERGER J.

16/07 AURILLAC
juge : M. JANICOT Pierre (Spéciale de race)

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe intermédiaire :
1er Exc. CACS Meilleur de race : MOWGLI DU CLOS DES COOKIES à M. GARRET J.

22/07 ALES
juge : M. DUPAS Jean-Jacques (Spéciale de race)

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe ouverte :
1er Exc. CACS CACIB : LOUSTICK DU MAS DES OISEAUX à M. VERA E.
2è TB : LASKO à Mlle COUDERE S.
Classe jeune :
1er Exc. : MACK DE L'ASTORIA DES CHATAIGNIERS à M. CORSINI A.
2è Exc. : MOOG DES CANEBIERES D'ARAMON à M. JAUME A.
Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe intermédiaire :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : LOCK'TITE DE L'ECHO DES MONTAINES à Mme CIVNOWICZ K.
Classe jeune :
1er Exc. : MILA DE LA PASSERELLE D'AYGUES à M. CHAZE H.
2è TB : MERRY DES CANEBIERES D'ARAMON à M. LECOMTE A.

23/07 CHALETTE
juge : Mme ROCHEBEUF Marie-Aude

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe ouverte :
1er Exc. CACS Meilleur de race : LINK DES LEGENDES DE CHIMERA à M. JOURNEAU H.

29/07 DIEPPE
juge : Mme PARENT Nathalie

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe ouverte :
1er Exc. CACS Meilleur de race : LOTSO DE BEAUDRIBOS à M. RAS E.

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe ouverte :
1er Exc. CACS : LEFFE 251 LES SACRES NUMEROS à M. BECK T.

30/07 BRIVE CHARENSAC
juge : M. LASSANDRE Jean

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe baby :
TP : NESQUICK DE LA RANCHE DU CHENE à Mme VILLAR M.

06/08 CAHORS
juge : M. KERIHUEL Jean-Paul

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe ouverte :
1er Exc. CACS Meilleur de race : JAGER DE LA DENT DURE à M. MOULY P.

06/08 CHATEL GUYON
juge : M. GOUBIE Jacques

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe intermédiaire :
1er Exc. CACS Meilleur de race : MAIKO DU CLOS DE MURCY à M. BORDINARO V.

13/08 BRIVE
juge : M. JANICOT Pierre

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe intermédiaire :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : MAIKO DU CLOS DE MURCY à M. BORDINARO V.
Classe ouverte :
1er Exc. RCACS RCACIB : JAGER DE LA DENT DURE à M. MOULY P.

13/08 STRASBOURG
juge : M. MEDARD MANGIN Jacques (Spéciale de race)

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe intermédiaire :
1er Exc. RCACS RCACIB : MARVEL DU CLOS DES COOKIES à M. PAGNONCELLI D.
2è Exc. : LUCKY DE LA PLAINE DU SOLOGNOT à M. SIMON M.
Classe ouverte :
1er Exc. CACS CACIB : LOOPING DU COL DES GEROLDSECK à Mme WEISSENBACH S.
2è Exc. : LESTER DE L'ETANG DES NYMPHEAS BLANCS à M. SCHMIDT P.
Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe intermédiaire :
1er Exc. RCACS RCACIB : LIMA VOM LOESS DU KOCHERSBERG à Mme KOPP C.

2è Exc. : MANDY DE LA DENT DURE à M. PERREY R.
3è TB : MAIKA DU CLOS DES COOKIES à M. PELSY CLAUDE-YVES C.
4è TB : MAEVA DE SUD ALSACE à Mme PEUCKERT M.
Classe ouverte :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : LAIKA VOM LOESS DU KOCHERSBERG à M. DEBES J.
2è Exc. : JUNA DES GRANDES VOIVRES à M. HANRIOT F.
Classe Bon :
TP : NAYA à M. LAMBERT P.

26/08 ORIGNY STE BENOITE
juge : Mme ROCHEBEUF Marie-Aude

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe jeune :
1er Exc. : MARCUS HOP DU BOIS DU ROTIOT à Mme SIEDENTOP V.

02/09 MACON
juge : M. CASTANET Jean-Pierre

Grand Epagneul de Münster Femelle
Classe ouverte :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : BERTRADIS VON GERMANIA à M. JOURNAL H.
Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe champion :
1er Exc. CACIB Meilleur de race : IBO VOM VOSSBERG à Mme AUGER P.
Classe ouverte :
1er Exc. CACS RCACIB : LIAM DE LA RANCHE DU CHENE à M. WALLAERT G.
Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe intermédiaire :
1er Exc. CACS CACIB : MADAME DE LA RANCHE DU CHENE à M. PITANCE X.
2è Exc. RCACS RCACIB : LAIKA DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE à Mme AUGER P.

03/09 SORGES
juge : M. GOUBIE Jacques

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe ouverte :
1er Exc. CACS Meilleur de race : LADY DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE à M. DUSSOUL A.

17/09 LE TOUQUET
juge : Mme HARDY BEAUCHOT M-Laurence

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe intermédiaire :
1er Exc. : MAASAI DE LA FORET DES SEIGNEURS à M. BARROIS J.

23/09 COMPIEGNE
juge : M. GOUBIE Jacques

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe jeune :
1er Exc. Meilleur de race : MARCUS HOP DU BOIS DU ROTIOT à Mme SIEDENTOP V.
Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe intermédiaire :
1er Exc. : MOLY DU BOIS D'HOUSSOY à M. BIZET E.

24/09 BESANCON
juge : M. GUILBERT Yves

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe intermédiaire :
1er TB : MAIKO DES GRANDS BROUILLARDS à M. REBICHON V.
Classe ouverte :
1er Exc. : LACK DE L'ECHO DES MONTAINES à M. GALLOTTA P.
Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe intermédiaire :
1er Exc. Meilleur de race : MAKO DE LA RANCHE DU CHENE à M. RAVET H.
2è Exc. : MINA DU VIEUX CHARBONNIER à M. RAVET H.

30/09 AVIGNON
juge : M. DUPAS Jean-Jacques

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe ouverte :
1er Exc. RCACS : MEALS DE L'ASTORIA DES CHATAIGNIERS à M. BOUSQUEL D.
2è Exc. : MACK DE L'ASTORIA DES CHATAIGNIERS à M. CORSINI A.
3è Exc. : JET DU MAS DE L'ORACLE à M. CROUZET I.
4è Exc. : LOUSTICK DU MAS DES OISEAUX à M. VERA E.
Exc. : MAKO DE L'ASTORIA DES CHATAIGNIERS à M. BOUSQUEL J.
Classe travail :
1er Exc. CACS Meilleur de race : JARO DE LA RANCHE DU CHENE à M. MELI N.
Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe champion :
1er Exc. : LOCK'TITE DE L'ECHO DES MONTAINES à Mme CIVNOWICZ K.
Classe ouverte :
1er TB : MILA DE L'ASTORIA DES CHATAIGNIERS à CROUZET R.
Classe jeune :
1er Exc. : MIDNIGHT DU MAS DE L'ORACLE à Mme PINTON A.

30/09 VILLEPINTE CAC
juge : Mme ROCHEBEUF Marie-Aude

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe ouverte :
1er Exc. CACS Meilleur de race : LA FOLIE DE LA VALLEE DE L'ORILLON à Mme WERY ROUSSEAU L.

07/10 DOUAI
juge : M. GUILBERT Yves
(Spéciale de race)

Grand Epagneul de Münster Mâle
Classe ouverte :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : GHYLLBECK TORVUS à M. PRITCHARD J.
Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe intermédiaire :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : MALTHUS DE LA MOTTE BROUILLARD à M. BAUCHART J.

21/10 POITIERS
juge : Mme GAGGERO Alessandra
(Spéciale de race)

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe travail :
1er Exc. CACS CACIB : LASCARD DU CLOS DES COOKIES à M. ROY J.
Classe vétéran :
1er Exc. : CHIPEN Y GUAPO DE DONEZTEBE à Melle BOULANGER M.
Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe champion :
1er Exc. RCACIB : HEIDI VOM KINDERBACH à M. AUGER A.
Classe intermédiaire :
1er Exc. RCACS : MARGOTTE DE LA TOUR DE COUMAIL à Mlle VAUDOU COMMUNAL E.
Classe ouverte :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : LAIKA DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE à Mme AUGER P.
2è Exc. : LADY DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE à M. DUSSOUL A.

04/11 METZ CAC
juge : Mme HARDY BEAUCHOT M-Laurence

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe intermédiaire :
1er Exc. CACS Meilleur de race : MARCUS HOP DU BOIS DU ROTIOT à Mme SIEDENTOP V.
Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe baby:
TP : NAYA DE LA MECHE BRUNE à M. GRARE P.
Classe puppy :
AP : NAYA à M. LAMBERT P.

05/11 METZ CACIB
juge : M. CHAPIRO Boris

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe intermédiaire :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : MARCUS HOP DU BOIS DU ROTIOT à Mme SIEDENTOP V.

25/11 MARTIGUES
juge : M. MEDARD MANGIN Jacques

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe ouverte :
1er Exc. CACS CACIB : LOUSTICK DU MAS DES OISEAUX à M. VERA E.
Classe jeune :
1er Exc. : NUTS DES FALAISES DU SAINT EYNARD à M. DEBAI C.
2è TB : NELSON DES FALAISES DU SAINT EYNARD à Mme JEANJEAN A.
Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe intermédiaire :
1er Exc. RCACS RCACIB : MIKA DE LA RANCHE DU CHENE à M. CHIRADE C.
Classe travail :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : LOUNA DE LA RANCHE DU CHENE à M. GUILLAUD ROLLIN F.
2è TB : LASSIE DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE à M. BOTTON H.
3è TB : LAIKA DU CLOS DES RENARDS à M. DEBAI BRUNIER C.

Classe jeune :
1er TB : NOTT DES FALAISES DU SAINT EYNARD à M. DEBAI C.

02/12 ROUEN
juge : M. GUILBERT Yves

Petit Epagneul de Münster Mâle
Classe travail :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : IXY à M. DUBUS G.
Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe intermédiaire :
1er TB : MARMOTTE à M. CAILLY Q.
Classe ouverte :
1er Exc. RCACS RCACIB : OSEILLE DU CLOS DES RENARDS à Mme HERBET F.
Classe travail :
1er Exc. CACS CACIB : MYTHIC DU DOMAINE DU GRAND MARAIS à Mme HOUSSET H.
Classe baby
TP : NAYA DE LA MECHE BRUNE à M. GRARE P.
Classe jeune :
1er Exc. : NINA DU DOMAINE DU GRAND MARAIS à Mme HOUSSET H.
Classe puppy :
TP : NIRVANA DU RENARD DES PATIS à M. HERBET P.

09/12 NANTES CAC
juge : M. LASSANDRE Jean

Petit Epagneul de Münster Femelle
Classe travail :
1er Exc. CACS Meilleur de race : OSEILLE DU CLOS DES RENARDS à Mme HERBET F.
2è Exc. RCACS : MAIRA DU CLOS DE MURCY à Mme ROUSSEAU A.
Classe puppy :
P : NIRVANA DU RENARD DES PATIS à M. HERBET P.

Le samedi 30 Septembre 2017 a eu lieu une expo Canine NATIONALE avec attribution du CACS de la SCC.
Neuf Petits MUNSTERLANDER ont répondu présents .
Le juge Mr DUPAS Jean-Jacques.

Comme d'habitude c'est avec un réel plaisir que nous nous sommes retrouvés entre propriétaires de petits Münsterländer.
Nous avons eu beaucoup de visites à notre stand des futurs acquéreurs j'espère!
Un apéro offert par le club est venu clôturer cette belle journée quoi que entachée par des averses vers la fin.

Le Délégué PACA MR CATANIA J.

MALADIES CONGÉNITALES ET GÉNÉTIQUES DES CHIOTS AVANT LE SEVRAGE : PEUT-ON LES PRÉVENIR ?

Dr Margret L Casal

Congénital = « né avec » ; présent à la naissance
Génétique = changement dans les gènes qui peut passer dans les générations futures

La distinction entre les maladies congénitales et génétiques est très importante car tout ce qui est congénital n'est pas génétique. Par exemple si vous donnez de la griséofulvine (un antimycosique contre la teigne) à une chatte gestante, certains chatons naitront avec de sévères malformations de la tête et du corps. Ce sont des malformations congénitales mais cela n'est pas génétique car il n'y a pas eu de changement de l'ADN du père ou de la mère pour conduire à ces défauts. L'exemple inverse concerne un Colley né avec une microphtalmie. C'est une maladie congénitale car présente à la naissance. Toutefois nous savons que c'est un défaut transmissible dans cette race et les parents sont porteurs de mutations génétiques qui causent cette maladie dans la descendance. Le résumé qui suit nous éclaire sur les causes et les moyens de prévention.

Causes de malformations congénitales : nutritionnelles, toxiques, environnementales, génétiques
Causes des maladies génétiques : les mutations de l'ADN

Pour découvrir la cause réelle d'une maladie donnée il est bon de préciser certaines choses préalablement. Cela peut inclure l'âge de la portée, les signes cliniques observés, le nombre d'animaux atteints, leur sexe, et si des animaux apparentés ont présenté les mêmes signes au même âge. Les pédigrées doivent être rapidement vérifiés pour rechercher les ancêtres communs entre les parents Toutes les informations pertinentes concernant la gestation de la mère doivent aussi être collectées : supplémentations, médicaments, ingestion d'aliment inhabituel pouvant conduire à des maladies qui ressemblent à des maladies génétiques. Par exemple si on nourrit une chienne avec une quantité excessive de foie pendant la gestation, cela conduit à une hypervitaminose A des fœtus qui présenteront des défauts du plan sagittal tels que des fentes palatines, des exencéphalies, des yeux ou des oreilles manquants. Il peut aussi s'avérer intéressant de se renseigner auprès d'éleveurs qui connaissent cette race depuis longtemps et qui peuvent donc relater s'ils se souviennent avoir vu de telles choses dans la race par le passé. Quand on découvre un défaut jamais rencontré auparavant, il y a de grandes chances qu'il soit d'origine génétique

Points clefs pour dire qu'une maladie est génétique :
- **Grande fréquence de cette maladie dans une race ou dans une lignée**
- **Plus grande fréquence de cette maladie avec l'augmentation de la consanguinité**
- **Augmentation des anomalies touchant une même région anatomique ou un même système**
- **Age défini d'apparition ou de début de signes cliniques**

Si vous avez un chiot atteint d'une maladie génétique ou congénitale, un diagnostic classique peut être suffisant pour conclure sur l'origine (diagnostic précis).

Le plus important est de comparer l'animal atteint à ses frères et sœurs de portées normaux. Les éleveurs remarquent souvent que l'animal atteint est en dessous des courbes de croissance normale même avant de manifester des signes cliniques. Si on fait une numération formule complète, un examen sérologique biochimique, des analyses d'urine, des radios, des échographies, des IRM ou des scanners, cela ne s'avère pas suffisant, il faut avoir recours à des examens spécialisés. Il y a seulement quelques laboratoires en Europe ou aux USA qui pratiquent ces recherches spécifiques sur le sang ou l'urine permettant la mise en évidence des substances anormales qui sont caractéristiques de tel ou tel défaut. Il est aussi très important de prendre en compte tous les signes cliniques qui peuvent être observés. Par exemple une portée où on trouve des sujets avec des malformations du genou, d'autres avec des malformations du coude ou des hanches et certains sujets qui ont une absence partielle de peau. Tout ceci peut être en rapport avec une anomalie du collagène.

Prévention des maladies congénitales : propreté de l'environnement, nutrition correcte, bons suivis sanitaire et génétique
Prévention des maladies génétiques : planification minutieuse des accouplements.

La prévention commence avec la compréhension de la maladie et de ses causes. Il est facile d'éliminer des toxiques, et de donner une nutrition correcte mais prendre en charge une maladie génétique requiert plus de temps et de patience. Il faut enregistrer soigneusement toutes les informations dont les courbes de poids des chiots les performances de reproduction, les pedigrees, le suivi sanitaire de tous les chiots produits et cela est de la plus haute importance. il faut aussi enregistrer les résultats d'autopsie des chiots morts ou euthanasiés à la suite de maladie grave pour être en mesure de faire un diagnostic de certitude. En résumé, plus vous avez d'informations, plus il vous sera facile de prévenir les maladies dans vos portées futures.

LOF Select

C'est un nouvel outil d'aide à la décision pour les éleveurs que la Société Centrale Canine a souhaité mettre à disposition de tous les cynophiles avertis.

LOF Select est intégré au nouveau portail internet de la SCC, (https://www.centrale-canine.fr/), comme un site dédié à la sélection de nos chiens de race. Cet espace a 2 objectifs : l'information et l'aide à la décision de sélection.

Pour les éleveurs, les principales fonctionnalités seront de trouver des informations (santé, performances en exposition et en utilisation, descendance) sur un chien, trouver un reproducteur selon certains critères et générer un pedigree virtuel pour une alliance à venir.

Les informations disponibles dans toutes ces pages sont directement extraites de la base de données de la S.C.C. à jour. Ce sont donc les informations officielles pour les documents généalogiques.

Des informations générales sur la génétique (bases de la génétique, consanguinité, transmission des maladies héréditaires, …) seront apportées au fur et à mesure par la SCC. Des informations particulières à chaque race sont ajoutées par les clubs de race sous la forme d'articles détaillant un aspect de la sélection dans la race.

Ce site permettra donc de regrouper toutes les dernières informations de santé et de sélection pour les différentes races, tout en renvoyant toujours vers les clubs de races pour des informations plus approfondies.

Comment se servir du LOF select ?
Sur le site de la Société Centrale Canine, (https://www.centrale-canine.fr/) en haut à droit vous avez un « onglet » **nos espaces**. En cliquant dessus vous voyez un menu déroulant avec en premier LOF select.

Dans la race choisir
Petit Epagneul de Münster ou Grand Epagneul de Münster ou Chien d'arrêt allemand à poil long.
Vous pouvez ensuite choisir l'une des 3 fonctionnalités

1 - Consulter la fiche d'un chien : à partir de son identification (nom ou identification ou LOF), vous pouvez consulter la fiche d'un chien sur laquelle figurent toutes les informations recueillies par la SCC sur ce chien, réparties en différents onglets : Pedigree, ADN et Santé, Exposition, Utilisation, Collatéraux et Descendance. Le bouton «Voir les infos de la race»

2- **Chercher des géniteurs :** donne la liste de tous les chiens qui correspondent aux critères que vous aurez choisis (par exemple : Dysplasie des hanches A ou B et au moins un titre de Champion). Vous pourrez cliquer sur les noms des chiens, afin de consulter leurs fiches pour avoir tous les renseignements disponibles sur ces sujets et choisir le reproducteur qui convient le mieux à votre élevage.

3 - **Créer une alliance virtuelle :** cette fonctionnalité permet d'éditer un pedigree 5 générations virtuel en choisissant les 2 parents dans la base. Toutes les informations sur le résultat de l'alliance considérée sont générées en fonction de celles des parents. Ce document n'est en aucun cas un document généalogique officiel mais un document de travail pour l'éleveur, voire de promotion pour sa portée

Enfin, dans le menu général (en haut de page) vous avez accès à des articles généraux :

- **Notions de génétique : pour mieux comprendre la génétique canine**
- **Sélection : quelques conseils et explications sur la sélection (Définition de la grille de sélection, Utilisation des tests ADN pour la sélection, …)**
- **Protocoles de santé : protocoles types de la SCC pour les examens de santé**

Actualités :

Sur la page d'accueil vous trouverez plus d'informations sur les actualités liées à l'élevage et à la sélection.

Source https://www.centrale-canine.fr/

TEST ADN : Quelques précisions importantes

CENTRALE CANINE

Rappel

Voici les mentions apparaissant sur les pedigrees ou certificats de naissance :

DNA : identification ADN réalisée
DNA comp P : parenté établie seulement avec le père
DNA comp M : parenté établie seulement avec la mère
DNA comp : parenté établie avec le père et la mère.

Les tests génétiques sont obligatoires maintenant pour toute demande d'homologation de titre, demande de cotation… Pour certaines cotations la parenté est exigée.

Vous êtes libres de faire faire les tests par le laboratoire de votre choix, ou par l'intermédiaire de la Société Centrale Canine. Mais tout n'est pas si simple que cela.

Nous trouvons sur les pedigrees, certificats de naissance des chiens marqué DNA.
Leurs descendants demandent lorsqu'ils font le test ADN que la parenté soit établie….
Comme tout le monde vous vous dites que si c'est sur le pedigree, c'est que la S.C.C. l'a enregistré, donc vous faite la demande de parenté….
Et là c'est impossible car la S.C.C. a connaissance qu'un test ADN a été effectué, l'empreinte n'est pas forcément enregistrée chez eux !!!! la parenté ne peut être établie
Les seules empreintes enregistrées automatiquement à la S.C.C. sont celles des Tests réalisés via la S.C.C.

D'autre part certains laboratoires ne font pas la parenté sur un chien dont l'empreinte a été faite par un autre laboratoire.
Exemple, la chienne **I am** fait son test ADN dans un labo A, l'empreinte de sa mère **Happy** a été faite dans le labo B et non enregistrée dans le labo A.
Le Labo B peut refuser de faire la parenté puisque c'est le labo A qui détient l'empreinte de la fille.

Que faire pour faire établir la parenté de la chienne **I am** avec sa maman **Happy**
- Le meilleur cas de figure c'est que l'éleveur fasse enregistrer l'empreinte d'Happy dans le laboratoire A…
- Le labo B va vous proposer de faire refaire le test ADN dans leur propre Labo (bien entendu pas gratuitement) … Et là tout n'est pas résolu non plus car…certains laboratoires vont vous demander d'avoir l'accord écrit du propriétaire de la maman autorisant la parenté à être établie !!!,

Quelle est donc la meilleure solution pour vous et la moins coûteuse ?

Demander à votre éleveur si le père et la mère de votre chiot a été testé, si oui dans quel laboratoire ?
Au moment de votre test ADN, faites établir la parenté, vous n'aurez pas à y revenir et à chaque fois à repayer….

Il est arrivé à certains de faire le test ADN, puis de repayer pour la parenté, mais comme un des deux parents n'était pas fait, il a fallu faire une seconde demande toujours payante pour faire la parenté avec le second parent….

Votre éleveur a fait le test ADN mais refuse de le faire enregistrer par exemple à la S.C.C….
Malheureusement vous ne pouvez rien faire, si ce n'est vous questionner sur le pourquoi de ce choix.

Votre éleveur refuse de faire les tests ADN sur les parents. Vous ne pouvez pas comme cela (surement que par des moyens judiciaires il y aurait des solutions…) l'obliger à le faire…. Là aussi vous ne pouvez que vous poser la question de savoir l'origine de ce refus.

L'idéal dans l'absolu si vous avez fait faire l'empreinte dans un laboratoire en ne passant pas par la S.C.C. c'est de faire enregistrer l'empreinte dans leur base.
Les acquéreurs auront le choix de passer par l'organisme qu'il soit, votre Labo ou la S.C.C.

Vous ne savez pas **si l'empreinte** ADN est enregistrée à la S.C.C., envoyer un e-mail à ptitmunst86@live.fr (Magali Boulanger secrétaire et chargée de cotation) avec le nom du chien, son identification et son LOF. Vous saurez par retour si cela a été fait ou pas.

Si cela n'est pas fait : c'est assez simple à la condition que l'analyse ait été effectuée selon le protocole ISAG 2006 par un laboratoire (français ou étranger) membre de l'ISAG, classé «Rank 1 ou 2» dans les tests inter-laboratoires de l'ISAG, **et l'empreinte doit être exprimée pour chaque allèle avec des chiffres et non des lettres.**

a) S'il s'agit d'une analyse effectuée avant le 31 mars 2014 (date de réalisation de l'identification génétique faisant foi) par un laboratoire remplissant les conditions mentionnées ci-dessus, l'enregistrement de l'empreinte est gratuit même si l'empreinte génétique est transmise après le 31 mars 2014.
Vous pouvez scanner le document reçu de votre laboratoire et l'envoyer par mail à

adn.contact@centralecanine.fr

Ou envoyer la copie au service A.D.N. de la S.C.C.

b) S'il s'agit d'une analyse effectuée après le 31 mars 2014 par un laboratoire remplissant les conditions mentionnées ci-dessus, mais sans passer par la SCC, une participation de **10€** par empreinte au titre des frais administratifs d'enregistrement sera demandée.
Envoyer la copie de votre empreinte et un chèque de 10 € au service A.D.N. de la S.C.C.

Certains de nos éleveurs (professionnels ou non) font des Tests ADN et des parentés depuis plus de 10 ans… Certes cela a un coût mais cela apporte une garantie supplémentaire aux acquéreurs.

PUBLICITE ETALONS

BORIS

Z ROMANOVU CHOVU

COTATION 4

Père : TASSO VOM SCHAUMBURGER WALD (DE)
Mère : DARA CERNA HURKA (Tchéquie)
Né le 05/12/2015 (importé de Tchéquie)
Dys A - 55,5 cm - ADN - marron truité

M. Robert Grandjean et Mme Pascale Riga-Boucher
Brayelles, 13 - 6500 Barbençon (Belgique)
Tél : 0032 496 35 30 28 mail : duclosdesrenards@skynet.be

Récompenses obtenues :

Travail :
TAN 15/16
BICP 1ère CAT 31/32 (9 mois)
VJP 71 points (17 mois)

Beauté :
1er Exc. CACS, BOB à Maubeuge. Juge : Lionel Blemus
1er Exc. CACS, BOB à Bailleul/Thérain (Sp.Race) classe travail.
Juge : Jean Lassandre
3è Exc. Championnat France à Nantes en classe travail.
Juge : Claude Hugueny
Exc. à la N.E. de Lamotte-Brebière en classe travail.
Juge : Laurence Guilbert- Julien

GEFF

DE LA VALLEE DE LA PY

COTATION 6

Père : ELTON DE WACOURT (cot.4)
Mère : DANA VOM HEXENKUPPEN (cot.4)
Né le 07/07/11 - Dys A - 55 cm - ADN - marron et blanc

M. et Mme Janis et Pascale Riga-Boucher
Brayelles, 13 - 6500 Barbençon (Belgique)
Tél : 0032 496 35 30 28 mail : duclosdesrenards@skynet.be

Récompenses obtenues :

Travail :
TAN 15/16
BICP 1ère CAT 32/32 2013
2014 : 5 CACT et 1 CACIT

Beauté :
CACS CACIB Troyes 2013
3è Exc Nationale d'Elevage 2015
2è Exc Nationale d'Elevage 2016

JULES

DE WACOURT

COTATION 4

Père : ARGO DE WACOURT (cot. 6)
Mère : HOPPLA DE WACOURT (cot. 4)
Né le 26/08/2014 - Dys B - 55.5 cm - ADN - Marron et Blanc

M. et Mme Janis et Pascale Riga-Boucher
Brayelles, 13 - 6500 Barbençon (Belgique)
Tél : 0032 496 35 30 28 mail : duclosdesrenards@skynet.be

Récompenses obtenues :

Travail :
VJP 60 points (8 mois) - TAN 16/16 (11 mois)
BICP 1ère Cat. 29/32 (13 mois) - BICP 1ère Cat. 32/32
HZP 180 points (13 mois) - VGP 281 points 2è prix
Piste au sang 24 h UNUCR 1er prix 92/100 (20 mois)
BCE 1ère catégorie 12/12 -
2è Exc. RCACT Field GT

Beauté : Champion de France Jeune et Champion CS
Gagnant Nationale d'Elevage et Championnat de France 2016
Gagnant du 7è groupe à Flixecourt (Sp.race) et 3è au Best in Show
4 CACIB

TARIFS PUBLICITAIRES

pour passer votre annonce dans le bulletin
avec photo et/ou fond en couleur

1 page couleur :	150 €
1/2 page couleur :	90 €
1/4 page couleur :	50 €

TARIF PUBLICITE ETALON :

1 parution avec photo couleur : 20 €

Formulaire Etalon sur notre site :

www.cfeml.com

à joindre avec la photo de votre chien
(format min. 1 Mo ou 1000 ko, elle doit être identifiée)

à envoyer au responsable de publication du bulletin

LECTURE DES DYSPLASIES AU 2ÈME SEMESTRE 2017

GRAND MÜNSTERLÄNDER :

Nom du Chien	race	sexe	date de naissance	dysplasie	Propriétaire
L'ALTESSE DU CLOS DU WASENBERG	GM	F	7-mai-15	C	LAMBERT B.

PETIT MÜNSTERLÄNDER :

JAGER DE LA DENT DURE	PM	M	A	2-Sep-14	MOULY P.
LASCARD DU CLOS DES COOKIES	PM	M	D	8-Jan-15	ROY J.
LASCAU DE LA VALLEE DE LA PY	PM	M	B	4-Jun-15	TABELLION J.
LEUNA DE LA RANCHE DU CHENE	PM	M	A	12-Oct-15	JAYR E.
LEWIS DE LA VALLEE DE LA PY	PM	M	A	25-Nov-15	CHEVALIER G.
LOGAN DU GRAND RAULOIX	PM	M	A	7-Apr-15	VINCELET P.
MAIKO DES GRANDS BROUILLARDS	PM	M	A	20-Feb-16	REBICHON V.
MAMBO DE LA MOTTE BROUILLARD	PM	M	A	15-Feb-16	MORIZOT J.
MARCUS DE WACOURT	PM	M	A	15-Aug-16	MONGRENIER P.
MAX	PM	M	A	27-Mar-16	LANGEVIN B.
MAX DES HERBES SECHES	PM	M	C	8-Apr-16	LECOCQ L.
MEWIL	PM	M	A	21-Apr-16	MESSER F.
MOJITO DU PORT DE CHAMBORD	PM	M	A	1-Apr-16	DA SILVA A.
MOOGLI DE LATIREMONT	PM	M	C	4-Apr-16	BERG D.
MORDOR DU PONT PYRIMONT	PM	M	A	18-Feb-16	MERVEILLE S.
HINA DU DOMAINE DE LA CAJOLE	PM	F	A	11-Apr-12	HOCHART A.
JADIS DES MONTS D'AIN	PM	F	A	29-May-14	MERVEILLE S.
JOYCE VOM HUNDEGELAUT	PM	F	A	22-Nov-14	DELBENDE L.
LASKA DE LA VALLEE DE LA PY	PM	F	A	4-Jun-15	GAUMONT B.
LEICA DE L'AIRE DU BROYON	PM	F	A	15-Apr-15	POTENSIER F.
LINA DES VALLONS DE MAILLY	PM	F	A	25-Sep-15	BEAUCOURT A.
LINKA	PM	F	A	28-Feb-15	LOISEAU J.
LUNA DES HAUTS DE LA SAINTE NEIGE	PM	F	C	20-Jan-15	MANGIN C.
LUNE VOM HUNDEGELAUT	PM	F	A	12-Jun-15	BARBIER J.
MAASAI DE LA FORET DES SEIGNEURS	PM	F	A	31-May-16	BARROIS J.
MAFIA VOM HUNDEGELAUT	PM	F	A	17-Sep-16	AEBERHARD R.
MASTERS OF WATER JAYA	PM	F	B	6-Jun-14	PERRIOT V.
MAYA	PM	F	A	15-May-16	MOREAU M.
MAYA	PM	F	B	14-Jun-16	MALINGRE J.
MAYA DU BOIS D'HOUSSOY	PM	F	B	21-Apr-16	DU COLOMBIER B.
MAYANE DU BOIS DU ROTIOT	PM	F	A	21-Jul-16	WATIER A.
MELBA	PM	F	B	10-Oct-16	POTENSIER J.
MILA DU BASQUE	PM	F	A	28-Feb-16	LANGRENEZ J.
MILKA	PM	F	C	10-Oct-16	LECLERCQ F.
MISS	PM	F	A	15-May-16	AUDIOT B.
MISS DU BASQUE	PM	F	A	28-Feb-16	GOBET S.
MISTRAL DU BASQUE	PM	F	B	28-Feb-16	LESIMPLE S.
MOLY DU BOIS D'HOUSSOY	PM	F	A	21-Apr-16	BIZET E.
MONA DE LA VALLEE DE LA PY	PM	F	A	20-Jul-16	MONGRENIER P.
MOON DU BASQUE	PM	F	A	28-Feb-16	GOBET S.
VESNA EBEN EZER	PM	F	A	14-Mar-16	BARRAUD E.

COTATIONS DEMANDÉES au 2ème semestre 2017

NOM	race	Sexe	LOF / numéro étranger	cotation	Propriétaire
ETZEL VOM ROTELSTEIN	L	M	505/93	6/6	AEBERHARD R.
GRIPS VOM RODEKOPP	L	M	335/08	4/6	BAUER M.
LASKO VOM HUNDEGELAUT	L	M	670/128	4/6	AEBERHARD R.
JIVA VOM HUNDEGELAUT	L	F	646/146	4/6	AEBERHARD R.
LUCKY VOM HUNDEGELAUT	L	F	678/149	4/6	RENAUD J.
GEFF DE LA VALLEE DE LA PY	PM	M	7630/1480	6/6	RIGA J.
BORIS ROMANOVA CHOVU	PM	M	11223	4/6	RIGA / BOUCHER J.
HORACE DE WACOURT	PM	M	8252/1579	4/6	MODENA S.
HORUS DE LA FORET DES SEIGNEURS	PM	M	8329/1529	4/6	EHRMINGER K.
INTOX	PM	M	8939/1709	4/6	AUDIOT B.
IXY	PM	M	9143/1684	4/6	DUBUS G.
JAZON DES ETOILES DE WOODCOCK	PM	M	10380/1742	4/6	GRAFF H.
LEWIS DE LA VALLEE DE LA PY	PM	M	11517/1951	4/6	CHEVALIER G.
LIVER DE LA VALLEE DE LA PY	PM	M	10899/1958	4/6	MONGRENIER P.
OTTO DU CLOS DES RENARDS	PM	M	11912/1899	4/6	COUZYN J.
MOCKA DES GRANDS BROUILLARDS	PM	M	11500/2066	3/6	THOUVENIN R.
JAGER DE LA DENT DURE	PM	M	10052/1847	2/6	MOULY P.
JETHRO DE LATIREMONT	PM	M	9474/1793	2/6	MAIRE T.
LEUNA DE LA RANCHE DU CHENE	PM	M	11240/2053	2/6	JAYR E.
LIAM DE LA RANCHE DU CHENE	PM	M	10552/2047	2/6	WALLAERT G.
LOUSTICK DU MAS DES OISEAUX	PM	M	10505/1902	2/6	VERA E.
INES DU CLOS DES RENARDS	PM	F	1069802	6/6	RIGA BOUCHER J.
INGRID DE WACOURT	PM	F	9328/2257	4/6	CARLU J.
JET SET DE WACOURT	PM	F	10063/2523	4/6	HOCHART J.
JOLIE HERZI DU MAS DE L'ORACLE	PM	F	10140/2364	4/6	FOUCAUD E.
JUNA DES GRANDES VOIVRES	PM	F	9903/2341	4/6	HANRIOT F.
LAIKA DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE	PM	F	11278/2637	4/6	AUGER P.
ORTIE DU CLOS DES RENARDS	PM	F	12471/2622	4/6	MAIRIEAUX M.
OSEILLE DU CLOS DES RENARDS	PM	F	12047/2553	4/6	HERBET F.
VESNA EBEN EZER	PM	F	13263/2769	4/6	BARRAUD E.
JAVA DU DOMAINE DU GRAND MARAIS	PM	F	9919/2370	3/6	CHATELOT S.
MAIRA DU CLOS DE MURCY	PM	F	11454/2686	3/6	ROUSSEAU A.
IMBA DU COMTE DES LIONS	PM	F	8679/2068	2/6	STANTINA P.
JAIA	PM	F	9766/2310	2/6	ROLLIER M.
JULIETTE, UNIQUE STORY OF THIS HUNTING PUPPY DE LA TOUR DE COUMAIL	PM	F	10290/2526	2/6	GUERINEAU F.
LANCOM DES MAREES DE L'ANCRE	PM	F	10703/2550	2/6	LEQUEUX S.
LASKA DE LA VALLEE DE LA PY	PM	F	10902/2538	2/6	GAUMONT B.
LASSIE DU PARC PROTHON	PM	F	10988/2542	2/6	LABOULLE R.
LESSY DU VIEUX CHARBONNIER	PM	F	10852/2730	2/6	BOTTON H.
MARGOTTE DE LA TOUR DE COUMAIL	PM	F	11437/2768	2/6	VAUDOU COMMUNAL E.
MAYA DE WACOURT	PM	F	11429/2653	2/6	CACARD D.
MISS	PM	F	11794/2688	2/6	AUDIOT B.

CALENDRIER DES EXPOSITIONS 2018

LES SPECIALES 2018

BOURGES	CACS	17	Février
MULHOUSE	CACIB	14	Avril
LYON	CACIB	22	Avril
AMIENS	CACIB	28	Avril
HERM	CACS	29	Mai
LAMOTTE BEUVRON	CACS	17	Juin
ALES	CACIB	7	Juillet
MALTOT	CACS	14	Juillet
LE TOUQUET	CACS	9	Septembre
AVIGNON	CACS	6	Octobre
POITIERS	CACIB	20	Octobre

Renseignements : Mme Beauchamps-Dupont
au 03-21-95-67-52

NATIONALE D'ÉLEVAGE
Le 7 juillet 2018 à MOROGUES (18)

avec attribution du CAC de Championnat :
sous le patronage de la Centrale Canine et de l'Association Canine Territoriale du Centre et Val de Loire

TAN le juillet uniquement pour les chiens inscrits à la Nationale d'Elevage

jury :
Jean LASSANDRE
Nathalie PARENT
Raymond ROULLEAU

Renseignements :
Danielle Cacard
GCacard@wanadoo.fr

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2018
CACS - CACIB -
2 et 3 Juin au BOURGET

Assemblée Générale Extraordinaire

Le samedi 07-07-2018 à 16h00, à Morogues (18)
Ordre du jour de l'AGE :
Approbation des statuts du CFEML

Assemblée Générale Ordinaire

Le samedi 07-07-2018 à 16h30, à Morogues (18)
Ordre du jour de l'AG :
Ordre du jour :
- Informations du Président
- Rapport Moral du Président
- Rapport Moral du Secrétaire
- Rapport Moral du Trésorier
- Questions diverses

Les questions diverses sont à faire parvenir par écrit au Président au minimum 1 mois avant la date de la Nationale d'Elevage.

Les convocations aux Assemblées seront adressées sous pli séparé.

CALENDRIER TAN 2018

Date	Lieu	Adresse Organisateur
Samedi 9 juin	DOMAINE de CÒTE NEUVE 13140 MAS THIBERT	M. Joseph CATANIA 507 Chemin de la PASSERELLE 84100 ORANGE jose.catania@free.fr Tél: 04 90 51 64 22 - 06 12 92 38 39
30 Juin et 1er Juillet (A confirmer)	CHALLONGES (74)	M. Hervé JOURNAL 143 Chemin de MILLET 74 910 CHALLONGES herve.journal62@orange.fr Tél: 06 80 06 53 17
Dimanche 8 juillet	MOROGUES (18)	Mme Danielle CACARD 7 Route de la MOTTE 18 500 BERRY BOUY gcacard@wanadoo.fr Tél: 06 74 16 01 25 Tel: 02 48 26 87 69
Samedi 14 juillet	ANROSEY (52)	Mr Roger AEBERHARD La MOTTE 52500 ANROSEY hundegelaut@wanadoo.fr Tél 03 25 88 85 81
Samedi 21 juillet	Route Dépt 4 Bois des DAMES BELVAL (08240)	M. Janis RIGA 13 Ferme de BRAYELLE 6500 BARENCON Belgique duclosdesrenards@skynet.be Tél: 0032 477 795 339
Samedi 4 août	MAINTENAY (62)	Mme Agnès de France WACOURT 80150 MACHIEL agnes.de-France@wanadoo.fr Tél:03 22 23 50 95
Samedi 18 août	BERRY BOUY (18)	Mme Danielle CACARD 7 Route de la MOTTE 18 500 BERRY BOUY gcacard@wanadoo.fr Tél: 06 74 16 01 25 Tel: 02 48 26 87 69
Samedi 18 août	DERCHIGNY (76)	M. Thierry BECK 2 av. de CLIEU 76370 DERCHIGNY beckt@wanadoo.fr Tél : 06 21 05 19 00
dimanche 2 septembre 2018	St PIERRE D'EYRAUD (24)	Mme Elodie COMMUNAL CASSEYROUX 24130 St PIERRE D'EYRAUD elodie.communal@laposte.net Tél: 06 14 29 76 71 Tel: 05 53 74 29 36
samedi 15 septembre (A confirmer)	CORROY (51)	M. Alexandre MARTEL 35 Rue des COUDRIERS 51 230 CORROY amartel@martelsa.com Tél : 06 80 21 31 26
dimanche 16 septembre	ROHRWILLER (67)	M. Lionel REISSER 1 Rue Général LECLERC 67270 SCHWINDRATZHEIM lio1reisser@free.fr Tél: 06 63 28 64 86
samedi 22 et dimanche 23	CHOUPPES (86)	Mme Magali BOULANGER 45 Route de l'HERAUDERIE Lieu dit LE BOUCHET - 86140 LENCLOITRE ptitmunst86@live.fr Tél: 06 87 56 31 54

CALENDRIER BICP ET FIELD 2018

Date	Lieu	Types Epreuves	Adress Organisateur
jeudi 27 septembre	**CORMEILLES en VEXIN (95)**	**FIELD G.T.** **I.C.V.O.** (Faisans)	**Mme Martine COLLIGNON** **20 Rue des Hameaux Fleuries** **94320 THIAIS** **collignon.mrc@orange.fr** **Tel: 01 48 52 89 57 ou 06 12 02 22 15**
Samedi 29 septembre	**AIRON (60)**	**B.I.C.P.** (Ouvert) **C.A.C.I.T.**	**M. Janis RIGA** **13 Ferme de BRAYELLE** **6500 BARENCON Belgique** **duclosdesrenards@skynet.be** **Tel: 0032 477 795 339**
vendredi 5 octobre	**CHOUPPES (86)**	**Field G.T. Spéciale de race** (Faisans)	**Mme Magali BOULANGER** **45 Route de l'HERAUDERIE** **Lieu dit LE BOUCHET** **86140 LENCLOITRE** **ptitmunst86@live.fr** **Tel: 06 87 56 31 54**
samedi 6 octobre		**B.I.C.P.** (7è et 8è groupe) **C.A.C.I.T.**	
mardi 9 octobre		**B.I.C.P.** (7è et 8è groupe)	
samedi 06 octobre	**ANROSEY (52)**	**B.I.C.P.** (Ouvert)	**M. Roger AEBERHARD** **La MOTTE 52500 ANROSEY** **hundegelaut@wanadoo.fr** **Tel 03 25 88 85 81**
dimanche 07 octobre		**B.I.C.P.** (Ouvert) **C.A.C.I.T.**	
Vendredi 19 octobre	**ROHRWILLER (67) MONCELLE/SEILLE (54)**	**FIELD G.T. I.C.V.O.** (Faisans)	**M. Lionel REISSER** **1 Rue Général LECLERC** **67270 SCHWINDRATZHEIM** **lio1reisser@free.fr** **Tel: 06 63 28 64 86**
samedi 20 octobre		**B.I.C.P.** (Ouvert) **C.A.C.I.T.**	
dimanche 21 octobre		**B.I.C.P.** (Ouvert)	
Samedi 27 octobre	**LUGOS (33)**	**B.I.C.P.** (Ouvert) **C.A.C.I.T.**	**M. Stéphane MARTIN** **61 route de Medous** **40200 Sainte Eulalie en Born** **stef40martin@gmail.com** **Tél : 06 50 59 30 11**
Samedi 17 novembre	**Domaine des Dames - ALLOUIS (18)**	**B.I.C.P.** (Ouvert)	**Mme Danielle CACARD** **7 Route de la MOTTE** **18 500 BERRY BOUY** **gcacard@wanadoo.fr** **Tél: 06 74 16 01 25 ou 02 48 26 87 69**
Samedi 24 novembre	**MAINTENAY (62)**	**B.I.C.P.** (Ouvert) **C.A.C.I.T.**	**Mme Agnès de FRANCE** **Wacourt 80150 Machiel** **Tel 03 22 23 50 95** **agnes.de-France@wanadoo.fr**
samedi 24 novembre	**ROHRWILLER (67)**	**FIELD G.N.** **I.C.V.O.** (Faisans)	**M. Lionel REISSER** **1 Rue Général LECLERC** **67270 SCHWINDRATZHEIM** **lio1reisser@free.fr** **Tel: 06 63 28 64 86**
Dimanche 25 novembre		**FIELD G.N.** **I.C.V.O.** (Faisans)	
Mardi 4 décembre	**TRÉBEURDEN LANN-AR WARENN (22)**	**FIELD G.S.** **I.C.V.O.** (Bécasses)	**M. Pascal GARAND** **Le CRANN** **29690 BERRIEN** **Tél : 02 98 16 08 04 ou 06 80 11 05 07** **crann.bihan@orange.fr**

LES DELEGUES REGIONAUX DU CFEML

Mme de FRANCE Eliane
Wacourt
80150 Machiel
tél. : 03 22 23 50 95
agnes.de-france@wanadoo.fr

M. MARTEL Alexandre
35, rue des Coudriers
51230 Corroy
tél. : 03 26 81 61 07 - 06 80 21 31 26
amartel@martelsa.com

Dr. DESCAMPS Dominique
Lécoussel
35460 St Etienne en Cogles
tél. : 02 99 95 41 17
descamps.bretagne.
cfeml@orange.fr

M. Lionel REISSER
1 rue Général Leclerc
67270 Schwindratzheim
lio1reisser@free.fr
tél. : 06 63 28 64 86

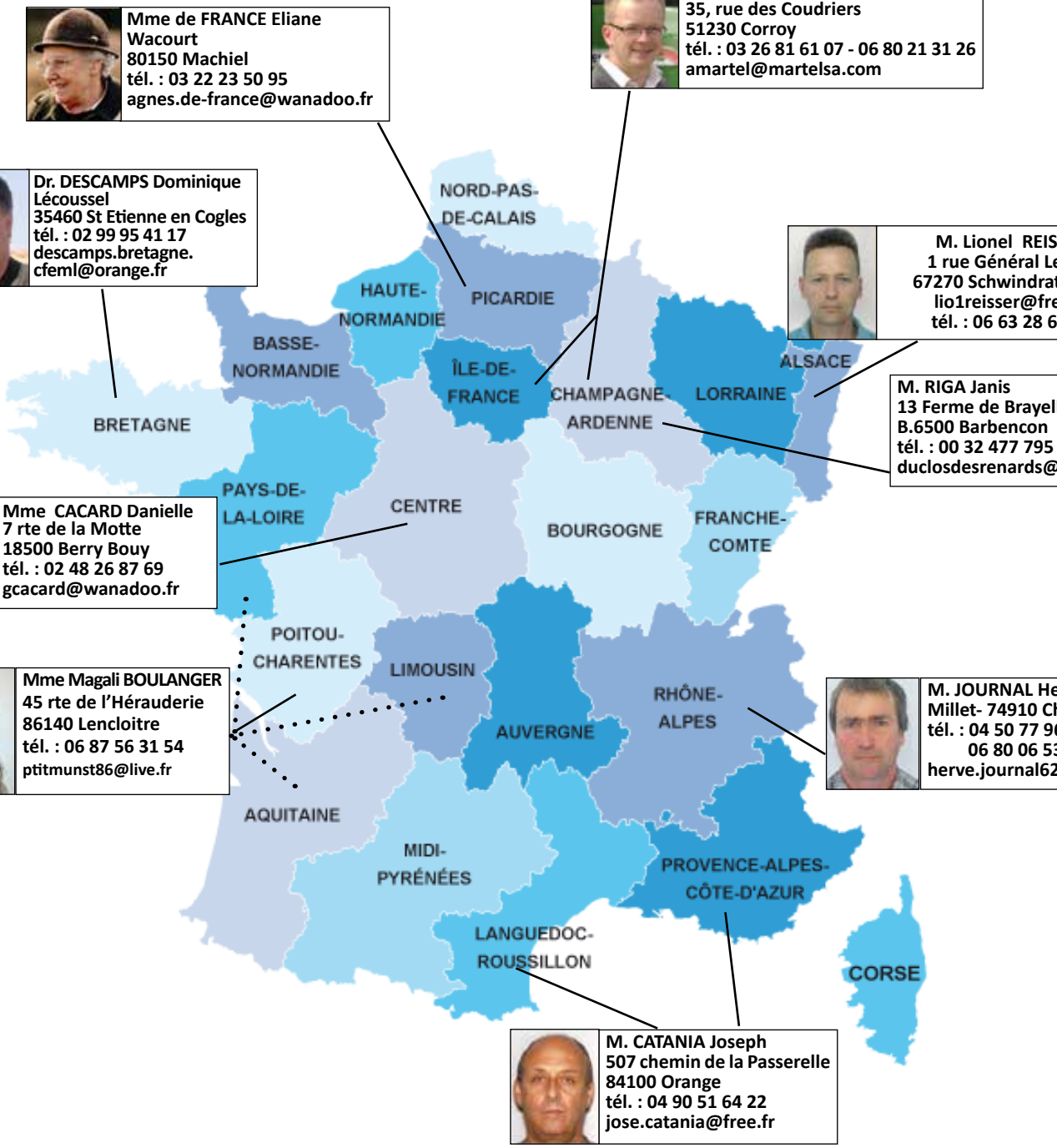

M. RIGA Janis
13 Ferme de Brayelle
B.6500 Barbencon
tél. : 00 32 477 795 339
duclosdesrenards@skynet.be

Mme CACARD Danielle
7 rte de la Motte
18500 Berry Bouy
tél. : 02 48 26 87 69
gcacard@wanadoo.fr

Mme Magali BOULANGER
45 rte de l'Hérauderie
86140 Lencloitre
tél. : 06 87 56 31 54
ptitmunst86@live.fr

M. JOURNAL Hervé
Millet- 74910 Challonges
tél. : 04 50 77 96 06
06 80 06 53 17
herve.journal62@orange.fr

M. CATANIA Joseph
507 chemin de la Passerelle
84100 Orange
tél. : 04 90 51 64 22
jose.catania@free.fr

Allemagne : responsable relations avec KLM-I

M. KLEIN Germain
2 rue de la Ville
67460 Souffelweyersheim
tél. : 06 76 04 43 72
klein.germain@numericable.fr

Belgique : responsable photos et site internet

M. RIGA Janis
13 Ferme de Brayelle
B.6500 Barbencon
tél. : 00 32 477 795 339
duclosdesrenards@skynet.be

POSTES A POURVOIR : Auvergne - Aquitaine - Bourgogne - Franche Comté - Limousin - Lorraine - Midi Pyrénées - Normandie - Pays de la Loire

LES MEMBRES DU COMITE : qui fait quoi ?

PRÉSIDENTE

Dr Vét. Elisabeth DESCAMPS
Lécoussel - 35460 St Etienne en Coglès
edescamps.sg-cfeml@orange.fr
tél. : 02 99 95 41 17

PRÉSIDENTE de la COMMISSION COMMUNICATION HOMOLOGATIONS des TITRES - ENREGISTREMENT des RÉSULTATS de CONFORMITÉ au STANDARD

VICE PRÉSIDENTE

Mme Agnès de FRANCE
Wacourt - 80150 Machiel
agnes.de-france@wanadoo.fr
tél. : 03 22 23 50 95

PRÉSIDENTE de la COMMISSION D'ELEVAGE ENREGISTREMENT des RESULTATS de DYSPLASIE - ANNONCES de PORTEES - RESPONSABLE DES SPECIALES

SECRÉTAIRE GENERALE

Mme Magali BOULANGER
45 rte de l'Herauderie - lieu dit LE BOUCHET
86140 LENCLOITRE
secretariat-cfeml@outlook.fr
tél. : 05 16 17 85 46 ou 06 87 56 31 54

PRÉSIDENTE de la COMMISSION TRAVAIL RESPONSABLE des RESULTATS de TRAVAIL - DEMANDES de COTATIONS

TRÉSORIER

M. Xavier DEVOS
39 Rotonde des Jacinthes - 59143 Watten
dx59@orange.fr
tél. : 06 75 34 59 05

PRÉSIDENT
de la COMMISSION JURIDIQUE
ADHESIONS

M. Hervé JOURNAL
143 chemin de Millet
74910 Challonges
herve.journal62@orange.fr
tél. : 04 50 77 96 06

RESPONSABLE des DELEGATIONS
et des CALENDRIERS de TRAVAIL -
CORRESPONDANT CUNCA

TRÉSORIER ADJOINT

M. Lionel REISSER
1 rue Général Leclerc -
67270 Schwindratzheim
lio1reisser@free.fr
tél. : 06 63 28 64 86

RESPONSABLE adjoint
des DELEGATIONS

Mme Véronique BEAUCHAMPS
4 rue Potier - 62380 Blequin
veronique_beauchamps@orange.fr
tél. : 03-21-95-67-52

M. Bernard BRENUCHON
1 route de Colmen
57320 Filstroff
b.brenuchon-cfeml@orange.fr
tél. : 03 87 37 91 05

M. Ludovic BOUTON
6 rue du Champ de foire
18330 Nancay
hopra.ludo@free.fr
tél. : 06 21 81 75 02

M. Pascal DOLE
7 rue de Belval
80250 Thory
pascal.dole@neuf.fr
tél. : 03-22-35-01-27
Gestion des nouveaux propriétaires

M. Serge POURCHEZ
15 rue Jean Mermoz
80300 Warloy Baillon
serge.pourchez@sfr.fr
tél. : 03 22 40 40 98

Président d'honneur et fondateur du CFEML :
M. Raymond OHL
Membres d'honneur :
Mme Yvonne BOULANGER
Mme Eliane de FRANCE
M. Pierre NEFF

DERBY DES JEUNES 2017

6è : PESTO
DU CLOS DES RENARDS
à M. FEDRIGO Paolo

7è : PETRUS
DU CLOS DES RENARDS
à M. DHUY Luc

8è : LILAS
à M. GARD Laurent

9è : LASSIE
DES TERRIERS
DE LA SAULDRAIE
à M. BOTTON Hubert

10è : LASKO
DES GRANDES VOIVRES
à M. VANHOOREN
Frédéric

Eliminée : MONA
DE LA VALLEE DE LA PY
à M. MONGRENIER Philippe

Eliminée : MAEVA
DU SUD ALSACE
à Mme PEUCKERT Marie

photos : Janis Riga

CLUB FRANÇAIS DES EPAGNEULS DE MÜNSTER ET DU LANGHAAR

CENTRALE CANINE

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER - GRAND EPAGNEUL DE MÜNSTER et LANGHAAR

21ème NATIONALE D'ELEVAGE
le 7 Juillet 2018

ACTCVL

Domaine des Places
MOROGUES (18)

Avec attribution du CACS ouvrant au titre de Champion de Conformité au Standard et permettant aux chiens qualifiés « Excellent » d'obtenir la cotation 4 : Sujet recommandé.

ADRESSE LIEU N.E. :
Route d'Henrichement
propriété de la FDC 18
18220 MOROGUES

Vous pouvez télécharger la feuille d'engagement sur internet : cedia.fr
Engagement internet :
www.cedia.fr - paiement sécurisé

Engagement papier à renvoyer à :
Mme Danielle CACARD
7 route de la Motte 18500 BERRY-BOUY
Tél. 02-48-26-87-69 ou 06-74-16-01-25
mail : gcacard@wanadoo.fr

DATE LIMITE DE RECEPTION DES ENGAGEMENTS : 8 JUIN 2018

RECOMPENSES

- UN SOUVENIR À CHAQUE EXPOSANT
- UNE COUPE ET UN DIPLÔME A CHAQUE EXPOSANT

TROPHEE AU MEILLEUR DE L'EXPOSITION

JURY PRESSENTI :

M. Jean LASSANDRE

Mme Nathalie PARENT

M. Roger ROULLEAU

8 juillet 2018 : TEST D'APTITUDES NATURELLES (TAN)

Lieu du Rendez-vous : Route d'Henrichement - propriété de la FDC 18 - 18220 MOROGUES